

Rapport de la

**ONZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMÉRIQUE LATINE**

Venezuela, 12-20 octobre 1970



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine

- Première — Quito, Equateur, 1949
- Deuxième — Montevideo, Uruguay, 1950
- Troisième — Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
- Quatrième — Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
- Cinquième — San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
- Sixième — Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
- Septième — Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
- Huitième — Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
- Neuvième — Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
- Dixième — Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968

Etats Membres de la FAO pour la région de l'Amérique latine (au 1^{er} novembre 1970)

Argentine	Equateur	Nicaragua
Barbade	Etats-Unis	Panama
Bolivie	France	Paraguay
Brésil	Guatemala	Pays-Bas
Chili	Guyane	Pérou
Colombie	Haïti	République Dominicaine
Costa Rica	Honduras	Trinité-et-Tobago
Cuba	Jamaïque	Uruguay
El Salvador	Mexique	Venezuela

RAPPORT DE LA ONZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

POUR L'AMERIQUE LATINE

Caracas, Venezuela

12-20 octobre 1970

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Santiago, Chili, 1970

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	
Cérémonie inaugurale	1
Ouverture de la Conférence	2
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	3
Adoption de l'ordre du jour	3
Déclaration de M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO	3
Déclaration du Directeur Exécutif du Programme alimentaire mondial, M. Francisco Aquino	6
Déclaration du Secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Carlos Quintana	7
Déclaration du Représentant de l'Organisation des Etats américains, M. Remy Freire	9
Déclaration du Directeur général de l'Institut interaméricain des sciences agricoles, M. José Emilio G. Araujo	9
Déclaration du Représentant du FIASE, M. Roberto Esguerra-Barry	10
Déclaration du Sous-Directeur général - Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine, M. Juan Felipe Yriart	11
Commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la FAO	15
<u>RESUME DES DELIBERATIONS</u>	
Debat général	16
La région latino-américaine dans l'étude prospective du développement agricole mondial et la contribution de la FAO à la deuxième décennie pour le développement	20
Commerce extérieur: problèmes et perspectives des pays de la région	23
Science et technologie	29
Réforme agraire	34
Développement de l'élevage	40
Programme à moyen terme	46
<u>CONCLUSIONS DE LA SESSION</u>	
Adoption du rapport	51
Date et lieu de la douzième conférence régionale	52
Clôture de la Conférence	52
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	55
B. Liste des documents	56
C. Bureau de la Conférence	59
Liste des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO	59
1. Etats Membres de la région	59
2. Observateurs d'Etats Membres qui ne se trouvent pas dans la région	70
3. Observateur permanent du Saint-Siège	71
4. Représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées	71
5. Observateurs des Organisations intergouvernementales	73
6. Observateurs des organisations non gouvernementales	74
7. Fonctionnaires de la FAO	74
D. Rapport du Comité technique de la réforme agraire	78
E. Rapport du Comité technique du développement de l'élevage	89

INTRODUCTION

1. La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est tenue à Caracas du 12 au 20 octobre 1970, à l'aimable invitation du Gouvernement du Venezuela. Elle avait été précédée, du 5 au 9 octobre 1970, par les réunions de deux comités techniques, l'un de la réforme agraire, l'autre du développement de l'élevage, dont on trouvera en annexe les rapports, avec le résumé des débats et la liste des participants.

Cérémonie inaugurale

2. La Conférence a été inaugurée le 12 octobre 1970, en la présence de M. Rafael Caldera, Président de la République du Venezuela. Le premier orateur a été le Directeur général de la FAO, M. A.H. Boerma, qui a commencé par remercier le Gouvernement du Venezuela de son hospitalité et de l'excellente organisation de la session. Il a souligné le hasard heureux qui a fait coïncider le début de la Conférence avec l'anniversaire de la découverte de l'Amérique.
3. Le Directeur général a rappelé les paroles par lesquelles Simon Bolivar avait exprimé sa conviction que les hommes atteindront le bonheur quand les sociétés se fonderont sur la justice, la liberté et l'égalité.
4. Il a souligné l'importance croissante de l'Amérique latine et évoqué les vastes richesses naturelles du continent, ses problèmes et ses limites. D'autre part, il a mis en relief la très haute qualité de ses ressources humaines et l'esprit qui anime ses peuples et leurs dirigeants, parmi lesquels on compte des hommes inspirés et courageux, qui luttent pour donner une nouvelle structure à la société.
5. Il s'est félicité des résultats des réunions des deux comités techniques et s'est dit certain que cette conférence apporterait à la FAO les éléments nécessaires pour dresser un programme d'action cohérent.
6. En conclusion, le Directeur général a remercié M. Caldera d'avoir bien voulu être présent et il a souligné l'approche humaniste et objective dont s'inspire le Venezuela dans sa marche vers le progrès.
7. La parole a été ensuite donnée à M. L.M. Robinson, Ministre de l'agriculture de Trinité-et-Tobago qui a adressé au Président de la République et, par son intermédiaire, au peuple vénézuélien, les salutations de toutes les délégations présentes.
8. M. Robinson a parlé des profonds changements suscités par l'éveil rapide des peuples et par le progrès technique, qui se répercutent sur les structures politiques, économiques et sociales. Dans ce tableau général, un rôle essentiel revient à l'agriculture, moyen de subsistance d'une partie considérable de la population.
9. Selon lui, la faiblesse des revenus ruraux typiques de la grande majorité des pays en voie de développement tient à deux causes fondamentales: le déséquilibre des forces entre pays insuffisamment développés et pays développés et les déséquilibres que présentent les structures traditionnelles de la société. Cet ensemble de difficiles problèmes, a-t-il ajouté, est aggravé par l'alarmante augmentation du chômage.
10. L'orateur a souligné l'utilité de réunions comme celles-ci qui permettent, d'une part, de discuter les problèmes et les obstacles auxquels se heurte le développement agricole et, de l'autre, de trouver une forme d'expression de la solidarité latino-américaine, condition indispensable au succès des efforts entrepris.
11. Il s'est ensuite référé au rapport Prebisch, dans lequel l'énorme tâche qui attend l'Amérique latine dans l'avenir est analysée, ainsi qu'au thème du deuxième Congrès mondial de l'alimentation, qui est un appel à l'action. Les mesures qu'il faudra adopter seront nécessairement audacieuses, parfois hétérodoxes. C'est ce qu'exigent de nous les jeunes de la région, qui ne se satisferont pas de promesses rhétoriques.

12. En conclusion, M. Robinson a fait état de la coopération croissante existant entre Trinité-et-Tobago et le Venezuela dans divers domaines, parmi lesquels l'agriculture, collaboration qui peut servir d'exemple au reste de la région.

13. La séance inaugurale a été close par M. Rafael Caldera, Président de la République, qui a tout d'abord souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a ensuite évoqué le vingt-cinquième anniversaire de la fondation des Nations Unies, en soulignant que l'ancienne formule de la Société des Nations s'était soldée par beaucoup d'échecs et par quelques succès, parmi lesquels la création de certaines institutions spécialisées qui, comme la FAO, ont servi à rapprocher les nations et les peuples pour trouver la solution de graves problèmes qui se posent à l'ensemble de l'humanité.

14. L'orateur a souligné que l'agriculture latino-américaine était encore loin des remarquables rendements atteints depuis longtemps dans les pays développés. Il sera nécessaire, a-t-il ajouté, de porter au maximum la production de ces terres. C'est un devoir envers toute l'humanité. Pour y parvenir, l'Amérique latine devra concevoir et adapter les technologies qui conviennent le mieux à ses conditions particulières, tout en veillant à ajuster ses structures juridiques, économiques et sociales de telle manière que les gains de rendement réellement à la masse de travailleurs de la terre.

15. Il est nécessaire, a souligné l'orateur, que les normes de la justice sociale priment dans le domaine international, de même qu'elles sont reconnues comme règles de conduite interne dans la majorité des Etats modernes. Une justice qui n'est pas complétée par un élément social se nie elle-même, car le fondement de la justice est la solidarité entre les hommes.

16. A son avis, il ne faut pas que la FAO considère que les pays producteurs de matières premières doivent inévitablement se résigner à toucher les prix fixés sur le marché par les acheteurs, alors que, pour se procurer de l'équipement et des biens de production manufacturés, ils sont contraints de payer sur ces mêmes marchés les prix fixés par les fabricants. Il faut instituer de nouveaux types de relations commerciales telles que les pays exportateurs puissent intervenir dans la fixation des prix de leurs produits et développer en même temps leurs propres industries.

17. A propos de la réforme agraire, l'orateur a souligné que pour améliorer les conditions de vie des ruraux et faire de la production un processus plus humain et plus créateur, l'évolution économique et technique devait toujours s'imprégner de considérations sociales. Il s'est dit profondément préoccupé par la nécessité de créer de nouvelles sources d'emploi dans le secteur rural.

18. Il a ensuite exprimé l'espoir que cette conférence serve à orienter et à stimuler les pays latino-américains de manière qu'ils puissent trouver une solution satisfaisante au conflit toujours plus inquiétant résultant d'un développement industriel qui en est à ses débuts, d'une urbanisation effrénée et de l'existence d'une population rurale attardée qui ne reçoit pas la considération et l'attention que justifieraient son importance et ses besoins. Il a souligné que la réforme agraire devait être intégrale, en ce sens qu'elle doit tendre à assurer un rapport harmonieux entre l'homme et la terre.

19. En conclusion, M. Caldera a déclaré qu'au Venezuela, la paix n'était pas un vain mot, car ce pays croit à l'amitié entre les hommes. L'effort de chacun, aussi modeste soit-il, aidera toute la collectivité à trouver la voie d'une existence véritablement humaine.

Ouverture de la Conférence

20. Le Directeur général de la FAO, M. M. A.H. Boerma a ouvert la onzième Conférence régionale pour l'Amérique latine.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

21. La Conférence a élu président M. Jesus López-Luque, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Venezuela, à l'unanimité des Etats Membres présents, la délégation de Cuba étant absente. Ont été élus vice-présidents : M. J. Emilio Valderrama, Ministre de l'agriculture de Colombie, M. Carlos Rafael Rodriguez, Ministre, Président de la Commission nationale de collaboration économique, scientifique et technique de Cuba, M. Vicente Burneo, Ministre de l'agriculture de l'Equateur, M. R. Shankar, Ministre de l'agriculture, des pêches et de l'élevage du Surinam, M. Jorge Barandiaran, Ministre de l'agriculture du Pérou et M. Lionel, M. Robinson, Ministre de l'agriculture de Trinité-et-Tobago. M. José Olivares, délégué du Chili, a été nommé rapporteur de la Conférence.

Adoption de l'ordre du jour

22. La Conférence a approuvé l'ordre du jour et le calendrier provisoires. En ce qui concerne l'ordre du jour, dont le texte figure en annexe A au présent rapport, diverses délégations se sont dites satisfaites de ce que le plan préliminaire ait pu en être établi en consultation avec les pays latino-américains, lors de la quinzième session de la Conférence de la FAO. Il a été souligné, d'autre part, qu'il conviendrait à l'avenir de limiter la durée de la Conférence à une semaine.

Déclaration de M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO

23. Le Directeur général a dit tout d'abord combien il était heureux de participer à cette onzième Conférence régionale, qui est pour lui l'occasion de renouer le dialogue avec tous les gouvernements de la région et qui, sans nul doute, donnera lieu à un débat approfondi et aboutira à des conclusions constructives et de vaste portée.

24. Il a souligné l'importance que la FAO attribue à l'Amérique latine et à la possibilité de resserrer encore les relations avec cette région. Dans le passé, ces relations ont connu certaines difficultés, du fait de la FAO, qui a tendu à une centralisation excessive, et de divers pays latino-américains, qui n'ont pas vu ce qu'était vraiment la FAO et ce qu'elle pouvait faire pour les aider à résoudre leurs problèmes agricoles.

25. Le Directeur général a parlé du renforcement des programmes de terrain, au niveau tant national que régional. C'est là un aspect important de la réorganisation qui a été entreprise sur ses instructions. Il a déclaré à cet égard que, si la responsabilité ultime des grandes décisions politiques doit rester l'apanage de Rome, il est de plus en plus convaincu que les bureaux régionaux doivent avoir une autorité bien plus considérable pour les questions intéressant chaque région; des mesures ont d'ailleurs déjà été prises à cette fin. En ce qui concerne l'Amérique latine, la présence de M. Yriart au poste de Représentant régional de la FAO a été d'un grand secours, car c'est une personnalité écoutée et respectée au Siège central. M. Boerma a ajouté que M. Yriart a œuvré avec acharnement et avec succès à la consolidation des rapports de travail de la FAO avec les organismes régionaux. Il a indiqué que les 55 représentants dans les pays sont déjà pratiquement installés; sur ce chiffre, 11 sont nommés dans des pays latino-américains et des négociations sont en cours pour en nommer trois autres. Pour illustrer cette tendance à la décentralisation, il a fait observer que la part des crédits du programme ordinaire affectés aux régions était passée de 7,2 pour cent durant l'exercice 1969/69 à 14,5 pour cent durant l'exercice en cours et il a déclaré qu'à son avis cette tendance devrait être maintenue.

26. En dehors des directives et de l'assistance générales, la politique qu'on s'efforce de promouvoir vise à assurer que les activités de la FAO en Amérique latine naissent des exigences des pays mêmes de la région, en laissant au personnel détaché en Amérique latine la liberté nécessaire pour déterminer, en consultation avec les gouvernements, la meilleure façon de servir les intérêts de la région.

27. L'orateur a déclaré que, bien qu'il désire augmenter le nombre des latino-américains occupant des postes de responsabilité au Siège, il avait éprouvé des difficultés à trouver des experts latino-américains qualifiés qui soient disposés à accepter des fonctions à Rome, aux conditions que la FAO peut offrir.

28. Il existe un moyen très efficace de resserrer les liens entre la FAO et l'Amérique latine : il faudrait qu'un plus grand nombre de pays de cette région affectent à Rome des représentants permanents qui se consacreront à plein temps aux activités de la FAO. Son expérience lui enseigne que les pays dont des représentants suivent de près les travaux de l'Organisation sont en mesure d'utiliser beaucoup mieux les divers types d'assistance que la FAO peut accorder.

29. Passant aux documents sur le programme à moyen terme, M. Boerma a souligné leur caractère provisoire, car on a voulu précisément recueillir les opinions des pays au cours des conférences régionales avant d'établir la version définitive qui sera soumise au Conseil de la FAO. Ce programme est articulé essentiellement sur la stratégie des cinq domaines de concentration auxquels un sixième - planification du développement agricole - a été ajouté récemment.

30. Les grands problèmes dont ces documents font ressortir l'importance croissante sont les suivants : chômage et sous-emploi, problèmes dont la nature explosive n'a pas besoin d'être soulignée et qui exigeront l'adoption de mesures urgentes tendant à créer de nouvelles possibilités d'emploi massives; conservation du milieu naturel, question qui préoccupe la FAO depuis bien des années et qui est en train d'acquiescer de nouvelles dimensions, en particulier celle de la contamination; et en troisième lieu, la recherche, problème sur lequel la FAO compte insister particulièrement dans sa programmation à moyen terme; la Conférence régionale pourrait d'ailleurs faire oeuvre très utile en fixant une hiérarchie des priorités dans le domaine de la recherche.

31. En ce qui concerne la programmation à moyen terme, il importe aussi de signaler que la FAO est en train de s'orienter vers un système d'établissement du budget par programme. Cette formule permettra d'évaluer les activités en termes de programmes ou de sous-programmes et remplacera le système plus bureaucratique de découpage administratif suivi jusqu'ici.

32. Parmi les secteurs particulièrement importants pour l'Amérique latine, il faut citer la réforme agraire sur laquelle les documents en question insistent spécialement en considérant qu'elle joue un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources humaines. De toute évidence, la réforme agraire, qui signifie non seulement redistribution des terres et modification des structures mais aussi progrès technique et culturel, est l'une des clés du progrès économique et social de la région latino-américaine. A ce sujet, l'orateur a indiqué que, conformément aux décisions de la quinzième session de la Conférence, on a créé un comité spécial de niveau élevé sur la réforme agraire présidé par M. Carlos Lleras Restrepo, ancien Président de la Colombie; ce comité analysera les essais de réforme agraire spécialisés dans le monde au cours des années soixante et suggérera aux institutions du système des Nations Unies et à la FAO en particulier des stratégies à adopter dans ce domaine durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

33. M. Boerma a mentionné ensuite l'étude prospective du développement agricole mondial qui met à jour, approfondit et réoriente le Plan indicateur mondial que la FAO exécute conformément à la résolution pertinente de la quinzième session de la Conférence de la FAO, dans l'adoption de laquelle l'opinion des pays latino-américains avait joué un rôle décisif. En application de l'une des dispositions de cette résolution, la Commission économique pour l'Europe exécute des études à long terme sur les principaux secteurs économiques des pays développés, avec le concours de la FAO.

34. Parlant du rapport Pearson, l'orateur a déclaré qu'il constituait l'une des analyses les plus qualifiées de la situation du développement et qu'il définissait clairement des stratégies dans des domaines tels que le commerce extérieur, les investissements et l'aide financière. M. Boerma a ajouté qu'il souscrivait sans réserve aux recommandations qu'il contient sur ces problèmes. Malheureusement, les propositions du rapport Pearson concernant le montant de l'aide à fournir par les pays développés ne semblent guère recevoir de suites, en particulier pour ce qui concerne l'aide financière aux programmes nationaux de développement. Les pays évolués ne paraissent pas non plus faire grand-chose pour libéraliser leurs importations en provenance des pays en voie de développement.

35. Quant au rapport Jackson, il a eu le mérite de proposer une nouvelle façon de concevoir le fonctionnement du PNUD. L'orateur a toutefois déclaré que la FAO n'était pas d'accord avec les conclusions formulées dans ce document au sujet des relations entre le PNUD et les institutions spécialisées; elle critique spécialement le rapport de dépendance qu'il institue. Tout en reconnaissant le rôle directeur du PNUD, la FAO préfère situer ces relations sur le plan de l'association plutôt que de la dépendance, et M. Boerma a rappelé que le Conseil économique et social avait été d'accord pour souligner ce point.

36. La programmation nationale de l'assistance est appelée à revêtir une grande importance dans les activités futures; elle remplacera progressivement le système actuel de présentation et d'approbation des projets sur une base ad hoc par un processus dans lequel chaque gouvernement, le PNUD et les organisations définiront conjointement les secteurs et les sous-secteurs où l'aide du PNUD serait utile pour atteindre les objectifs fixés dans les plans nationaux de développement. Dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, ce mécanisme impliquera la participation des ministères compétents des différents pays et celle de la FAO, par le truchement de ses représentants dans les pays.

37. L'orateur a brièvement évoqué ensuite le deuxième Congrès mondial de l'alimentation tenu à La Haye. A son avis, ce fut une expérience vivifiante pour l'Organisation et la participation agressive à ce congrès de certains secteurs de la jeunesse a suscité des critiques qui lui paraissent exagérées. La contribution de la jeunesse, qui s'inspirait réellement d'un sentiment de solidarité avec les catégories déshéritées, a été salubre et constructive. Il faut ouvrir la porte à la jeunesse pour gagner son adhésion aux idéaux de l'Organisation. La nécessité - sur laquelle les jeunes n'ont cessé d'insister - d'humaniser le processus de développement fut certainement la principale idée force qui s'est dégagée du Congrès.

38. M. Boerma a rapidement analysé ensuite la situation de l'agriculture et de l'alimentation en Amérique latine, qu'il a jugée inquiétante. S'il est réconfortant de noter une croissance économique substantielle en 1969, l'agriculture, dans la plupart des pays, est néanmoins restée très en retard sur le reste de l'économie. Il est vrai que des progrès ont été réalisés dans quelques secteurs de la production, mais le secteur agricole dans son ensemble est loin d'apporter une contribution suffisante au développement économique et social de l'Amérique latine. Il se dégage de cette brève analyse quelques points qui méritent d'être soulignés. D'abord, la nécessité pour les pays de la région d'accroître sensiblement les investissements agricoles. Ensuite, les faibles niveaux nutritionnels moyens qui masquent en outre la coexistence de minorités extrêmement bien nourries avec de vastes couches de population qui ont une alimentation déficiente. Cet état de choses résulte avant tout de la distribution inégale des revenus qui a déjà été mentionnée et qui est un ferment de violence.

39. Il importe particulièrement d'accroître la production de protéines pour remédier aux bas niveaux de nutrition. En développant la production de céréales riches en protéines, on pourra certainement réaliser des progrès dans cette voie, mais il est évident que la demande de protéines d'origine animale va augmenter dans la mesure où les revenus des couches sociales les plus pauvres s'amélioreront. Le développement accéléré de la production animale est donc l'une des tâches prioritaires à entreprendre dans la région.

40. L'orateur a mentionné un dernier problème important pour l'Amérique latine : celui du commerce extérieur. Si l'on considère la situation avec réalisme, on ne peut guère compter sur les exportations vers les pays tiers pour résoudre les principaux problèmes de la région, d'abord à cause des perspectives actuelles et, ensuite, parce que même si ces échanges augmentaient sensiblement, les répercussions sur le développement régional ne seraient pas bien grands, d'où l'importance particulière que revêt le commerce intrarégional. Toutefois, les progrès dans ce domaine peuvent être qualifiés de modestes. A ce propos, M. Boerma a déclaré que la FAO collabore activement aux différents processus d'intégration qui sont en cours en Amérique latine.

41. La FAO désire vivement coopérer efficacement à la solution des problèmes agricoles de la région. En plus des ressources du programme ordinaire, il existe pour cette tâche des ressources extra-budgétaires considérables qui sont disponibles ou qui peuvent être mobilisées par l'intermédiaire de la FAO. M. Boerma a mentionné à titre d'exemple les fonds que le PNUD

fournit par l'entremise de l'Organisation pour financer l'assistance technique et des études de pré-investissements, ainsi que la coopération croissante à des programmes bilatéraux, comme en témoigne l'accord récent avec les trois pays scandinaves, qui se traduit par l'attribution de fonds à la FAO pour exécuter des projets déterminés. Il a cité divers autres exemples analogues. La FAO est donc un instrument d'aide aux pays en voie de développement beaucoup plus puissant qu'on ne le pense habituellement, et il appartient aux pays de décider dans quelle mesure ils veulent l'utiliser.

42. En conclusion, M. Boerma a déclaré que les idéaux de paix et de progrès ne pourront être atteints que si les pays sont prêts à considérer, en même temps que leurs intérêts nationaux ou régionaux, les problèmes et les besoins des autres pays et régions. Au cours de cette décennie, des millions d'êtres humains devront se nourrir, travailler et se vêtir. Les dangers qui en dérivent ne pourront être conjurés que s'il existe une unité de volonté et d'action dans le monde entier et c'est elle qu'il faut chercher à promouvoir par-dessus tout.

DECLARATION DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PROGRAMME
ALIMENTAIRE MONDIAL, M. FRANCISCO AQUINO

43. M. Aquino a commencé par indiquer brièvement l'ampleur des opérations entreprises dans le cadre du Programme alimentaire mondial (PAM). En dehors des opérations d'urgence, qui ont absorbé quelque 90 millions de dollars en denrées alimentaires, 459 projets avaient été approuvés jusqu'à la fin septembre dans 83 pays en voie de développement, la contribution totale du PAM se montant à 950 millions de dollars. Sur ce chiffre, plus de la moitié a été consacrée à des projets de développement agricole et près d'un tiers à l'amélioration de la nutrition de la population scolaire et pré-scolaire et des mères enceintes et allaitantes. Une grande partie du reste (environ 150 millions de dollars) a servi à financer des travaux d'infrastructure et des projets de développement communautaire, spécialement dans les zones rurales.

44. En ce qui concerne l'Amérique latine, 72 projets de développement économique et social à exécuter dans 19 pays ont été approuvés à ce jour; le PAM s'est engagé à fournir à ce titre des aliments pour une valeur totale de 126 millions de dollars. Cela revient à tripler les activités dans la région, par rapport aux indications fournies à la dixième Conférence régionale de la FAO.

45. Il convient toutefois de reconnaître que la contribution totale du PAM au développement de l'agriculture latino-américaine - environ 16 millions de dollars jusqu'à présent - est relativement modeste par comparaison avec la situation dans d'autres régions comme l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie, où les projets agricoles ont absorbé le gros de l'aide fournie au titre du Programme.

46. L'expérience acquise récemment dans le cadre de projets de développement rural au Mexique et dans quelques pays andins permet d'espérer qu'il sera possible à l'avenir d'accroître sensiblement la contribution du PAM au développement agricole de la région, spécialement par le truchement de projets générateurs de nouvelles possibilités d'emploi. A cet égard, la décision que certains pays ont prise d'élargir la portée des programmes de réforme agraire, en mettant l'accent sur la formation de coopératives ou sur d'autres types d'association, facilitera l'attribution ou l'aide alimentaire soit sous forme de distribution directe aux familles agricoles durant la première année d'installation ou de fourrage pour le bétail, soit à titre de rémunération partielle des travailleurs qui participent aux opérations de drainage et de petite irrigation et à divers travaux d'infrastructure.

47. Sortant un peu de son rôle traditionnel, le PAM espère amorcer bientôt avec les organismes régionaux du marché commun centre-américain des négociations pour réaliser une première opération - dont le coût se montera à 11 millions de dollars environ - en vue de stabiliser les prix de certains produits de base tels que le maïs, le riz et les haricots. Les ressources du Programme consacrées à l'alimentation scolaire et à la protection des groupes de population vulnérables en Amérique latine atteignent à ce jour près de 93 millions de dollars.

48. L'orateur s'est déclaré préoccupé par le fait que les répercussions de ce genre d'assistance sur l'économie intérieure et en particulier sur la production agricole du pays bénéficiaire sont mal connues, étant donné que normalement ces opérations ne sont pas coordonnées avec la programmation à l'échelon national. Il faut espérer que le programme national d'éducation nutritionnelle et d'alimentation complémentaire qui est réalisé en Colombie, avec une contribution du PAM de 42,5 millions de dollars, permettra d'établir un programme unique de nutrition et d'alimentation dûment intégré avec les plans nationaux et les activités des divers organismes volontaires d'aide bilatérale.

49. L'orateur a mentionné le rapport sur "l'aide alimentaire et les questions connexes durant la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement", approuvé en avril de cette année par le Comité intergouvernemental du Programme et soumis à l'examen de la vingt-cinquième Assemblée générale qui se tient actuellement à New York. Dans l'une de ses principales conclusions, ce document préconise de canaliser l'aide alimentaire par l'intermédiaire de mécanismes bilatéraux. Il recommande également d'élargir l'aide alimentaire multilatérale et de diversifier ses ressources.

50. En conclusion, l'orateur a invité tous les pays de la région à apporter une contribution de premier plan à cet effort multilatéral considérable et il a déclaré que le PAM pouvait jouer un rôle efficace à cet effet.

DECLARATION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CEPAL, M. CARLOS QUINTANA

51. M. Quintana a commencé par souligner les liens étroits qui existent entre la FAO et la CEPAL et qui ont permis une fructueuse action commune au cours de nombreuses années; cette collaboration sera maintenue et renforcée à l'avenir. A ce propos, il a attiré l'attention sur les accords qui ont été conclus afin d'élargir l'effort conjoint dans divers domaines concrets, tels le développement des industries forestières, halieutiques et alimentaires, l'octroi d'avis au Conseil de l'Accord de Carthagène et la préparation d'études dans le cadre de la stratégie que préconisent les Nations Unies pour la deuxième Décennie du développement.

52. L'orateur a ensuite passé en revue l'évolution de l'économie latino-américaine au cours des années soixante. Parmi les caractéristiques principales de cette période, il a signalé le rythme de développement lent et fluctuant enregistré dans la région, bien qu'il se soit accéléré vers la fin de la décennie. Ce processus s'est également caractérisé par de profonds déséquilibres internes, dont les principales manifestations ont été les suivantes : forte concentration du progrès technique et des gains de productivité dans des secteurs ou régions déterminés; extrême concentration des revenus au profit d'une minorité de la population et incapacité évidente du système à absorber la main-d'oeuvre disponible, ce qui a aggravé le problème du chômage manifeste ou déguisé.

53. L'orateur a également souligné la modicité du taux de croissance des exportations régionales alors que cette période a été caractérisée par une extraordinaire expansion du commerce international, de sorte que la participation de l'Amérique latine aux échanges mondiaux est tombée de 11,1 pour cent en 1950 à 4,8 pour cent seulement en 1969. Dans le même temps, la demande d'importation a eu tendance à dépasser les objectifs fixés en matière de recettes d'exportation, d'où un accroissement de la dette extérieure et un dangereux gonflement du flux des paiements. Il faut ajouter à cela une profonde pénétration étrangère dans de multiples activités économiques, ce qui a non seulement accentué la dépendance à l'égard de l'extérieur, mais a également alourdi la charge financière des remises à l'étranger.

54. L'analyse des rapports entre la croissance du produit, des investissements et du commerce extérieur montre que le niveau des importations a été l'un des facteurs déterminants du taux de développement économique des pays latino-américains. Il y a naturellement des exceptions, mais de manière générale, on constate que les périodes de croissance maximale du produit intérieur coïncident avec celles où les importations ont progressé plus fortement encore, ce qui a entraîné un accroissement correspondant du taux d'investissement. En revanche, durant les premières années de la décennie, c'est justement le contraire qui est arrivé. Quant aux exportations, leur progression a suivi de très près celle du produit intérieur, sauf en 1969 où elles l'ont nettement dépassé.

55. La contrepartie de cet effet dynamique des importations sur le développement économique a été qu'à partir de 1966 leur progression a sensiblement réduit l'excédent du compte marchandise, ce qui, s'ajoutant au déficit chronique de la région au compte services, a eu pour effet d'accroître les soldes négatifs des paiements courants et, par conséquent, la dette extérieure. On voit ainsi s'accroître le problème de la rémunération du capital étranger, qui absorbe une partie croissante des recettes d'exportation, malgré l'amélioration de ces dernières.

56. Dans ce cadre général, a ajouté l'orateur, l'agriculture a été l'un des éléments qui ont freiné le développement régional, car son taux de croissance n'a cessé de diminuer. Pour apprécier l'importance de cette chute, il faut se souvenir que ce secteur fournit le cinquième du produit intérieur brut de la région et fait vivre près de la moitié de sa population.

57. La faiblesse de cette progression a contribué à accentuer le grave problème nutritionnel qui affecte de vastes parties de l'Amérique latine. Il faut toutefois se rappeler que l'insuffisance de la consommation alimentaire est due moins à celle de la production qu'à celle du pouvoir d'achat. D'après les chiffres dont dispose la CEPAL sur la répartition des revenus en Amérique latine, d'importants groupes de population ont un revenu si réduit qu'il leur interdit d'acheter des quantités raisonnables d'aliments et, bien entendu, de la plupart des autres biens et services.

58. L'étroitesse des marchés tant intérieurs qu'extérieurs explique en bonne partie la lenteur de la progression du secteur agricole. Etant donné la place que l'agriculture occupe dans l'économie et les perspectives qui se dessinent sur les marchés internationaux pour les exportations agricoles de la région, on est amené à conclure que le principal moyen de vivifier l'agriculture consiste à modifier sensiblement la répartition des revenus, de manière à accroître sensiblement le pouvoir d'achat de biens et services des couches déshéritées de la population.

59. De l'avis de l'orateur, la misère acquiert une dimension particulière en milieu rural, où le chômage, étroitement lié à la concentration des revenus et de la propriété, revêt des proportions gigantesques. Selon les études de la CEPAL, plus de 80 millions de latino-américains qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance ont un revenu individuel d'à peine 100 dollars par an.

60. Parmi les clauses principales de cet état de choses, l'orateur a mentionné d'abord la persistance du processus de concentration des terres et des revenus entre les mains d'un nombre relativement restreint de propriétaires fonciers. Bien que la plupart des pays latino-américains aient adopté des lois de réforme agraire, les changements ont été très lents ou pratiquement nuls. Comme la réforme agraire est un processus éminemment politique, son unique chance de succès, quelles que soient les modalités qui la caractérisent, réside dans une transformation profonde des relations économiques et des structures du pouvoir dans le secteur rural; en d'autres termes, il faut prévoir et entreprendre dans ce domaine une action beaucoup plus profonde et beaucoup plus large qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

61. D'autre part, le niveau de développement technique reste très faible dans la plupart des exploitations, malgré les efforts accomplis en matière de recherche agricole. Toutefois, l'utilisation plus rationnelle des politiques de crédit et d'investissement, le renforcement des organismes de recherche et de vulgarisation agricoles et diverses autres mesures devraient permettre de faire bénéficier des progrès techniques un nombre beaucoup plus grand de producteurs. Il n'en reste pas moins qu'une politique de développement technologique qui ne s'inscrit pas dans le cadre d'un plan global d'amélioration du sort du paysan et de réduction ou d'élimination du chômage pourrait bien aboutir à accentuer le processus de concentration et à limiter les possibilités effectives d'emploi, ce qui aggravait ce problème à l'échelon de la société tout entière, car l'expérience historique montre que les villes ont tout juste été en mesure de fournir un emploi productif à une partie de leur propre croît démographique.

62. Il existe en revanche d'excellentes possibilités de donner une impulsion notable à l'agriculture et, en général, au développement de toute l'économie latino-américaine. Il suffirait de mentionner par exemple les perspectives brillantes qui s'ouvrent aux industries

des forêts, des pêches, des conserves de fruits et de légumes et à bien d'autres encore. Les industries fournissant des biens de production pour l'agriculture verront leurs débouchés dans la région s'élargir énormément, en particulier si les programmes de transformation sociale évoqués dans cet exposé sont réalisés. Ce développement industriel vigoureux fondé sur l'agriculture aura évidemment des répercussions notables sur les problèmes de l'emploi rural et urbain, ainsi que sur le taux global de croissance économique.

63. D'autre part, le perfectionnement des mécanismes d'intégration contribuera aux transformations structurelles. Toutefois, étant donné les caractéristiques propres à l'agriculture, il ne paraît pas possible d'envisager le processus d'intégration sous la forme d'une élimination indiscriminée des obstacles qui s'opposent au libre échange des produits agricoles. Tous les pays se heurtent, dans une mesure plus ou moins large, à de sérieux problèmes sociaux dans certains ou dans la plupart des sous-secteurs constitutifs de leur agriculture, et une éventuelle ouverture totale des frontières les aggraverait. Envisagé dans une perspective à long terme, ce problème acquiert toutefois une dimension nouvelle. Si l'on considère que la demande de produits agricoles doit doubler au cours des quinze prochaines années, on peut parfaitement concevoir un mécanisme grâce auquel il sera possible de procéder à un réajustement progressif qui, sans trop affecter les unités de production actuelles, permettra de concilier les impératifs du développement des agricultures nationales avec les intérêts du développement de la région ou des sous-régions.

64. On ne pourra le faire que dans la mesure où les politiques agricoles nationales pourront être graduellement harmonisées. En d'autres termes, pour ce qui concerne le secteur agricole, plutôt que de chercher à creuser les problèmes intérieurs de chaque pays, il faudra s'efforcer à l'avenir de trouver des secteurs de convergence où ces problèmes sont moins nombreux.

DECLARATION DU REPRESENTANT DE L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS,

M. REMY FREIRE

65. M. Freire est brièvement intervenu pour transmettre les salutations du Secrétaire général de l'OEA, M. Galo Plaza. Il a rappelé que le Président de la République du Venezuela avait demandé instamment que ceux qui sont chargés de prendre les décisions aient une perception claire de la nature réelle des problèmes qui affectent l'agriculture latino-américaine. Il a terminé en soulignant l'importance que l'OEA attribue aux relations avec la FAO et en particulier à la participation de celle-ci aux études annuelles par pays que réalise le CIAP.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT INTERAMERICAIN

DES SCIENCES AGRICOLES, M. JOSE EMILIO G. ARAUJO

66. L'orateur s'est déclaré heureux d'avoir été invité à prendre la parole à la première séance plénière de la Conférence et il a mis l'accent sur les excellentes relations qui existent entre la FAO et l'IICA et qui sont fondées sur la volonté ferme et sincère de coordonner et d'intégrer les efforts de l'organisme mondial et de l'organisme régional qui sont chargés de la promotion internationale du développement agricole.

67. A titre d'exemple, il a mentionné la réunion technique qui, en janvier 1970, a rassemblé à Santiago des experts des deux institutions et qui a abouti à la rédaction d'un document définissant un cadre à l'intérieur duquel la réforme agraire devrait être réalisée en Amérique latine. Ces propositions de base ont servi à définir le cadre de référence adopté par les membres du Comité technique de la réforme agraire, lors de la présente Conférence. L'entente entre les deux institutions ne se limite toutefois pas au domaine conceptuel, mais couvre également le domaine opérationnel, ce qui assure l'unité des objectifs tout en évitant les doubles emplois.

68. La stratégie fondamentale dont s'inspire l'action des deux organisations consiste à concentrer les efforts sur la consolidation des institutions nationales chargées du développement agricole et de la transformation de la vie rurale, seule voie appropriée pour que ces dernières puissent ensuite agir efficacement avec leurs propres moyens. La seule forme d'assistance internationale possible est celle qui est strictement adaptée aux besoins, aux aspirations et aux possibilités des pays.

69. L'orateur a souligné que l'IICA et la FAO ont aussi en commun la préoccupation croissante d'aider les pays à élaborer des formules de développement qui soient en harmonie avec leur situation réelle. Il devient chaque jour plus évident qu'il ne suffit pas d'accroître la production de biens et de services dans un pays pour assurer le bonheur de ses habitants, car il n'en résulte pas automatiquement une répartition équitable ou une utilisation adéquate de ces biens et services. Au contraire, la déshumanisation du progrès peut aggraver le sous-développement et renforcer la domination des minorités sur les masses. La promotion de l'homme est une condition du développement du milieu où s'accomplit son destin.

70. L'IICA et la FAO sont appelés à remplir des missions légèrement différentes dans cette conception du développement. L'action de l'IICA vise essentiellement à renforcer les institutions agricoles, et l'orateur a cité à cet égard l'appui accordé aux institutions d'enseignement agricole de différents niveaux, les recherches physico-biologiques et socio-économiques, la promotion des transformations structurelles, etc.

71. M. Araujo a mentionné ensuite le problème de la faim qui affecte des millions de latino-américains, conséquences d'un sous-emploi dramatique et d'une croissance démographique inquiétante. Seule une modification profonde des structures du pouvoir dans la société permettra aux pays de réaliser effectivement des progrès. Une telle modification exige un changement du comportement de l'homme, tâche formidable pour laquelle le temps disponible est limité. Il n'y a pas de systèmes de communications susceptibles de faciliter l'association des masses à la grande entreprise de développement dont elles doivent être à la fois le sujet et l'objet. L'orateur a noté en particulier la situation des grandes masses rurales qui sont frappées d'une exclusion non seulement économique mais aussi culturelle et politique.

72. En conclusion, M. Araujo a insisté sur le rôle qui incombe à la FAO et à l'IICA, comme catalyseurs et promoteurs d'initiatives vitales pour le développement, en vue d'aider et d'inciter les pays à réaliser la réforme sociale sans laquelle nous serons impuissants à apporter aux hommes le bien-être et la prospérité qui vont de pair avec les plus hautes valeurs humaines : la dignité et la liberté.

Déclaration du représentant du FIASE, M. Roberto Esguerra-Barry

73. Au nom du FIASE, l'orateur a noté avec satisfaction la coordination étroite des activités entreprises conjointement avec la FAO en Amérique latine, coordination qui sera favorisée par la décentralisation proposée par le Directeur général de la FAO. La nutrition est le secteur où cette coordination se manifeste avec le plus d'éclat, car elle est considérée comme l'un des objectifs du développement. L'analyse des succès et des échecs passés sert de base pour planifier l'action future.

74. L'orateur a mentionné le rapport récent de M. Raoul Prebisch qui définit la décennie des années soixante comme une période de développement, sans politiques de développement. Le domaine de l'alimentation et de la nutrition est une illustration frappante de cette situation. Des progrès ont été réalisés dans certains domaines mais il subsiste des déséquilibres sociaux fondamentaux. C'est pour cette raison que le FIASE, avec l'aide de la FAO, de la CEPAL, de l'OMS, du PAM, du PNUD et des organismes du système américain, songe à concentrer ses efforts sur la promotion de politiques alimentaires et nutritionnelles. A cet effet, il se propose d'abord d'organiser une série de séminaires sous-régionaux réunissant des spécialistes de la santé, de l'agriculture, de la planification, des transports, etc. Le premier sera destiné aux pays du Pacte andin. On passera ensuite à la formation des planificateurs et des techniciens dont les pays ont besoin pour définir des politiques nationales alimentaires et nutritionnelles. Enfin, si les pays le désirent, les organismes financiers compétents pourront être consultés pour voir s'ils sont disposés à collaborer à l'élaboration de

plans nationaux comportant des politiques spécifiques dans ce domaine. L'orateur a conclu en soulignant que les problèmes alimentaires et nutritionnels n'ont pas un caractère sentimental ou humanitaire, mais qu'il s'agit de problèmes fondamentaux pour le développement de l'Amérique latine.

DECLARATION DU SOUS-DIRECTEUR GENERAL-REPRESENTANT REGIONAL DE
LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE, M. JUAN FELIPE YRIART

75. Le représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine a d'abord évoqué l'importante époque que traverse l'humanité, et en particulier l'Amérique latine. Au seuil de la deuxième décennie pour le développement proclamée par les Nations Unies, les pays de la région connaissent de fortes tensions internes résultant de la pauvreté qui demeure le lot d'une grande partie de leur population, à quoi s'ajoute l'impatience croissante qui a pénétré peu à peu la conscience des masses latino-américaines, lesquelles trouvent chaque jour plus intolérables les disparités flagrantes entre leur mode de vie et les conditions de vie dont jouissent les habitants des régions les plus développées et des minorités privilégiées dans le continent même. Les peuples des pays en voie de développement n'acceptent plus de plans timorés et lointains. Ils veulent immédiatement des actions qui améliorent leur bien-être de manière visible au cours de la génération actuelle et ils exigent de participer directement au processus qui déterminera leur avenir.

76. Le développement est la responsabilité de tous les secteurs de l'économie. Ce ne sera pas uniquement l'agriculture qui absorbera la population croissante de nos pays, mais cependant, de manière subjective on compte beaucoup sur ce secteur pour réaliser des conditions socio-économiques meilleures et plus équitables.

77. Parlant de l'accroissement démographique et de ses relations avec la production alimentaire, l'orateur a souligné que le problème de l'Amérique latine n'était pas uniquement de couvrir les besoins de sa propre population mais que les énormes possibilités dont dispose la région lui permettraient de contribuer à nourrir une partie bien plus considérable de l'humanité.

78. Il est préoccupant de voir que les chiffres qui reflètent l'évolution de la production agricole en Amérique latine depuis vingt ans indiquent une baisse persistante du taux d'expansion. L'orateur a en outre souligné que ces chiffres ne sont que des moyennes régionales, qui masquent donc d'importantes différences de pays à pays, de sorte que dans divers pays la situation est plus grave encore.

79. Si l'on ajoute à cette analyse des considérations d'ordre socio-économiques, on est amené à conclure que l'agriculture latino-américaine présente en général un panorama décourageant. De fait, les maigres progrès réalisés n'ont pas été également répartis entre les diverses couches sociales qui participent à la production. D'après les renseignements fragmentaires dont on dispose, quelques catégories en ont bénéficié dans une mesure plus grande. Si tel est le cas, il s'ensuit que certains groupes de la population rurale, qui représentent probablement une majorité, n'ont pratiquement pas connu de promotion véritable au cours de ces dernières années et ont même pu voir leur situation se détériorer dans bien des cas.

80. Quant au niveau de nutrition d'importants secteurs de la population latino-américaine, qui était déjà faible durant ces dix dernières années, il semble qu'il ait encore baissé. La pauvreté, caractérisée par un chômage ou un sous-emploi très élevé et par une consommation alimentaire réduite, règne dans une grande partie de la population rurale.

81. Pour donner une idée des techniques employées et du degré d'exploitation des ressources, l'orateur a signalé que, alors que la moitié environ des terres agricoles de la région sont peu fertiles et qu'une bonne partie du reste présente des problèmes de relief, de drainage ou de sécheresse, l'utilisation des engrais dans la région est en moyenne de 20 kilos à l'hectare seulement, contre 356 kilos au Japon et 400 kilos aux Pays-Bas. Douze millions d'hectares seulement sont effectivement irrigués, sur 108 millions irrigables. Les réserves de terres sont estimées entre 400 et 600 millions d'hectares, soit six fois la superficie actuellement utilisée.

82. Ces rapides indications montrent non seulement qu'une importante capacité de production est inutilisée, mais aussi qu'il faut mieux préparer les terres, mieux utiliser l'eau pour l'irrigation, améliorer les techniques de conservation, cultiver et récolter plus rationnellement, utiliser des engrais, des produits antiparasitaires, etc. et, par-dessus tout, humaniser le travail de la terre au sens large du terme.

83. Après avoir ainsi examiné les tendances de la production durant ces dernières années, les problèmes socio-économiques de l'agriculture et certains des principaux aspects technologiques, une conclusion doit être clairement posée : c'est l'application sage et équilibrée de réformes de structure dans ce secteur et l'utilisation des découvertes techniques pertinentes - tout ceci en harmonie avec la situation socio-économique de chaque pays - qui permettra à l'agriculture latino-américaine de jouer le rôle important qui doit être le sien.

84. Néanmoins, il ne suffit pas que la production agricole l'emporte dans sa course contre la croissance démographique. Ce qui compte, c'est que cette population plus nombreuse ait réellement les moyens économiques d'acheter le surcroît de production. A cet effet, il faut adopter des mesures et des politiques pour modifier la répartition des revenus et les structures actuelles de l'emploi. La création de nouveaux emplois, aussi bien agricoles qu'extra-agricoles, devrait être l'un des principaux moyens d'assurer aux masses les plus pauvres des revenus familiaux croissants. Face à l'accroissement de la demande qui se manifeste, on pourra employer tous les moyens techniques dont dispose l'homme aujourd'hui pour tirer de la terre des fruits plus abondants et imprimer ainsi une impulsion plus vigoureuse à la production agricole. En créant les conditions d'une demande intérieure dynamique, il ne sera pas difficile d'utiliser les ressources disponibles plus intensivement et plus rationnellement.

85. En ce qui concerne le secteur agricole, l'amélioration de la répartition des revenus exigera dans certains pays l'application de programmes de réforme agraire qui s'attaquent avec la même vigueur aux problèmes tant de régime foncier et d'accès aux facteurs de production que de relèvement de la production et de la productivité, grâce à la formation professionnelle et à l'emploi des techniques appropriées.

86. Etant donné la difficulté actuelle d'employer productivement l'énorme excédent de la population rurale en dehors de l'agriculture, il est également impératif de s'attaquer au problème de la micro-propriété terrienne. Pour être efficace, la réforme agraire exigera une approche multidisciplinaire, qui devra nécessairement englober l'assistance technique et financière, la recherche, tant technique qu'économique, la formation du personnel, la dissémination des résultats de la recherche, outre, bien sûr, les décisions politiques en matière de régime foncier.

87. L'élevage, a affirmé l'orateur, est un facteur clé du progrès agricole de l'Amérique latine, car non seulement ce secteur n'a progressé que lentement jusqu'à présent, mais c'est de lui qu'il faut attendre la plus grande partie des protéines animales nécessaires à l'alimentation de l'homme latino-américain moyen. En outre, il offre un énorme potentiel de production, qui permettrait de faire face à l'accroissement rapide de la demande intérieure et de mettre à profit les perspectives favorables existant sur les marchés mondiaux des produits d'origine animale.

88. Il faudra intensifier les activités de développement en recherchant de nouvelles voies qui conduisent à de nouvelles améliorations de vaste portée. L'orateur a mentionné le rapport du Comité technique du développement de l'élevage, qui fait ressortir clairement le degré d'urgence accordé par les pays à la mise sur pied d'un programme régional d'enseignement dans les centres existants, afin de former un nombre suffisant d'experts nationaux possédant la compétence voulue. Il a également mentionné d'autres priorités assignées par ce comité qui a recommandé par exemple de stimuler les programmes de diversification et de renforcer les activités de la FAO en ce qui concerne la santé animale, ainsi que la production et la commercialisation des produits de l'élevage.

89. Quant au rôle que doivent jouer les innovations techniques, l'orateur a rappelé qu'elles ont toujours été un facteur de progrès social et économique. C'est seulement en modifiant, et parfois en extirpant, les structures sociales et économiques incompatibles que l'on pourra

surmonter les résistances qui entravent ce processus. Il apparaît toujours plus certain que la technologie peut faciliter le contrôle rationnel des forces historiques qui retardent les tentatives humaines d'émancipation économique et sociale. La définition d'une stratégie technologique devra se fonder sur l'identification exacte et la recherche incessante des domaines dans lesquels les innovations techniques, adaptées à la situation des sociétés insuffisamment développées, peuvent être profitables, tout en ne suscitant qu'un minimum de problèmes sociaux.

90. L'application de la technologie en Amérique latine doit être adaptée non seulement au cadre physique, mais aussi aux facteurs sociaux, économiques et administratifs. La FAO, a dit M. Yriart, devra consacrer une partie de ses efforts à la technologie et à la recherche.

91. L'orateur a manifesté l'intérêt et l'attention que suscite en lui l'urgente nécessité d'intensifier les recherches sur les cultures indigènes. L'Amérique latine n'a pas le droit d'oublier les siennes et cela exigera un effort régional auquel la FAO se sentira honorée de collaborer.

92. A l'avenir, il faudra également accorder plus d'attention à la question du milieu et de l'aménagement des ressources naturelles. Ce problème ne se pose encore qu'à un petit nombre de pays de la région, mais il faut s'en préoccuper à l'avance pour éviter que le développement ne se paye par la détérioration croissante du milieu humain.

93. Parlant du travail accompli par la FAO dans la région depuis la dixième Conférence latino-américaine, l'orateur a souligné l'action des experts du Bureau régional, du Siège et des programmes de terrain.

94. Il a mentionné la consultation sur l'étude régionale du Plan indicatif mondial que les gouvernements participant à la conférence de la Jamaïque avaient recommandé d'organiser et qui a eu lieu à Santiago du Chili en juillet 1969. Le rapport de cette réunion a été soumis ultérieurement à la quinzième session de la Conférence de la FAO et, grâce à l'action coordonnée des délégations latino-américaines, il a beaucoup contribué à l'approbation de la résolution N° 1/69 concernant l'exécution des études prospectives du développement agricole mondial que la FAO exécute actuellement sur le plan régional.

95. L'orateur a ensuite signalé, parmi les autres activités de la FAO, la création des groupes régionaux de la réforme agraire et du développement de l'élevage, au sein du Bureau régional.

96. A propos du deuxième Congrès mondial de l'alimentation, M. Yriart a souligné la participation active de la jeunesse à cette assemblée, ce qui prouve que la jeune génération engage toutes ses forces intellectuelles et physiques dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice.

97. Passant aux programmes à moyen terme, M. Yriart a souligné la nécessité de concentrer les efforts et de définir les problèmes prioritaires, de manière à utiliser plus efficacement les ressources disponibles. Dans ce contexte, il a souligné que le Bureau régional pouvait beaucoup aider la FAO à placer dans une optique latino-américaine ses connaissances, son expérience et sa compétence lorsqu'elle a à résoudre des problèmes dans ce continent, que ce soit au niveau régional ou au niveau des différents pays.

98. L'orateur a signalé les profondes modifications apportées à la structure des services extérieurs de la FAO, l'adaptation des instruments et méthodes de travail du Bureau régional, comme l'avait recommandé les Etats Membres lors de la Conférence de la Jamaïque, et la réorientation du Programme des Nations Unies pour le développement, laquelle devrait également permettre de mieux articuler l'assistance de la FAO.

99. Il a mentionné les activités que déploie la FAO pour collaborer avec les mouvements d'intégration latino-américains (ALALC, Pacte andin, SIECA et CARIFTA) afin de développer et d'améliorer la coordination des ressources et des programmes dans la région.

100. Il a attribué une importance particulière aux efforts visant à renforcer la coopération de la FAO avec les organismes régionaux et sous-régionaux de caractère multilatéral ou bilatéral.

101. Se référant en premier lieu à la CEPAL, l'orateur a mis l'accent sur le travail de la Division agricole mixte, qui replace le secteur agricole dans la perspective de l'économie générale des pays. Il a mentionné en outre les succès obtenus par le Groupe forestier CEPAL/FAO/ONUDI et le démarrage des activités du Groupe de développement des industries alimentaires, menées elles aussi conjointement avec ces mêmes organismes. Il a évoqué la collaboration des économétriciens de la CEPAL aux travaux que la FAO réalise avec le GAFICA et, en général, aux activités liées à la deuxième Décennie pour le développement.

102. Parlant des relations avec le système interaméricain, l'orateur a souligné les rapports étroits, suivis et francs qui ont été institués avec l'OEA, l'Institut interaméricain des sciences agricoles, l'Organisation panaméricaine de la santé, le Comité interaméricain de l'alliance pour le progrès et la Banque interaméricaine de développement.

103. Un autre aspect important est la collaboration croissante de la FAO à la préparation des réunions annuelles des sous-comités s'occupant des divers pays de la CIAP. On est ainsi assuré que les problèmes agricoles seront examinés en profondeur au cours de ces importantes délibérations, qui servent à orienter la planification nationale et l'aide des organismes internationaux de financement.

104. La FAO jette les bases d'une coordination et même d'une action concertée avec l'IICA, reposant sur l'hypothèse d'une identité de vues concernant la contribution que les deux organisations peuvent apporter au développement agricole de la région. Il convient de signaler spécialement à cet égard la collaboration en matière de réforme agraire et de vulgarisation.

105. L'orateur a fait état des liens étroits qui existent depuis longtemps avec le Bureau sanitaire panaméricain grâce aux Centres interaméricains sur la fièvre aphteuse et les zoonoses. En ce qui concerne la fièvre aphteuse, on organise des programmes grâce auxquels la FAO pourra faire profiter l'Organisation panaméricaine de la santé de ses ressources, de son expérience et de ses possibilités d'accès aux connaissances scientifiques et techniques acquises dans d'autres régions. Toute une gamme d'activités nouvelles intéressant l'alimentation et la nutrition a en outre été entreprise conjointement avec cette dernière organisation.

106. En ce qui concerne la Banque interaméricaine de développement, on espère qu'en 1971 on pourra plus que doubler le volume du programme de coopération visant à étudier dans les pays des projets à financer par la Banque. La FAO a accru sa contribution financière à ce programme et emploie un nombre croissant d'experts à temps complet pour exécuter des missions à ce titre.

107. Il convient de signaler également la coordination de plus en plus étroite entre les activités d'assistance technique de la FAO et les activités financières de la Banque qui bénéficient en outre de la compréhension et de l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement. A titre d'exemple, l'orateur a mentionné l'aide accordée au gouvernement péruvien pour exécuter ses programmes de réforme agraire. Il a également signalé la contribution de la BID au financement de programmes de recherche agricole et d'adaptation technologique.

108. L'orateur a parlé de l'importance des communications dans le monde moderne et indiqué que la FAO mettra l'accent sur l'utilisation de ces nouveaux instruments au service du développement, en s'efforçant d'utiliser les découvertes les plus récentes de l'électronique pour leur assurer une efficacité maximum.

109. Les fonctionnaires de la FAO ne sont pas accablés par l'ampleur et la complexité de la tâche à accomplir pour s'associer aux efforts que déploient les pays de la région en vue de tirer pleinement parti des ressources agricoles et de promouvoir le bien-être de la population. La force de la FAO réside dans son caractère mondial, qui lui permet de réaliser en faveur de l'agriculture un transfert d'expérience sans précédent dans l'histoire.

110. La possibilité pour la FAO de contribuer efficacement à promouvoir le développement de l'agriculture pour que celle-ci puisse jouer le rôle qui est le sien dans l'avènement d'une société juste, où les besoins de l'homme seront satisfaits, dépend paradoxalement de l'humilité avec laquelle on abordera cette tâche.

111. M. Yriart a conclu en assurant que les dirigeants de la FAO n'oublient pas que ce sont les gouvernements qui, au nom de leurs peuples, doivent prendre les décisions difficiles sur ce qui peut être fait. Face à l'enjeu que représentent les richesses des sols, des eaux, des forêts et de la mer, la FAO ne ménage pas ses efforts pour présenter des suggestions aux gouvernements et leur proposer de nouvelles lignes d'action. Toutefois, les techniciens et les dirigeants nationaux doivent aider à définir les secteurs où une intervention de la FAO est souhaitable et la forme que celle-ci doit revêtir, pour que les pays latino-américains en tirent le profit maximum.

Commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la FAO

112. Le Président de la Conférence a rappelé que le 16 octobre marquait le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la FAO et il a rendu hommage à l'Organisation, en déclarant qu'elle apportait une contribution véritable au développement mondial et en soulignant, au nom du Gouvernement vénézuélien, le concours fourni par la FAO au progrès agricole de son pays. Au nom du Directeur général, le Représentant régional a remercié le Président de ses paroles, puis il a donné lecture des paragraphes de l'Acte constitutif dans lesquels sont énoncés les objectifs de l'Organisation, en ajoutant que, malgré le chemin parcouru, des étapes fondamentales restent à couvrir. Avec toute son aptitude à transférer les connaissances, a-t-il dit, la FAO doit maintenant contribuer à résoudre les problèmes socio-économiques de l'agriculture, afin que la technique moderne puisse réellement porter ses fruits.

113. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Michel Cépède, a évoqué les espoirs qu'a suscités la création de l'Organisation en 1945 et exhorté les pays à poursuivre toujours plus vigoureusement la lutte contre la faim et la malnutrition. A l'heure actuelle, a-t-il ajouté, on est bien mieux au courant de la situation critique qui règne dans de nombreuses parties du monde et cette prise de conscience, cette meilleure information, nous obligent à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir à tous les hommes le droit primordial, celui de manger à leur faim.

114. Diverses délégations ont évoqué en termes analogues la signification de cet anniversaire et la résolution ci-après a été adoptée par acclamations.

RESOLUTION 1/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

CONSIDERANT

1. Que le 16 octobre 1970, vingt-cinq ans se seront écoulés depuis la fondation de l'Organisation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
2. Que l'Organisation, conformément à ses objectifs, joue un rôle essentiel dans la promotion du développement de l'agriculture et de l'alimentation et dans l'effort d'amélioration des conditions de vie des ruraux;
3. Que, malgré les progrès réalisés, il est indispensable de renforcer encore l'action de la FAO en Amérique latine, afin de stimuler le changement social et le progrès technologique pour permettre de réaliser effectivement les objectifs de l'Organisation;

DECIDE

1. D'adresser à la FAO, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, une chaleureuse expression de reconnaissance pour l'oeuvre qu'elle a accomplie à ce jour.

RESUME DES DELIBERATIONS

Débat général

115. Conformément à l'ordre du jour approuvé, la Conférence a instauré un débat général sur les thèmes développés par le Représentant régional dans sa déclaration: situation et perspectives de l'agriculture et de l'alimentation, travail de la FAO dans la région et programmes à moyen terme. Les délégations ont été d'accord pour estimer que les exposés préparés par le Secrétariat sur ces questions révèlent un style nouveau dans la documentation de la FAO, en particulier le document LARC/70/8, et le rapport du Comité technique de la réforme agraire (LARC/70/6). Ils affrontent avec sérieux et courage les problèmes de l'Amérique latine et constituent des études de grande qualité où la FAO adopte une attitude résolue face aux réalités et ne se limite pas à de simples descriptions.

116. Les délégations ont également été unanimes à juger très satisfaisante la nouvelle organisation des travaux de la Conférence régionale, qui ont été divisés en deux phases, de sorte que les séances au niveau ministériel ont été précédées de réunions de comités techniques qui ont pu discuter de manière plus ample et plus approfondie les questions d'intérêt essentiel pour les pays. Diverses délégations se sont dites satisfaites des résultats des délibérations des comités de la réforme agraire et du développement de l'élevage. Un jugement favorable a également été porté sur la suppression des exposés nationaux, ce qui a aidé à concentrer les débats sur les thèmes fondamentaux de la Conférence.

117. Diverses délégations ont été également d'accord pour estimer que la décentralisation des fonctions à la FAO avait marqué des progrès, ce qui renforce la confiance des pays dans l'Organisation. Il ne s'ensuit pas, toutefois, que les pays jugent complètement satisfaisante l'action menée dans ce sens. Sans préconiser l'autonomie totale des services régionaux de la FAO, on a affirmé à diverses reprises qu'il y aurait intérêt à donner au Bureau régional un plus large pouvoir de décision, comme l'a indiqué le Directeur général dans son exposé initial. Pour diverses délégations, la concentration des tâches et des ressources au Siège demeure excessive.

118. Les délégations ont noté les explications données par le Directeur général et ont relevé à nouveau, comme ils l'avaient déjà fait à la dixième Conférence régionale, que les ressortissants de pays latino-américains sont très peu nombreux aux échelons directeurs de la FAO à Rome, de sorte qu'ils participent dans une mesure réduite à la prise des décisions.

119. En ce qui concerne le personnel affecté dans la région, ses effectifs ont été jugés insuffisants eu égard aux besoins des pays, et l'on a insisté sur le fait que la FAO devrait veiller davantage à la sélection de ce personnel. Parfois, a-t-on signalé, les vues des experts ne cadrent pas avec celles qu'à maintes fois exprimées la FAO au sujet de l'étroite relation existant entre le développement économique et développement social et de la nécessité de faire participer l'homme à ce processus.

120. Divers orateurs ont souligné que les méthodes de travail de la FAO devraient être adaptées aux caractéristiques humaines et institutionnelles de l'Amérique latine. La principale contribution que l'Organisation peut fournir à la région serait d'aider les gouvernements à former convenablement leurs propres techniciens, de manière qu'ils deviennent les artisans du développement des pays. Ceci exige toutefois que l'Organisation oriente ses efforts vers le renforcement des institutions nationales ou régionales qui existent en Amérique latine.

121. Diverses délégations ont estimé que les activités entreprises par la FAO étaient beaucoup mieux orientées qu'auparavant vers la solution des problèmes de l'Amérique latine. La création du Comité spécial de la réforme agraire, la coordination croissante avec les diverses organismes interaméricains et régionaux et l'appui accordé aux organismes d'intégration régionaux et sous-régionaux ont été notés avec satisfaction. On a également relevé que les projets du PNUD dans lesquels la FAO joue le rôle d'organisme d'exécution représentent l'une des formes d'action les plus efficaces de la FAO, spécialement quand ceux-ci sont intégrés aux organismes nationaux existants et ont pour effet de les renforcer, sans créer de doubles emplois.

122. Le nombre croissant des représentants de la FAO dans les pays a été noté avec satisfaction. Toutefois, une délégation a relevé l'absence de représentant dans son pays et invité le Représentant régional à s'y rendre pour comprendre la réalité et la gravité de ses problèmes agricoles.

123. Il est certain que le fossé entre la FAO et l'Amérique latine, dont le Directeur général a parlé dans son exposé inaugural, a effectivement existé et que le rapprochement doit être réciproque. L'Argentine a fourni un signe tangible de sa bonne volonté à la deuxième consultation sur la viande et la volaille en proposant d'héberger le Groupe d'étude permanent et en offrant à cet effet des ressources financières qui reviennent à doubler presque sa contribution annuelle à la FAO.

124. La justesse du diagnostic pessimiste que le document LARC/70/8 formule sur la situation de l'Amérique latine a été reconnue et une importance particulière a été attribuée au problème de la malnutrition, qui résulte de la mauvaise distribution des revenus et de l'insuffisance croissante des possibilités d'emploi.

125. En ce qui concerne la stratégie du développement évoquée dans les interventions initiales et dans l'étude LARC/70/8, diverses délégations ont été d'accord pour estimer, tout en reconnaissant l'importance de la redistribution des revenus comme stimulant de la demande interne et, partant, de la production agricole, que ce document ne semble pas accorder assez d'attention à l'accroissement des exportations. En premier lieu, on a objecté que cette stratégie n'était pas valable dans le cas de pays comme l'Argentine et l'Uruguay où, étant donné les niveaux actuels de la consommation alimentaire et la faible élasticité de la demande de produits agricoles par rapport aux revenus, la redistribution de ces derniers jouerait essentiellement au bénéfice de la demande de biens industriels et de services. Quant aux pays restants, la stratégie en question aboutirait à transformer en demande réelle la demande potentielle de vastes couches de la population, ce qui stimulera certes l'agriculture mais pourrait créer en même temps divers déséquilibres qualitatifs entre la demande et l'offre. Ces déséquilibres devraient être compensés par de nouvelles importations, ce qui grèverait la balance des paiements.

126. Bref, dans une mesure plus ou moins grande, les problèmes du commerce extérieur des produits agricoles constituent un facteur clef du développement du secteur. Aussi, sans méconnaître l'utilité de stimuler la demande interne dans le cadre d'une stratégie du développement, il faut considérer comme tout aussi importante la recherche de formules permettant d'accroître les exportations régionales de produits. C'est là un aspect qu'il convient de souligner, car la stratégie du développement "de l'intérieur" qui découle du document LARC/70/8 peut aboutir à mettre les pays latino-américains en moins bonne posture pour négocier avec les pays développés. Ces derniers ont en effet l'habitude de soutenir que l'Amérique latine doit se préoccuper d'abord d'élargir son marché intérieur, en améliorant la distribution des revenus, avant de se poser des problèmes d'écoulement de ses excédents exportables.

127. On a déclaré à ce même sujet que la stratégie du développement "de l'intérieur" devient plus valable dans un contexte régional. Dans cette optique, certaines politiques autarciques qui sont préconisées dans les plans de développement agricole élaborés par divers pays latino-américains n'auraient pas de justification réelle.

128. Diverses délégations se sont déclarées entièrement d'accord avec la position adoptée par le Directeur général à propos des rapports Pearson et Jackson. Au sujet du premier, elles ont relevé que les pays avancés ne faisaient rien ou pas grand-chose pour libéraliser leurs importations en provenance des pays en voie de développement et pour consacrer une partie (1%) de leur produit national brut (PNB) à l'aide à ces derniers. Elles ont aussi pleinement approuvé les vues exprimées dans le rapport Jackson au sujet de la programmation au niveau national de l'assistance technique internationale, avec intervention à ce stade du PNUD, de l'organisme d'exécution en liaison avec ce dernier, des organismes nationaux de planification et des ministères respectifs.

129. Une délégation a fait état de certains problèmes qui ont surgi dans le cadre du Programme alimentaire mondial, à cause d'un manque de coordination entre la date où l'aide est parvenue dans le pays et les besoins de ce dernier.

130. L'observateur du Saint-Siège a déclaré que le Souverain Pontife était pleinement conscient de la nécessité de réaliser des transformations structurelles dans les pays en voie de développement et il a signalé que la BID avait reçu une contribution importante pour aider à financer la réforme agraire en Amérique latine. Il importe aussi d'utiliser l'influence des chefs religieux au sein des communautés rurales pour canaliser l'aide que peut fournir la FAO. L'orateur a déclaré que les chefs religieux et les instituteurs ruraux connaissent mal ce que fait et ce que peut faire la FAO.

131. Le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Michel Cépède, a parlé de la structure de la FAO et souligné la nécessité pour les pays de collaborer entre eux, la FAO étant avant tout un organisme intergouvernemental. L'Organisation ne peut faire que ce que ses Etats Membres lui demandent, et cela dans la mesure où les ressources nécessaires sont mises à sa disposition. M. Cépède a déclaré qu'en sa qualité de Président indépendant du Conseil, élu par la Conférence de la FAO, il était en mesure de maintenir des contacts étroits avec les pays et de faire ainsi connaître aux dirigeants de l'Organisation les souhaits et les besoins des Etats Membres.

132. Le Président du Comité du programme de la FAO, M. González Bula Hoyos, a déclaré d'abord que cette conférence régionale venait au moment opportun, étant donné qu'il se tiendra en novembre 1970 une session du Comité du programme puis une session du Conseil de la FAO où le rapport et les recommandations de cette conférence seront examinés très attentivement. De même, quand le point 13 de l'ordre du jour sera abordé, les pays auront la possibilité d'indiquer directement ce qu'ils attendent de la FAO, les priorités qu'ils assignent à son action et la façon de rendre celle-ci plus efficace. L'orateur a souligné que les activités de la FAO en Amérique latine avaient marqué une amélioration notable au cours des deux dernières années. A son avis, ce résultat, que les pays ont reconnu, ne doit pas être enregistré passivement, mais être considéré au contraire comme une incitation à progresser encore plus; il a invité les pays à maintenir une attitude vigilante à cet égard.

133. L'orateur a noté aussi l'intérêt de certaines initiatives prises par la FAO au cours des deux dernières années, notamment l'adoption du système d'établissement du budget par programme, la programmation de l'assistance au niveau national, l'intensification des relations avec les organismes internationaux, etc. Il a souscrit aux suggestions de certaines délégations qui ont demandé à la FAO d'accroître encore les ressources et le personnel affectés dans la région, en indiquant qu'il faudra élaborer des mesures permettant de surmonter les difficultés financières existantes. Finalement, il a déclaré qu'une réaffectation des fonds de la FAO s'imposait.

134. Diverses délégations se sont déclarées heureuses que le Président indépendant du Conseil de la FAO et le Président du Comité du programme aient été invités à participer à cette conférence régionale.

135. A l'issue du débat général, la Conférence a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

RESOLUTION 2170

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Qu'il est indispensable de réorienter les politiques d'assistance technique des organismes des Nations Unies et les modalités selon lesquelles elle est octroyée, en vue d'assouplir le système et de le faire reposer en même temps sur les priorités nationales et régionales;

2. Que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine, dans sa recommandation No 1/68, avait recommandé au Conseil et au Directeur général de la FAO de "déléguer au Représentant régional les pouvoirs les plus étendus pour que celui-ci puisse faire oeuvre efficace, sans obstacles bureaucratiques et sous sa pleine responsabilité, tout en relevant directement du Directeur général ;

3. Qu'à cette même conférence il avait été recommandé d'attribuer "au Bureau régional de la FAO un rôle effectif de centralisation des renseignements techniques dans les domaines de sa compétence, afin de répondre aux exigences de l'évaluation des projets de développement et de financement";

4. Que toute réorientation sera incomplète si l'élaboration des stratégies régionales de développement agricole ne fait pas l'objet d'une coordination adéquate s'accompagnant d'une harmonisation appropriée des priorités nationales et régionales;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine assume des responsabilités accrues dans la définition et la préparation, conjointement avec celui ou ceux des Etats Membres intéressés de la région, des projets spécifiques de développement qui comportent un élément d'assistance technique ou de financement, à l'exclusion naturellement de la phase d'exécution;

2. Que le Bureau régional pour l'Amérique latine apporte ses encouragements et sa participation active aux études à exécuter pour définir l'ordre de priorité des projets et programmes spécifiques d'assistance technique et d'investissement, de concert avec les services nationaux de planification et les organismes de financement extérieurs régionaux et mondiaux;

3. D'instituer la coordination nécessaire au niveau régional et national pour que ces projets spécifiques soient définis et élaborés dans le contexte des stratégies nationales et régionales de développement agricole, de façon à promouvoir le processus d'intégration en cours en Amérique latine;

4. Que les conférences régionales pour l'Amérique latine soient informées des mesures spécifiques adoptées en application de cette résolution et qu'il soit donné connaissance de leurs résultats.

RESOLUTION 3/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant

1. Qu'une forte infection de la maladie communément dénommée "rouille du caféier" (Hemileia vastatrix) a été découverte dans l'Etat de Bahia (Brésil) au début de cette année;

2. Que les gouvernements des pays producteurs de café de la région se sont immédiatement préoccupés de la menace que fait peser son apparition, étant donné que la diffusion des maladies affecterait gravement leur économie;

3. Qu'une réunion scientifique de niveau élevé groupant des représentants des pays producteurs de café d'Amérique, ainsi que des Etats-Unis, du Portugal et de divers organismes internationaux, parmi lesquels la FAO, a été organisée du 29 juin au 3 juillet de l'année en cours à San José (Costa Rica) sous les auspices de l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA) en vue d'examiner un plan d'action international pour coordonner les efforts visant à affronter conjointement ce problème;

4. Que le plan en question est actuellement soumis à l'examen des gouvernements respectifs et des organismes internationaux qui semblent pouvoir et devoir collaborer à son financement et à sa mise en oeuvre;

5. Que la Division de la production végétale et de la protection des plantes de la FAO a créé pour sa part un groupe de travail technique pluridisciplinaire qui s'est occupé activement de ce problème, bien que les fonds nécessaires pour l'affronter comme il faudrait, étant donné son ampleur et son importance, n'aient pas encore été rassemblés;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO

1. Que la FAO collabore sans tarder au programme international conjoint de lutte contre la rouille du caféier proposé par la Commission technique réunie à San José (Costa Rica), en adoptant la solution qu'elle juge la plus opportune dans la limite des moyens à sa disposition pour fournir d'urgence une aide effective et éviter des conséquences économiques et sociales funestes pour une grande partie des pays de cet hémisphère.

2. Qu'il prenne en contact avec le Programme des Nations Unies pour le développement et les autres organismes d'assistance bilatérale et multilatérale pour chercher à obtenir les ressources nécessaires au financement de ce programme.

La région latino-américaine dans l'étude prospective du développement agricole mondial et la contribution de la FAO à la deuxième décennie pour le développement

136. Le Secrétaria a présenté la question en se référant aux documents LARC/70/3/Rev.1 et LARC/70/3/Rev.1 Add. 1, ainsi qu'à certains faits nouveaux dont lesdits documents ne faisaient pas état.

137. En premier lieu, il a été indiqué que les travaux durant l'année en cours avaient tendu à la stricte exécution de la résolution 1/69, adoptée par la Conférence de la FAO à sa quinzième session. On a signalé que les statistiques de base destinées à la préparation des projections de l'offre et de la demande avaient été sensiblement améliorées et mises à jour, que les taux globaux de croissance par pays qui permettent de projeter la demande de produits de l'élevage avaient déjà été fixés, et ceci d'accord avec la CEPAL, que la Division des produits et du commerce international s'employait d'ores et déjà à établir les projections de la demande de produits animaux et qu'on prévoyait d'introduire à très bref délai les hypothèses touchant la redistribution des revenus dans le modèle de projection de la demande, hypothèses dont la Division mixte FAO/CEPAL a fourni les variantes et les bases méthodologiques. Le Secrétariat a également signalé qu'il s'employait activement à élaborer une méthodologie des projections de l'offre des produits de l'élevage, ce qui devrait permettre de définir des options en matière de production et de formuler des politiques agricoles concrètes en fonction des valeurs possibles de la demande et des objectifs d'où partira toute l'analyse de l'Etude prospective. Ces objectifs sont l'accroissement du PIB agricole et l'amélioration de sa répartition, le relèvement des niveaux nutritionnels de la population et la création d'emplois nouveaux dans le secteur agricole.

138. La Conférence a ensuite été brièvement mise au courant des activités entreprises et des contacts établis par le Bureau consultatif de politique générale depuis le début de l'année à propos des travaux de la deuxième Décennie pour le développement, tant avec les divisions techniques de la FAO qui opèrent au Siège et dans la région qu'avec divers organismes des Nations Unies, tels que la CEPAL, l'OIT, le CDPPP, etc.

139. Troisièmement, le Secrétariat a brièvement évoqué certains des principaux progrès réalisés dans la région, en ce qui concerne les premiers travaux de l'Etude prospective. On a indiqué en particulier que des accords provisoires ont été réalisés avec la CEPAL à propos de divers problèmes macro-économiques. Une des plus sérieuses limitations de l'Etude a été soulignée, à savoir qu'elle n'apporte pas une vue d'ensemble satisfaisante des rapports intra-sectoriels et inter-sectoriels.

140. Enfin, à propos de l'assistance aux programmes sous-régionaux d'intégration économique, le Secrétariat a rendu compte des progrès réalisés à cet égard avec le GAFICA pour ce qui est des pays du SIECA et signalé la priorité dont fait l'objet l'assistance aux pays du Pacte andin. Il a été indiqué en outre que deux fonctionnaires de la FAO visiteraient la zone du CARIFTA immédiatement après la Conférence régionale, afin de déterminer les modalités d'une assistance éventuelle à accorder aux pays de ce groupe sous-régional d'intégration.

141. En conclusion, le Secrétariat a expressément invité la Conférence à tenir compte de l'importance que présente l'établissement de contacts pratiques et opérationnels avec les pays de la région, en lui suggérant à cette fin d'examiner une éventuelle recommandation invitant chacun des gouvernements à charger une haute personnalité de la liaison entre la FAO et les autorités nationales, aux fins de l'exécution de la résolution 1/69 et des travaux de la deuxième Décennie.

142. Le débat sur cette question a montré que les pays latino-américains étaient généralement satisfaits des vues exposées dans le document LARC/70/3, qui dénotent de la part de la FAO une attitude ouverte face aux critiques que ces pays avaient adressées au PIM et une ferme volonté d'accueillir les suggestions qu'ils avaient émises afin de transformer le PIM en une étude prospective du développement diversement orientée. A cet égard, plusieurs délégations ont remercié le Directeur général d'avoir appuyé la position des pays latino-américains lors de la quinzième session de la Conférence de la FAO, ce qui a abouti à l'adoption de la résolution n° 1/69.

143. Les participants à la Conférence se sont généralement accordés à souligner les avantages de cette nouvelles étude par rapport au PIM, avantages qui peuvent se résumer ainsi: a) mise à jour de la base statistique et choix de 1970 comme année de référence; b) utilisation d'une combinaison de séries historiques et de séries spatiales comme élément de base pour les projections de la demande. La chose est importante, car les seules séries historiques ne tiennent pas compte des situations où la demande est déprimée, comme c'est le cas de la viande dans certains pays par exemple; c) détermination de l'élasticité-revenu de la demande par classes de revenu, ce qui permet de remplacer avantageusement les élasticités moyennes fournies par les séries historiques; d) fixation à 6 % du croît moyen du produit intérieur brut pour l'ensemble des pays en voie de développement comme l'un des éléments de base des projections; e) utilisation d'un modèle souple et non pas rigide, d'où la possibilité de formuler des variantes dans les projections de la demande tant intérieure (en considérant les effets de de différents hypothèses touchant la distribution des revenus) qu'extérieure (en prévoyant différents niveaux d'exportation des produits agricoles) et de la structure de l'offre (en tenant compte de son effet sur l'emploi, la nutrition et le revenu de la population rurale); f) intention expressément formulée dans le document LARC/70/3 de rester en étroite contact avec les différents gouvernements durant l'exécution du travail; g) élargissement du champ géographique de l'étude de manière qu'elle englobe 25 pays, parmi lesquels Cuba, la République Dominicaine, la Guyane, la Jamaïque, Porto Rico et Trinité-et-Tobago; h) inclusion dans l'Etude d'une analyse des politiques des pays développés, et i) traitement prévu pour les pays signataires du Pacte andin.

144. Diverses délégations ont formulé, dans un esprit constructif, quelques réserves sur l'approche adoptée dans l'Etude prospective. La principale préoccupation concerne le traitement réservé à la question de la demande extérieure dans le document LARC/70/3, qui a été qualifié de timide et qui contraste avec l'importance attribuée à la redistribution des revenus. On a déclaré en outre que l'une des faiblesses de l'Etude proviendra de ce que le modèle macro-économique sur lequel elle repose n'a pas un caractère inter-sectoriel. Il s'ensuit que le secteur non agricole figure comme résidu et, partant, que les effets croisés entre la croissance des secteurs agricole et industriel ne sont pas analysés. De même, on méconnaît l'importance et l'effet du secteur des services comme stimulant de la croissance du secteur agricole et réciproquement. On a toutefois reconnu que l'étude de cet aspect excède les possibilités de la FAO et qu'elle devrait être envisagée lors de l'élaboration de la stratégie de la deuxième Décennie pour le développement. Une autre limitation a été mentionnée, même si elle a été considérée comme pratiquement insurmontable dans l'état actuel des choses: les projections reposent sur l'hypothèse de prix relativement constants.

145. L'attention a été appelée sur le danger auquel on s'expose en continuant d'utiliser les taux de croissance démographique qui ont été employés jusqu'à présent par différents organismes internationaux, car il existe de très bonnes raisons de penser que les recensements récemment effectués par différents pays donneront à cet égard des chiffres sensiblement plus faibles. Il existe des indications dans ce sens au Brésil, à Cuba et au Chili.

146. Quant au désir exprimé par le Bureau consultatif de politique générale de la FAO d'instituer d'étroites relations avec les pays, on a souscrit à la suggestion du Secrétariat tendant à ce que chaque pays désigne un haut fonctionnaire qui assurerait la liaison pour l'échange de renseignements et la discussion des résultats provisoires, à mesure qu'ils seraient acquis. Il a également été suggéré, quand les circonstances le rendent souhaitable, d'organiser des réunions consultatives techniques, formule efficace qui permettrait aux gouvernements de participer à l'élaboration de l'Etude.

147. Pour obvier à la limitation des ressources mentionnées dans le document LARC/70/3, une délégation a proposé de concentrer les efforts en donnant moins d'importance à l'analyse et à la projection de la demande - question qui a déjà été étudiée en diverses occasions et par divers organismes - et d'affecter les ressources plutôt à l'analyse de l'offre et de la structure technique de la production.

148. La Conférence a approuvé à l'unanimité la résolution 4/70. La délégation de l'Argentine a toutefois formulé des réserves quant au deuxième paragraphe du préambule, déclarant qu'il suffisait à son avis de mentionner la nécessité de modifier la distribution des revenus, sans indiquer en détail les moyens à utiliser à cet effet. Elle a également critiqué l'emploi du mot "transformation" et suggéré de lui substituer le terme "évolution" ou "développement".

RESOLUTION 4/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

1. Ayant pris connaissance du document LARC/70/3 et entendu les déclarations du Directeur général et du Secrétariat concernant l'Etude prospective du développement agricole mondial;

2. Considérant que, dans la majorité des pays de la région, la modification de la répartition des revenus en faveur des groupes moins privilégiés de la population, par le moyen de la réforme agraire, et des politiques fiscales ou à l'aide d'autres mesures jugées appropriées par chaque pays, est indispensable à la transformation de l'agriculture et des économies nationales;

3. Considérant que, outre cette modification de la distribution des revenus, l'expansion de la demande extérieure de produits agricoles est essentielle pour que l'agriculture latino-américaine atteigne des taux de croissance suffisants et que, si les difficultés rencontrées aujourd'hui par les exportations des pays de la région devraient persister, leurs économies ne parviendront pas à progresser à un rythme correspondant à l'ampleur des problèmes;

4. Considérant qu'il faut harmoniser et coordonner les politiques sectorielles des pays de la région afin de parachever les processus d'intégration régionale et sous-régionale et que ces pays ont manifesté le désir de progresser dans la voie de la constitution d'un marché commun latino-américain;

5. Jugeant indispensable que l'Etude prospective s'exécute en étroite collaboration avec les pays;

Décide de:

1. Reconnaître les efforts accomplis par l'Organisation pour faire de ce qui avait été appelé le Plan indicatif mondial une Etude prospective de caractère véritablement mondial;

2. Recommander au Directeur général de tenir dûment compte de la stratégie visant à une distribution plus équitable des revenus lors de l'exécution des travaux nécessaires à l'Etude prospective, diverses variantes en matière de redistribution étant retenues à cet effet;
3. Recommander au Directeur général que l'Etude prospective prévoie d'emblée plusieurs variantes en matière d'expansion des exportations extra-régionales de produits agricoles latino-américains, notamment à destination des pays développés, afin de mesurer la réaction de la croissance du secteur agricole latino-américain face à ces variantes;
4. Souscrire à la proposition du Directeur général et du Représentant régional touchant l'intensification de la collaboration entre la FAO et les organismes d'intégration régionaux et sous-régionaux, dans tous les domaines où une telle collaboration apparaîtra indiquée;
5. Recommander au Directeur général de créer un dispositif efficace de consultation périodique entre la FAO et les gouvernements de la région, durant les diverses phases préparatoires de l'Etude prospective du développement agricole mondial.
6. Recommander à chacun des Etats Membres d'établir avec la FAO les contacts voulus pour assurer le fonctionnement du dispositif de consultation prévu au paragraphe précédent et de fournir les informations pertinentes nécessaires à l'exécution de l'Etude prospective du développement agricole mondial dans le cadre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Commerce extérieur : problèmes et perspectives des pays de la région

149. Présentant la question, le Secrétariat a d'abord évoqué le travail de pionnier qu'effectue l'Amérique latine en vue d'améliorer l'organisation du commerce extérieur des produits agricoles. Toutefois, bien qu'elle ait progressé vers l'intégration régionale et sous-régionale plus que toute autre région en voie de développement, on ne saurait dire que ses échanges extérieurs de produits agricoles contribuent beaucoup à son expansion.

150. La FAO consacre chaque année des études à la situation et aux perspectives à court terme des produits sur le marché mondial. Tous les cinq ans environ, elle prépare des projections à long terme de l'offre et de la demande. En outre, par le biais de son Comité des produits (CP), la FAO procède à des analyses et organise des consultations intergouvernementales portant sur dix produits. Les examens techniques et économiques effectués collectivement par ces groupes d'études fournissent une base essentielle pour toute décision internationale que peuvent appeler les produits en question. En outre, ils aident les gouvernements à mieux préparer leurs programmes de production et de développement. En matière d'accords internationaux, le Secrétariat a indiqué qu'on pourrait envisager des accords sur de nouveaux produits.

151. Toutefois, certains problèmes sont trop vastes pour qu'on puisse les résoudre selon la méthode produit par produit. On a cité à cet égard le cas de certains produits de la zone tempérée que l'Amérique latine exporte vers des pays industriels, lesquels appliquent à ces mêmes productions des mesures protectionnistes telles que prix de soutien élevés et subventionnement des exportations. Ceci représente un sérieux frein à la production des pays exportateurs et à son développement, ainsi qu'un gaspillage économique à l'échelon mondial du fait qu'on utilise des ressources moins productives et que les consommateurs doivent payer des prix plus élevés.

152. Certains pays développés, conscients des problèmes précités, ajustent unilatéralement leurs politiques protectionnistes en raison du coût élevé de leur application. La nécessité de mécanismes de rechange qui profitent aux pays tant importateurs qu'exportateurs est de plus en plus largement perçue. Il faudra pour cela disposer, sous une forme ou sous une autre, d'un système international d'ajustement des politiques agricoles. La question sera étudiée pour la première fois à Rome par le Comité des produits. Le rôle que la FAO peut jouer à cet égard, en collaboration avec d'autres organismes, pourrait être d'étudier objectivement le type de protectionnisme appliqué par les divers pays et l'ampleur des distorsions qui en résultent pour l'économie. En outre, l'Organisation pourrait offrir un centre de

discussions internationales, fondées sur les informations ainsi recueillies. Les travaux actuellement en cours sur les projections relatives aux produits et sur le secteur agricole des pays développés représentent une base satisfaisante pour une discussion internationale des problèmes d'ajustement des politiques.

153. On a fait observer qu'il était loisible aux pays de demander, par l'intermédiaire du PNUD, une assistance technique en vue d'appliquer à leurs situations propres les analyses globales réalisées par la FAO. En outre, la FAO a créé, en coopération avec le Centre international GATT/CNUCED et le PNUD, un petit service de promotion des exportations qui peut s'occuper des demandes de conseils ou d'assistance de portée limitée dans ce domaine.

154. Le Secrétariat a présenté ensuite quelques considérations sur les processus d'intégration régionale et sous-régionale. Il a signalé qu'il existait à cet égard certains dangers, comme l'atteste l'expérience du Marché commun européen. L'un d'eux est la division du monde en un nombre excessif de blocs fortement cloisonnés qui ont pour effet de freiner et non pas de stimuler le commerce mondial. La FAO est en mesure d'accorder aux mouvements d'intégration une aide revêtant des formes diverses, en fournissant aux gouvernements des renseignements ou des conseils pour la solution des difficiles problèmes que pose le secteur agricole au cours de ces processus d'intégration. On envisage la possibilité d'organiser quelques séminaires qui réuniraient des représentants de pays participant à des plans régionaux et sous-régionaux d'intégration, de manière qu'ils puissent confronter leurs expériences.

155. A propos de l'assistance technique que fournit la FAO pour renforcer le mouvement d'intégration en Amérique latine, le Secrétariat a apporté quelques éclaircissements sur la façon dont travaille le Groupe consultatif de la FAO pour l'intégration économique centraméricaine (GAFICA). Les activités de ce groupe, qui se compose de onze experts, ont trait essentiellement à la planification du développement agricole régional et au parachèvement du marché commun des produits de l'agriculture. Il travaille en liaison étroite avec les sections du commerce et du développement agricole du Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA). Parmi ses activités, il faut mentionner sa contribution au Programme régional de stabilisation des prix des céréales de base, ses études sur le régime foncier, l'amélioration et la normalisation des statistiques agricoles nationales, la promotion des exportations extrarégionales, etc.

156. Depuis le début de 1970, le Groupe consacre toute son attention et tous ses efforts à la préparation d'un plan prospectif de développement et d'intégration de l'agriculture en Amérique centrale. L'objectif de ce plan, qui s'élabore avec l'appui direct du Siège de la FAO, est d'offrir une base solide pour les délibérations futures touchant la coordination et l'harmonisation des politiques nationales de développement agricole.

157. A propos du commerce des produits de la pêche, le Secrétariat a indiqué qu'il existait des conditions très propices pour intensifier les échanges intrarégionaux et développer les activités conjointes en matière d'exploitation et d'utilisation des ressources des pêches, en vue d'accroître soit la consommation intérieure en Amérique latine, soit les exportations vers d'autres régions. L'écoulement sur les marchés extérieurs des produits de la mer destinés à l'alimentation humaine pourra être développé moyennant une politique de promotion des exportations. Enfin, a-t-on souligné, la demande solvable desdits produits sur les marchés intérieurs dépend du revenu réel des populations et de la mesure dans laquelle les protéines provenant du poisson pourront concurrencer plus efficacement les autres protéines animales ou végétales.

158. Quant au commerce des produits forestiers, le Secrétariat a souligné l'importance de ce secteur, qui offre d'excellentes possibilités d'améliorer considérablement les recettes d'exportation. Aussi est-il regrettable que depuis dix ans, l'Amérique latine soit restée en arrière sous ce rapport, si l'on considère les progrès réalisés dans d'autres régions en voie de développement. Cette stagnation relative est due à des facteurs de caractère plutôt institutionnel qu'économique ou technique.

159. Jusqu'à présent, rares sont les pays de la région qui ont élaboré une stratégie à long terme pour le secteur des forêts et des industries forestières. Aussi n'existe-t-il encore guère de plans nationaux de développement forestier totalement intégrés avec les plans de développement économique général. En conséquence, seul un petit nombre de pays disposent d'une base satisfaisante pour établir un ordre d'urgence entre les divers projets de développement du secteur. Les services forestiers sont faibles pour la plupart et manquent de prestige et de l'autonomie nécessaires, outre qu'ils ne sont pas orientés de manière à contribuer au développement dans une mesure significative. Ces faiblesses institutionnelles constituent néanmoins un sérieux obstacle aux investissements, qu'ils proviennent du secteur privé ou d'organismes internationaux de financement.

160. La Conférence a été informée des principaux résultats de la Réunion latino-américaine sur les perspectives de développement des industries forestières, organisées par la FAO à Mexico en mai 1970, en collaboration avec la CEPAL et l'ONUDI. Les participants à cette réunion ont conclu notamment que les conditions techniques, économiques et politiques avaient évolué dans la région au point qu'il est actuellement possible d'envisager la création de complexes industriels forestiers sous forme d'entreprises mixtes multinationales ou binationales, orientées essentiellement vers l'exportation. Ils ont recommandé que les gouvernements, en particulier ceux qui participent aux systèmes d'intégration économique régionale, étudient cette proposition. Bien qu'il existe de vastes possibilités d'industrialisation fondées sur la substitution des importations, cela ne doit pas aboutir, comme dans le passé, à l'implantation d'installations petites, inefficaces et coûteuses, car c'est le plus sûr moyen de gaspiller le potentiel d'exportation considérable du secteur forestier.

161. Les exportations de produits forestiers ne sont pas l'unique contribution que le secteur forestier peut apporter à l'amélioration des recettes en devises. L'assistance accrue que la FAO fournit aux pays de la région en vue de l'aménagement de la faune sylvestre et de la création de parcs nationaux et de zones de loisir a été soulignée. Ces mesures améliorent les recettes provenant du tourisme et répondent aussi à la nécessité urgente pour les gouvernements de prendre des initiatives pour conserver et mettre en valeur leurs ressources naturelles irremplaçables, conformément à la préoccupation croissante de protéger l'environnement.

162. A la réunion de Mexico, on a mis l'accent sur les activités du Groupe consultatif FAO/CEPAL/ONUDI des industries forestières et sur l'appui de la FAO aux études concernant les forêts et les industries forestières, dans les dispositifs d'intégration régionale. La priorité que la FAO a proposé d'assigner à ses activités touchant les forêts et les industries forestières en Amérique latine, particulièrement au renforcement des institutions forestières et à la planification du développement du secteur forestier, a également été jugée légitime et entièrement conforme aux exigences des pays de la région.

163. La Conférence a longuement examiné la question du commerce extérieur. Les participants se sont généralement accordés à reconnaître l'importance du rôle stratégique du commerce extérieur des produits agricoles dans le développement de l'économie latino-américaine.

164. La plupart des délégations sont convenues de ce qui suit: a) la structure actuelle des marchés mondiaux est injuste et il faut réaliser un aménagement du commerce international visant essentiellement à assurer un traitement équitable à tous les pays; b) la situation actuelle du commerce international des produits agricoles limite sensiblement les possibilités de développement économique des pays latino-américains, en particulier de ceux dont l'économie dépend fortement du commerce agricole; c) le développement futur de l'agriculture latino-américaine et mondiale dépendra pour beaucoup des progrès réalisés en vue de réorganiser le commerce international des produits agricoles. A cet égard, on a souligné qu'il existe, pour les problèmes de production, des solutions techniques qui sont adoptées de façon croissante et progressive dans diverses régions; d) les négociations qui ont eu pour cadre les organismes des Nations Unies spécialement chargés des problèmes commerciaux - le GATT et la CNUCED - ont débouché sur une impasse.

165. Les délégations sont d'avis que la FAO doit jouer un rôle important dans la restructuration de l'agriculture sur le plan mondial, en sa qualité d'organisme spécialisé dans les questions agricoles et alimentaires. Les pays de la région ont confiance en elle, mais ils estiment qu'elle pourrait devenir une organisation de second ordre si elle n'adopte pas une attitude résolue dans ce domaine.

166. Les délégations ont entendu avec satisfaction l'exposé du Secrétariat concernant le genre d'assistance que la FAO peut fournir et qui, à leur avis, permettra de sortir de l'impasse susmentionnée. Il importe particulièrement que la FAO continue d'analyser la situation produit par produit, qu'elle utilise ses moyens scientifiques de recherche pour préparer une étude objective sur les problèmes divers qui ont leur origine dans les mesures protectionnistes appliquées par plusieurs pays et que des discussions intergouvernementales soient organisées sous son égide pour éliminer les contraintes que la structure actuelle du commerce international exerce sur l'économie des pays en voie de développement.

167. Les résultats des tentatives d'amélioration des politiques commerciales faites par l'intermédiaire des mécanismes existants ont été critiqués. La CNUCED est relativement paralysée, à cause du manque de volonté politique des pays développés qui ne se décident pas à entamer un processus de négociations franches et, de ce fait, elle n'apporte pas les solutions espérées par les pays en voie de développement. De son côté, le GATT n'a pas contribué à créer une situation nouvelle répondant aux exigences du développement de ces pays, car il fonctionne comme une espèce de club restreint, plutôt que comme une institution de caractère mondial. En outre, les problèmes commerciaux sont traités au sein du GATT de façon fragmentaire et non dans le contexte global du développement. L'efficacité avec laquelle cet organisme s'est occupé du commerce entre les pays avancés ne s'est pas accompagnée d'une action comparable pour améliorer les relations entre ces pays et les pays en voie de développement. En revanche, la FAO se trouve dans une situation privilégiée pour aider les régions en voie de développement. Sa vision globale des aspects économiques, techniques et sociaux des systèmes de production et de commerce dans tous les pays lui permet d'analyser objectivement la validité des politiques protectionnistes appliquées par les pays avancés.

168. Plusieurs délégations ont noté avec satisfaction les efforts déployés par les Nations Unies et spécialement par la FAO en vue de promouvoir la conclusion d'accords sur les produits, qui sont non seulement un élément de stabilisation du rapport offre-demande sur les marchés mondiaux, mais aussi de véritables instruments de coopération internationale et de politique économique. On a signalé toutefois que, bien que 70 pays en voie de développement se soient prononcés en faveur de la conclusion d'accords de stabilisation pour les produits, lors de la deuxième réunion de la CNUCED, nombre d'entre eux n'ont pas adhéré à ces accords après leur conclusion.

169. Des observations ont été faites à propos de quelques accords déterminés. Le délégué brésilien a déclaré que son gouvernement était préoccupé par les niveaux auxquels les contingents pour 1970-71 ont été fixés dans l'Accord international sur le café, les jugeant excessifs. Le gouvernement brésilien continuera malgré tout à appuyer cet accord, car il le juge d'une importance vitale pour l'économie des autres pays en voie de développement. Quant à l'Accord sur le sucre, il a fonctionné avec succès, ses dispositions ayant été respectées de manière générale par tous les Etats Membres. Ses mécanismes de régulation ont bien fonctionné sans que surgisse aucun conflit qui mette en péril ses clauses et son existence même.

170. Une délégation a déclaré que ces accords sur les produits n'apportent pas, en eux-mêmes, une solution à nombre des problèmes qui affectent le commerce international. Il faut pour les résoudre toute une gamme de mesures qui varient dans chaque cas. Par exemple, la nature périssable du produit et les possibilités de substitution de certains produits affectent tout accord possible sur les prix.

171. La Conférence a approuvé à l'unanimité les résolutions 5/70 et 6/70 ci-après, bien que les délégations de la France et des Etats-Unis aient exprimé des réserves à l'égard du troisième paragraphe du dispositif de la résolution 5/70.

RESOLUTION 5/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant:

1. Que l'exportation des produits de base fournit aux pays de la région la quasi-totalité de leurs recettes en devises;
2. Que la régulation de l'offre et de la demande sur les marchés assure une certaine stabilité de ces recettes;
3. Que les accords sur les produits contribuent à cette stabilité;
4. Les conclusions de la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine concernant les relations commerciales avec les pays développés et celles de la dixième Conférence régionale concernant les termes de l'échange;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO:

1. Que la FAO intensifie ses travaux de mise à jour de l'étude comparative entre les prix unitaires d'exportation des produits agricoles et les prix d'importation de certains produits choisis et que les résultats de cette analyse soient soumis à la Conférence générale et aux Conférences régionales;
2. Que la politique des pays en voie de développement de la région tendant à appuyer la conclusion d'accords sur les produits se concrétise par la participation aux accords existants des pays qui n'y sont pas encore parties;
3. Que les pays développés appliquent une politique conforme aux principes et aux objectifs adoptés par les première et deuxième Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
4. Que la FAO se préoccupe constamment d'appuyer les demandes formulées par les pays en voie de développement, lors des première et deuxième Conférences des Nations Unies sur le commerce et le développement, à l'effet de modifier les conditions dans lesquelles se déroulent les échanges internationaux, et que tous les documents de la FAO relatifs à la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement soulignent l'intérêt qu'une telle modification revêt pour les pays en voie de développement.

RESOLUTION 6/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. L'importance que revêt le commerce extérieur des produits agricoles pour le développement économique des pays de la région;
2. La faible mesure dans laquelle les pays en voie de développement ont profité de l'expansion du commerce international des produits et le fait que cette répartition inégale des bénéfices dérivant du commerce extérieur réduit les possibilités de développement des pays en question;
3. Que les politiques de protectionnisme agricole adoptées par les pays industrialisés sont l'une des causes principales de la situation décrite ci-dessus, mais que ces politiques, à leur tour, résultent souvent de facteurs structurels propres aux pays en question, problème qui nécessite une étude approfondie et dont la solution ne pourra être que progressive;

4. Que la situation susmentionnée met clairement en évidence la nécessité d'une harmonisation internationale de l'agriculture;
5. Que, comme les politiques de protectionnisme agricole ont leur origine dans la production et, partant, s'étendent aux aspects économiques, techniques et sociaux de la production agricole, la FAO est l'organisme international qui a une compétence générale dans ce secteur;
6. Que, si la FAO doit jouer un rôle déterminant dans la solution future des problèmes agricoles mondiaux, elle devra participer au processus de restructuration du commerce international des produits agricoles;

Décide:

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO

1. De poursuivre l'analyse des problèmes de produits et de chercher à les résoudre en adoptant l'approche par produit ou par groupe de produits;
2. D'utiliser la FAO pour étudier objectivement les problèmes créés par les politiques de protectionnisme agricole des divers pays en ce qui concerne le volume du commerce extérieur des produits;
3. D'employer les organes compétants de la FAO comme centres de délibérations intergouvernementales où, à la lumière d'études du type mentionné au paragraphe précédent, on pourra chercher le moyen de contribuer à l'élimination progressive mais continue des problèmes nés des politiques actuelles de protectionnisme agricole.

172. La délégation de l'Argentine s'est penchée spécialement sur le problème de la viande, en signalant que les difficultés générales signalées pour les produits affectent aussi la viande et que, comme la création d'un groupe d'étude des viandes et de la volaille est sur le point d'être décidée à Rome, il importerait que celui-ci soit installé en Amérique latine. Le gouvernement argentin a donc demandé au Comité des produits de la FAO que le siège et le secrétariat du groupe en question soient installés à Buenos Aires, le gouvernement argentin étant disposé à prendre à sa charge les dépenses supplémentaires qui en résulteront pour la FAO.

173. La Conférence a alors adopté à l'unanimité la résolution suivante:

RESOLUTION 7/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Les résultats de la deuxième Consultation sur la viande et la volaille, qui s'est tenue à Buenos Aires et qui a décidé de recommander au Comité des produits la création d'un groupe d'étude chargé de constituer une documentation complète sur la situation actuelle et les perspectives des produits en question, d'analyser les programmes relatifs à l'expansion de la production de viande et de volaille, d'échanger des informations sur les techniques modernes de production et, de manière générale, d'analyser et d'évaluer la situation des marchés, afin d'étudier les moyens de résoudre les problèmes liés tant à l'expansion de la production qu'à la commercialisation de la viande et de la volaille;
2. Que l'exécution des tâches et la réalisation des objectifs définis dans ladite recommandation sont d'une importance capitale pour le développement économique de l'Amérique latine;

3. Que la République argentine a atteint un haut niveau technologique en matière de production et de traitement industriel de la viande et possède un système moderne de commercialisation de cette production;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO

1. De constituer au plus vite le Groupe d'étude de la viande et de la volaille dont la création a été proposée par la deuxième Consultation ad hoc, tenue à Buenos Aires;
2. D'installer dans cette ville le Groupe d'étude et son secrétariat permanent.

174. Mention a été faite des pressions exercées par certains pays du Marché commun européen pour maintenir les préférences commerciales en faveur de leurs ex-colonies d'outre-mer, au détriment des intérêts des pays exportateurs d'Amérique latine. L'Amérique latine doit protester fermement contre ces agissements. En réponse à ces critiques, on a relevé que les échanges entre l'Amérique latine et le Marché commun européen ont augmenté plus rapidement que les échanges avec les pays africains et que la création de la Communauté économique européenne n'a pas eu de répercussions négatives en Amérique latine.

175. La Conférence a souligné la nécessité de maintenir et de renforcer l'appui que la FAO accorde aux processus d'intégration économique en Amérique latine. En pratique, il faudrait que la FAO intensifie sa collaboration avec l'ALALC et qu'un groupe consultatif permanent soit créé pour les pays signataires du Pacte andin.

176. Il a été suggéré que la FAO prépare, pour la douzième Conférence régionale, un document traitant spécialement des perspectives du commerce des produits forestiers et halieutiques. A ce propos, on a relevé le rôle important que peuvent jouer ces secteurs dans la diversification du commerce extérieur de la région.

Science et technologie

177. Le Secrétariat a présenté la question en se référant au document LARC/70/5 "Contribution de la technologie au développement agricole de l'Amérique latine" et à un second document "Politiques technologiques et développement agricole" préparé à la demande du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine par MM. Jacobo Schatan et Solon Barraclough.

178. On a relevé d'abord l'immensité de la tâche que l'agriculture latino-américaine devra affronter afin de nourrir et vêtir une population qui croît à un rythme vertigineux et de produire en même temps pour l'exportation, de manière à obtenir les devises nécessaires à stimuler le processus de développement.

179. Il existe de grandes réserves de terres en Amérique latine, mais il faudra accomplir un gros effort et montrer beaucoup d'imagination pour que ces terres puissent être mises en état de produire. La superficie cultivée a augmenté assez rapidement, mais la phase de mise en valeur facile est pratiquement terminée.

180. Le document LARC/70/5 énumère certaines des connaissances techniques qui pourraient être appliquées à l'agriculture, aux forêts et aux pêches, pour tirer effectivement parti de ces ressources potentielles et en accroître la productivité. Toutefois, ces techniques devront être adaptées pour devenir vraiment utilisables dans la région. Malheureusement, cette exigence qui paraît évidente est rarement prise en considération. L'Amérique latine semble entrer dans l'ère technologique sans préparation suffisante et sans institutions adaptées aux conditions nouvelles. D'où l'habitude d'utiliser des techniques, normalement d'origine étrangère, sans les ajuster aux caractéristiques physiques, économiques et sociales du continent.

181. Le manque de dynamisme de l'agriculture latino-américaine est notoire et il y a déjà un certain temps que diverses voix soulignent que l'accélération du développement passe par le changement des structures existantes. Toutefois, d'autres voix plus influentes ont préconisé à la place la solution de la modernisation en faisant valoir qu'elle serait génératrice de bien-être pour tous. Les auteurs du document Schatan-Barraclough affirment que cette assertion est erronée et leur thèse centrale est que les changements technologiques et les changements culturels en profondeur sont indissociables. Insérée dans les structures traditionnelles, la modernisation renforce la concentration de la richesse et des revenus, d'où une aggravation du chômage et de la misère. Comme le chômage ne se limite pas aux campagnes, l'émigration ne résout pas le problème.

182. D'autre part, une réforme agraire authentique doit nécessairement apporter aux agriculteurs des techniques avancées, surtout si c'est la société tout entière qui se transforme. Dans une nouvelle structure sociale où la redistribution des revenus libère la demande comprimée des masses, l'agriculture doit moderniser rapidement ses techniques pour pouvoir y faire face quantitativement et qualitativement. Toutefois, cette modernisation doit être précédée d'un effort de recherche, d'adaptation et de vulgarisation qui exigera certainement des ressources humaines et financières considérables. A cet égard, la coopération entre les pays latino-américains et avec les organismes internationaux sera un puissant moyen d'assurer à ces pays l'autonomie scientifique et technologique nécessaire à leur émancipation. La conclusion a été que la FAO avait un rôle important à jouer dans cette évolution, celui de transmettre, de catalyser et d'orienter les connaissances scientifiques existantes ou futures.

183. La plupart des délégations sont intervenues dans le débat. Un accord général s'est manifesté en faveur de la thèse centrale du document Schatan-Barraclough et de nombreux points de vue ont été exprimés, qui sont résumés ci-après.

184. De nombreuses délégations ont particulièrement souligné le lien étroit qui existe entre la technologie et les aspects sociaux du développement. Ceux qui cherchent à introduire de nouvelles techniques doivent toujours considérer que celles-ci ne sont concevables qu'au bénéfice de l'homme. Le progrès technique ne servirait pas ses fins véritables s'il ne profitait pas aux producteurs les moins favorisés qui, bien qu'ils constituent la majorité, sont généralement coupés des services institutionnels qui leur permettraient d'accéder facilement à la technologie.

185. On a également souligné l'importance de la planification agricole qui devrait définir les cadres structurels permettant de déterminer, secteur par secteur, les techniques les plus appropriées et surtout les mécanismes et stimulants à prévoir pour que les producteurs se conforment aux priorités fixées en la matière dans les plans de développement agricole.

186. Diverses délégations ont indiqué que les pays avaient besoin de personnel capable tant de mettre au point des techniques que de les appliquer. On a insisté sur le rôle des universités et des instituts, qui, a-t-on précisé, ne doivent pas méconnaître l'importance de la vulgarisation et de la recherche scientifique. Toutefois, ces établissements devraient tenir soigneusement compte des programmes nationaux de développement agricole lorsqu'ils élaborent leurs propres programmes de travail. La nécessité de centraliser et de coordonner la recherche et l'enseignement agricoles au niveau régional a été soulignée, et l'on a estimé que le travail de la FAO pouvait être particulièrement utile à cet égard, en particulier s'il complète les efforts que déploient dans ce sens d'autres organismes internationaux ou rattachés au système interaméricain. En outre, la recherche technologique doit être programmée conjointement avec la fourniture de services aux producteurs.

187. Diverses délégations ont aussi souligné la nécessité d'organiser des programmes concrets de formation de techniciens agricoles de niveau intermédiaire, capables de vulgariser des techniques simples. Ces agents devraient être originaires des zones mêmes où ils travailleront. Cela suppose la création de centres de recherche et de formation techniques de niveau moyen, qui seront suffisamment nombreux et implantés de manière à desservir des zones présentant des conditions écologiques similaires.

188. Les liens entre recherche et vulgarisation sont une autre question sur laquelle diverses délégations ont insisté. Ces liens vont plus loin que l'établissement de mécanismes de communication adéquats entre les deux disciplines. Recherche et vulgarisation doivent être intégrées dans la politique nationale de développement. Pour cela, les activités des services de vulgarisation doivent être pensées et programmées de façon plus rationnelle. Il importe de recueillir des informations pour choisir les techniques convenant le mieux à une activité ou à une région déterminée et d'élaborer des formules de vulgarisation adaptées aux agriculteurs qui mettront en oeuvre ces techniques. L'application des techniques nouvelles dépend donc des systèmes de vulgarisation ainsi que des structures et des institutions existants, par exemple le régime foncier, les stimulants économiques, etc. A cet égard, on a loué les efforts entrepris par la FAO pour un meilleur déroulement de ces activités.

189. Diverses délégations ont souligné la nécessité de doter la région d'une capacité technologique propre. A cet égard, on a signalé les problèmes que pose le transfert de techniques empruntées aux pays développés. Il faut distinguer les exigences des pays tempérés et celles des pays tropicaux. Alors que dans le premier cas il est relativement facile d'importer des techniques, dans le deuxième, la plupart d'entre elles devront être conçues sur place. Néanmoins, dans les deux cas, il faudra procéder à un filtrage. Une méthode de transfert couramment utilisée consiste à faire appel à des experts et techniciens provenant de pays développés, qui participent pendant des périodes plus ou moins longues à des activités de recherche ou d'enseignement dans les pays de la région. Malheureusement, ces experts ne préconisent pas toujours les techniques les mieux adaptées aux conditions techniques, économiques et socio-culturelles de la région. L'autre formule consiste à envoyer des techniciens de la région se perfectionner dans les centres de formation spécialisés de pays développés. Bien que cette dernière solution ait souvent donné d'excellents résultats, il s'est aussi produit des cas d'inadaptation au milieu mais, ce qui est plus grave, elle a favorisé la "fuite des cerveaux", problème qui préoccupe à juste titre divers pays latino-américains.

190. La Conférence a approuvé à l'unanimité la résolution suivante:

RESOLUTION 8/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant:

1. Que durant la première Décennie des Nations Unies pour le développement, les pays d'Amérique latine en général ont accordé une haute priorité à des politiques de modernisation agricole fondées sur l'introduction et l'application de techniques nouvelles;
2. Que, dans l'application de ces techniques, l'accent a été mis sur le relèvement de la productivité et de la production;
3. Qu'il faudra à l'avenir continuer d'intensifier les efforts tendant à une bonne administration et à la modernisation des techniques en agriculture, afin de relever la production comme l'exige l'expansion de la demande;
4. Que, ce faisant, il faudra toutefois dûment tenir compte des facteurs structurels et sociaux propres à chaque pays, afin d'éviter des effets négatifs sur le niveau de l'emploi et le bien-être des masses rurales;

Décide:

De recommander au Directeur général de la FAO

1. Que l'assistance technique que la FAO fournit à la région, seule ou avec le concours d'autres organisations, soit orientée fondamentalement d'après le cadre conceptuel de référence relatif à la réforme agraire qui a été approuvé par la présente conférence régionale, de manière à rendre compatibles le progrès technologique et le progrès social;

2. Que le personnel international chargé d'aider à promouvoir le progrès technologique dans la région ait également une attitude et une préparation adéquates en ce qui concerne les problèmes sociaux et structurels.

191. On s'est accordé à reconnaître que le problème de l'emploi devait être considéré conjointement avec celui de la modernisation des techniques agricoles. Il existe des exemples précis de technologies particulières qui se substituent à la main-d'oeuvre, tandis que d'autres permettent d'économiser le labeur humain sans créer de chômage. Jusqu'à présent, le problème a été traité de manière très générale, et il serait extrêmement important pour l'Amérique latine que l'on exécute de sérieuses études reposant sur une base scientifique, afin de voir quelles options sont réellement en conflit.

192. Il a été suggéré que la FAO pourrait créer un service chargé de la politique scientifique et technique, qui aurait pour tâche de concevoir des politiques satisfaisantes en la matière et qui, en même temps, serait un organe institutionnel de coordination avec les services nationaux s'occupant de planification, de science et de technique et un moyen de canaliser l'assistance technique.

193. Durant le débat, diverses délégations ont émis des suggestions quant au travail que la FAO pourrait effectuer dans la région en ce qui concerne la technologie. Il a été déclaré expressément que la FAO devait coopérer sur le plan régional en orientant la recherche technologique, qu'elle devait collaborer dans le secteur de la recherche avec d'autres organismes nationaux et régionaux afin d'éviter les doubles emplois et qu'elle devait se préoccuper des moyens de communication et de diffusion des technologies nouvelles. Enfin, une délégation a déclaré que, compte tenu de l'importance que la FAO attribue aux problèmes de formation, de développement de l'élevage et d'administration rurale, elle devrait accorder une attention particulière aux priorités que les pays eux-mêmes auront fixées, pour que l'assistance soit vraiment efficace.

194. Le représentant de la Banque interaméricaine pour le développement est intervenu ensuite. Il a souligné l'intérêt que son organisation porte au développement technique et à la réforme agraire. Presque toutes les grandes activités entreprises en Amérique latine en faveur de la réforme agraire bénéficient de l'appui financier et technique de la BID et l'on cherche actuellement à mettre au point de nouvelles formules de financement avec le concours de la FAO. Les principaux prêts accordés par la BID impliquent d'autre part l'utilisation efficace des techniques modernes.

195. L'orateur a déclaré qu'il souscrivait pleinement à la thèse Schatan-Barraclough, mais il a estimé que les efforts et les ressources mis en oeuvre pour la traduire dans la réalité sont insuffisants. A ce propos, il a énuméré une série de problèmes auxquels la FAO devrait accorder une attention particulière: a) mise au point, en matière de production et de services, de nouvelles méthodes de coopération spécifique alliant des économies d'échelle à de nouvelles structures de distribution des revenus et de participation de la main-d'oeuvre; b) études spécifiques pour définir les possibilités d'application de techniques intermédiaires; c) projets de colonisation agricole et de développement rural peu coûteux utilisant au maximum les ressources locales; d) mise au point de projets à haut coefficient de main-d'oeuvre, orientés vers la création de nouveaux emplois, y compris la création de complexes agro-industriels; e) programmes plus efficaces et plus imaginatifs d'instruction et de vulgarisation rurale.

196. L'expérience de la BID en matière de choix et d'élaboration des projets n'a pas toujours été positive, par suite de l'action de facteurs externes ou parce que ces projets ont été mal conçus ou mal orientés. C'est pourquoi la BID désire élargir la collaboration avec la FAO en vue d'exécuter des études visant à identifier des possibilités d'investissement plus prometteuses, élaborer un programme plus rationnel d'études de pré-investissement et de préparation des projets, fixer des priorités pour l'assistance technique et associer comme il convient les instruments de politique agricole à la réalisation des projets spécifiques.

197. Le représentant du Royaume-Uni a déclaré que pour introduire le progrès technique, il faut avant tout arriver à modifier l'attitude des agriculteurs. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de garantir à ces derniers des débouchés à leurs produits. Les possibilités d'accroître la production sans avoir à réaliser au début un apport excessif de facteurs de production achetés sont considérables: il suffit d'améliorer les techniques de gestion.

198. Le Représentant régional est finalement intervenu pour formuler certaines considérations sur cette question. En ce qui concerne les liens existant entre la recherche et la vulgarisation, il a rappelé que la FAO organisera à Chiclayo (Pérou), du 27 novembre au 11 décembre, une conférence technique latino-américaine sur la vulgarisation, pour analyser les systèmes de vulgarisation et leurs effets. La FAO est consciente de la nécessité de revoir les systèmes en usage, en considérant spécialement les personnes qu'ils desservent, car ils négligent actuellement la catégorie des petits producteurs qui ont précisément le plus besoin de ces services. En outre, il faut aussi approfondir la question des liens entre la vulgarisation et la recherche.

199. En ce qui concerne la science et la technologie, il importe que la FAO continue à consacrer la plus grande attention à cette question, afin d'approfondir l'analyse des rapports entre la technologie et le développement social et des mécanismes d'adaptation et de transfert du progrès technique dans le milieu rural. A ce sujet, l'orateur a souligné qu'il serait très utile de pouvoir amener à collaborer avec la FAO les personnes qui, dans les différents pays, ont donné une impulsion remarquable à la recherche et ont réalisé des études fort utiles dans ce domaine.

200. Quant à la suggestion selon laquelle la FAO devrait créer un organe spécial pour traiter cette question, le représentant régional a déclaré qu'il existait au sein de l'Organisation diverses instances qui s'occupent de la science et de la technologie et qu'il est étudié avec une attention particulière au niveau le plus élevé. Ce n'est peut-être pas le moment de créer un organe administratif mais bien de susciter une prise de conscience et de fixer les idées.

201. La Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

RESOLUTION 9/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine

Considérant :

1. Qu'il existe d'importantes initiatives pour utiliser les ressources financières et techniques des pays latino-américains et des expériences positives de collaboration entre la FAO et les institutions internationales et régionales d'étude et de crédit;

Que ces ressources sont néanmoins limitées en regard des besoins réels des pays latino-américains ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO:

1. Que, dans les programmes de coopération de la FAO avec les pays latino-américains concernant la formulation des politiques nationales de développement technologique, ainsi que l'étude et l'exécution de projets particuliers de développement agricole, il s'efforce, par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Amérique latine et des divisions compétentes du Siège, d'assurer une coordination et une collaboration aussi larges que possible avec d'autres organismes internationaux et régionaux, en vue d'une utilisation plus complète et plus efficace des ressources financières et du personnel qualifié disponibles à cette fin;
2. Que, pour atteindre l'objectif précité, il envisage la possibilité de convoquer une réunion consultative d'autorités en la matière, qui aideront à définir une stratégie de la politique technologique dans le secteur rural latino-américain.

202. Etant convenue de l'énorme intérêt de disposer d'un approvisionnement en semences satisfaisant du point de vue qualitatif et quantitatif, pour diffuser les variétés à haut rendement, la Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

RESOLUTION 10/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que la neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine avait reconnu que les semences améliorées sont un moyen essentiel de production alimentaire et de relèvement rapide des rendements agricoles ;
2. Que, lors des réunions techniques des séminaires panaméricains sur les semences, qui reflètent l'opinion des spécialistes latino-américains, il a été recommandé à maintes reprises d'intensifier les recherches sur les problèmes concernant la production et l'utilisation des semences améliorées ;
3. Que la nécessité de disposer de semences de variétés améliorées de qualité satisfaisante et en quantité suffisante est mise en évidence dans la plupart des programmes de développement agricole des pays latino-américains ;
4. Que la multiplication des centres de recherche sur l'amélioration des plantes en Amérique latine, grâce à l'assistance internationale, a permis d'obtenir un nombre accru d'espèces et de cultivars très satisfaisants qu'il faut reproduire pour les rendre accessibles à la plupart des agriculteurs ;
5. Que les pays latino-américains ont intérêt à chercher un moyen efficace de résoudre leurs problèmes communs, de manière à ne pas disperser dans des programmes parallèles l'assistance internationale et leurs propres efforts et à promouvoir en outre l'intégration régionale et l'harmonisation de leurs programmes de production agricole ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

De collaborer avec les pays latino-américains, conjointement avec d'autres organismes internationaux ou régionaux compétents, afin d'équiper des stations ou centres expérimentaux de caractère national ou plurinational qui permettent de résoudre les problèmes techniques de production et de distribution des semences améliorées ; de fournir le personnel spécialisé et la documentation technique nécessaires dans ce domaine et, en général, d'appuyer les programmes nationaux visant à développer la production de semences et à promouvoir leur utilisation.

Réforme agraire

203. Le Président du Comité technique de la réforme agraire a soumis à la Conférence le rapport qui a été approuvé à l'unanimité par ledit comité le 9 octobre 1970 et dont le texte est annexé au présent rapport.

204. La Conférence a félicité le Comité du travail accompli et de la qualité de son rapport, et elle a décidé d'approuver à l'unanimité ledit rapport en adoptant la résolution suivante :

RESOLUTION 11/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine avait recommandé que les conférences futures soient précédées de réunions de comités techniques chargés de préparer des documents de base pour la Conférence ;

2. Que ces normes ont été appliquées lors de la onzième Conférence, un Comité technique de la réforme agraire ayant siégé les 5, 6 et 9 octobre ;
3. Que ce Comité a pu analyser avec soin les différents aspects des programmes de réforme agraire en Amérique latine ;
4. Que ses travaux ont abouti à la rédaction d'un rapport (LARC/70/10/Rev. 1) résumant ses délibérations et contenant des recommandations précises au sujet de l'action future des pays et de la FAO dans le domaine de la réforme agraire ;
5. Que les délégations ayant participé aux travaux du Comité ont approuvé à l'unanimité ce rapport et ces recommandations ;
6. Que la teneur du rapport du Comité technique de la réforme agraire recueille l'adhésion générale ;

Décide :

1. D'approuver le rapport du Comité technique de la réforme agraire, de l'inclure dans le rapport de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et de faire siennes les recommandations qu'il contient.
2. De recommander au Directeur général d'accorder la plus haute priorité aux recommandations approuvées par la présente résolution et de leur donner suite dans les meilleurs délais.

205. La délégation argentine a déclaré formellement que son gouvernement constate avec satisfaction que tous les pays de la région sont convenus de la nécessité de mener des programmes conjoints en vue de promouvoir, avec l'aide de la FAO et compte tenu des caractéristiques propres à chaque pays, un développement socio-économique accru dans le secteur agricole et que chaque pays peut donc élaborer sa politique en fonction de ses conditions particulières. Elle a demandé qu'il soit pris acte du fait que le développement agricole poursuivi en Argentine depuis de nombreuses années a atteint un niveau satisfaisant, dans le cadre conceptuel défini dans la résolution 12/70.

206. La Conférence a fait siennes les recommandations ci-après du Comité de la réforme agraire :

RESOLUTION 12/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que, malgré les progrès incontestables réalisés dans la région en matière de planification du développement économique durant les années soixante, cette période a été marquée en même temps par la lenteur avec laquelle se sont transformées les structures agraires inadéquates qui continuent de freiner le développement de l'Amérique latine ;
2. Que les réformes agraires dans les pays de la région doivent être considérées comme le cadre structurel du développement rural, au lieu d'autres solutions sectorialisées qui tendent à limiter le développement à un seul ou à quelques-uns de ses aspects ;
3. Que les réformes agraires que les pays entreprennent ou intensifient ne porteront de fruits que moyennant une synthèse satisfaisante des stratégies nationales du développement, tenant compte des sphères de décision propres à chaque pays ;

4. Que tout programme de réforme agraire doit s'exécuter de façon cohérente et en harmonie avec les autres programmes et projets de développement ;
5. Que les obstacles auxquels se heurte la réalisation des objectifs de la réforme agraire sont étroitement liés entre eux, chacun contribuant à renforcer les autres, ce qui oblige à les considérer tous ensemble, bien que l'importance accordée à chacun diffère selon la situation concrète dans chaque pays et à chaque étape du processus de réforme agraire ;
6. Que les principaux obstacles que rencontre la réforme agraire sont les suivants : inadaptation des concepts et instruments juridiques, ainsi que des organismes chargés de mener à bien la réforme ; pouvoir qu'ont les secteurs ou les intérêts affectés par la réforme d'en contrecarrer l'application ou de la dénaturer au cours des étapes de son exécution ; inexistence d'une organisation agricole représentative et autonome ou insuffisance de celle qui existe, et manque d'une perception collective satisfaisante des problèmes agricoles ;
7. Que l'assistance en vue de la réforme agraire nécessite l'action coordonnée d'équipes pluridisciplinaires, capables de s'acquitter de toutes les tâches de développement ;
8. Que les enseignements de la décade précédente montrent la nécessité d'imprimer une impulsion plus vigoureuse au processus de réforme agraire intégrale, afin d'éliminer les systèmes du latifundium et du minifundium, d'obtenir la participation résolue des agriculteurs à la programmation et à l'exécution de la réforme et d'intégrer les programmes de réforme agraire aux plans nationaux de développement, toute cette action visant essentiellement à élever les niveaux de vie des agriculteurs et à leur assurer une pleine dignité ;
9. Qu'il est indispensable, pour réaliser le développement intégral de l'homme de la terre et tirer parti de son potentiel de production, que tout effort d'innovation ou de changement technologique parte de la réalité psycho-sociale et culturelle des ruraux, de manière que ceux-ci puissent devenir les principaux artisans du processus d'innovation au sens le plus large du terme ;
10. Que la mise en valeur du potentiel qu'offrent les forêts et le développement forestier en vue de l'exécution du programme de réforme agraire contribue dans une mesure importante à l'intégration de certains secteurs de la population rurale dans la vie économique et sociale des pays de la région ;
11. Que l'exécution, dans le secteur rural, de programmes orientés vers la création d'une nouvelle culture paysanne exige des actions et des programmes spéciaux dont les objectifs doivent être conçus en fonction de la réalité socio-culturelle et des intérêts du paysannat.
12. Que le séminaire sur la réforme agraire que les participants à la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine avaient demandé au Directeur général d'organiser par la recommandation 8/68, ratifiée ultérieurement par la Conférence de la FAO à sa XVème session, n'a pas encore eu lieu.

Décide :

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO :

1. D'adopter le cadre conceptuel de référence décrit ci-après comme base d'une action conjointe concernant les programmes de réforme agraire durant la deuxième Décennie pour le développement et que d'autres organismes internationaux soient invités à faire de même :
 - a) Le développement ne signifie pas uniquement croissance tendant à la seule augmentation quantitative de la production. Les Nations Unies ont maintes fois reconnu que le développement est un concept plus vaste, qui suppose la redistribution des revenus

et des ressources productives et la participation plus large de tous les secteurs de la population aux institutions sociales et politiques. Le développement de l'Amérique latine doit être conçu comme un processus de changement structurel comportant non seulement l'accroissement de la production, mais également la modification des institutions, ainsi que la participation créatrice de toute la population.

- b) Les stratégies qui ne vont pas au-delà de la modernisation technologique, sans réforme de structure, limitent le développement à une seule de ses dimensions et finissent par perdre leur efficacité même en ce qui concerne le changement technologique, ce qui aboutit à la stagnation. Si la modernisation technique ne s'accompagne pas d'une transformation sociale, elle peut devenir un facteur négatif pour le développement lui-même.
 - c) La réforme agraire, en tant que partie intégrante du concept de la stratégie du développement, apparaît donc comme un processus de réorientation des aspects fondamentaux de la coexistence entre le secteur rural et les autres secteurs de la collectivité. Dans ce contexte, le régime foncier doit être considéré comme une institutionnalisation des rapports entre personnes et groupes de personnes, en ce qui concerne l'utilisation des terres et la répartition des bénéfices et avantages qui en dérivent. Il faut éliminer le système du latifundium et du minifundium, structure sociale dans laquelle les grands propriétaires forment un groupe qui monopolise le prestige et le pouvoir, du fait qu'ils contrôlent une grande partie des terres et des autres ressources.
 - d) Le processus de réforme, qui est réalisé dans un cadre de relations sociales antagonistes, résulte de la pression qui s'exerce à l'échelon national sur la structure agraire. Certains secteurs de la population utilisent leur pouvoir social pour accroître l'offre de denrées alimentaires et la production de matières premières, trouver de nouvelles sources de devises et élargir le marché intérieur. D'un autre côté, les agriculteurs exercent une pression orientée vers la réalisation de leurs propres objectifs dans le processus de transformation sociale.
 - e) Dans le cadre d'une stratégie globale de changement, la réforme agraire ne peut être entreprise isolément ; elle doit s'accompagner de modifications appropriées dans les autres secteurs économiques et sociaux tels le crédit, la fourniture de facteurs de production ainsi que la transformation et la commercialisation de la production agricole. Dans ce sens, la réforme agraire est intégrale.
 - f) Conçue comme conditionnant le développement global, la réforme agraire vise à créer et à développer de nouveaux régimes fonciers, compte tenu de la structure sociale de chaque pays, pour assurer :
 - (1) une répartition équitable des revenus provenant du secteur agricole ; (2) la pleine participation des agriculteurs au processus de réforme agraire moyennant le renforcement de leur organisation, le développement de leur formation et leur association à la planification et à l'exécution des programmes, ce qui permettra à ces organisations d'apporter une contribution créatrice et novatrice au processus de transformation technologique que le développement social exige ; (3) le groupement des bénéficiaires de la réforme en unités foncières ou selon des formules d'association permettant d'introduire des techniques modernes, de stimuler les investissements, d'accroître les revenus et d'augmenter les possibilités d'emploi ; et (4) une gestion des nouvelles unités qui assure un accroissement de la production et une meilleure utilisation des ressources productives.
2. Que la réforme agraire soit considérée comme un processus qui doit rendre compatibles les changements technologiques d'une part et sociaux d'autre part, dans le cadre des politiques concernant non seulement le secteur agricole mais aussi l'ensemble de l'économie ;

3. Que les pays, en vue de lancer ou de renforcer les programmes de réforme agraire, créent ou soutiennent des associations agricoles grâce auxquelles les agriculteurs pourront disposer d'un véritable instrument de défense et de protection de leurs intérêts. La FAO doit aider les Etats Membres à constituer de telles associations ;
4. Que l'assistance technique en vue de la réforme agraire soit réellement conçue comme une activité au service des agriculteurs et qu'elle s'accompagne d'autres services portant entre autres sur le crédit, l'apport de facteurs de production et la transformation et la commercialisation de la production agricole, car c'est uniquement sous cette forme qu'elle peut être efficace. L'assistance technique internationale que demandent les pays doit comporter des avis sur l'élaboration des stratégies et des politiques, l'exécution des programmes correspondants et leur évaluation ;
5. Que la FAO et les autres organismes internationaux collaborent avec les Etats Membres intéressés pour instituer des programmes spéciaux d'étude des problèmes de réforme agraire et donner à des fonctionnaires administratifs et à des techniciens de différents niveaux une formation portant sur tous les aspects de la réforme agraire ainsi que sur sa planification et son exécution, selon les besoins ;
6. Qu'on intensifie les activités et les programmes tendant à la promotion et à la formation des bénéficiaires de la réforme pour assurer la prise de conscience indispensable, afin que l'agriculteur participe effectivement, sous une forme organisée, aux processus de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ;
7. Que les pays de la région adaptent leurs systèmes juridiques en instituant des procédures et des juridictions permettant de regrouper dans un seul régime juridique tous les problèmes de droit agraire. Ce régime devrait comporter des procédures simples à exécuter dans des délais péremptoires, ainsi que des tribunaux spéciaux qui garantissent le règne de la justice sociale dans le secteur rural ;
8. Que les politiques et programmes de mise en valeur forestière d'une part et de réforme agraire d'autre part soient coordonnés, afin de créer de nouvelles possibilités d'emplois productifs et d'implanter des types d'exploitations forestières permettant d'améliorer la distribution des revenus parmi la population rurale bénéficiaire de ce processus ;
9. Que les gouvernements s'efforcent de mettre en route des programmes d'éducation et de recherche pédagogique appliqués à la réforme agraire ;
10. Que le Directeur général de la FAO prenne les mesures nécessaires pour renforcer l'assistance technique aux Etats Membres grâce à une meilleure répartition des ressources globales de l'Organisation, afin de répondre aux exigences découlant de cette résolution en matière d'assistance à la région latino-américaine ;
11. Que soit élargi le Projet régional de réforme agraire pour l'Amérique soumis par la FAO au Programme des Nations Unies pour le développement, afin d'accroître les possibilités pour la FAO de fournir une aide aux pays de la région ;
12. Que soit publiée sur le thème de la réforme agraire en Amérique latine une revue régionale d'une haute tenue technique préparée par le Bureau régional avec le concours des Etats Membres ;
13. Que le Comité spécial de la réforme agraire qui a été créé en vertu de la résolution 5/69 adoptée par la Conférence de la FAO à sa quinzième session et qui entreprendra ses activités le 9 novembre 1970 attache la plus grande attention aux recommandations figurant dans la présente résolution et particulièrement à celles qui ont trait au cadre conceptuel et qui sont contenues dans la première partie du dispositif, et
14. Qu'un séminaire latino-américain sur la réforme agraire soit organisé durant l'exercice 1970/71.

RESOLUTION 13/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que le processus de réforme agraire exige, comme condition indispensable de sa réussite et de son irréversibilité, l'apparition d'une nouvelle culture rurale dont les valeurs soient amalgamées avec les apports de la science et de la technologie, ce qui suppose l'établissement de nouvelles relations entre les ruraux et le monde qui les entoure pour l'utilisation rationnelle des moyens et des services en faveur de l'avènement de la nouvelle structure ;
2. Que, dans l'exécution des programmes d'éducation rurale, il est essentiel que le personnel de direction et le personnel technique aient une conscience claire des objectifs poursuivis et une formation adéquate fondée sur les recherches qu'exigent ces programmes orientés vers le changement culturel ;
3. Que le problème et les ressources nécessaires à sa solution, étant donné leur ampleur, dépassent les possibilités tant techniques qu'économiques des pays qui mettent en route des programmes de réforme agraire ;

Décide :

De recommander à la Conférence de la FAO et au Directeur général :

1. Que les programmes de coopération technique dans le domaine de l'éducation rurale, de la formation et de la recherche appliquée à la réforme agraire soient coordonnés entre la FAO, l'Unesco et les autres organismes internationaux intéressés ;
2. Que, pour compléter les ressources propres de chaque pays, on s'efforce d'obtenir l'aide financière du Programme des Nations Unies pour le développement ou d'autres sources, afin de réaliser effectivement les actions précitées.

207. La Conférence a en outre adopté à ce même sujet la résolution suivante :

RESOLUTION 14/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

La nécessité de promouvoir les études de droit agraire, l'assistance technique dans ce domaine et l'application de programmes interdisciplinaires coordonnés, afin d'accélérer le développement économique de l'Amérique latine ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

1. Qu'il prête attention à la nécessité :
 - a) D'étudier un système de coopération régionale qui permette de former du personnel technique appelé à s'occuper, à divers niveaux, des questions de droit agraire ;
 - b) D'étudier et d'analyser le cadre juridique agraire dans les divers pays de la région, en vue d'accélérer l'exécution des programmes de développement agricole ou de réforme agraire ;

c) D'étudier les possibilités de coopération interinstitutionnelle ou entre les pays de la région pour la programmation, l'organisation, la coordination et l'exécution de recherches concrètes portant sur les aspects sociaux du droit agraire ;

2. Qu'il soumette à la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine un rapport qui serve de base pour la réalisation de ces études, qui indique les crédits budgétaires nécessaires à cet effet et qui évalue les besoins régionaux d'assistance technique en matière de droit agraire.

208. Le représentant de l'Organisation internationale du travail a félicité le Comité technique de la réforme agraire du travail accompli. Il a souligné en particulier le fait que les participants se sont accordés à concevoir la réforme agraire dans le cadre d'une politique de ressources humaines et de plein emploi. Il a mentionné l'oeuvre accomplie au cours des dix dernières années par l'Action andine en Bolivie, en Equateur, au Pérou et dans d'autres pays, en ajoutant que cette expérience a contribué à modifier l'orientation des programmes de l'OIT. La stratégie actuellement suivie par l'OIT part du principe que le développement économique en soi ne garantit pas automatiquement la création d'emplois en nombre suffisant pour absorber les disponibilités en main-d'oeuvre qui augmentent rapidement. La nécessité de créer de nouvelles possibilités d'emploi productif a pris les dimensions d'un véritable défi que les pays latino-américains devront relever au cours de cette nouvelle décennie pour le développement.

209. L'observateur de la Pologne a pris ensuite la parole sur ce même thème. Il a déclaré qu'il attribuait une grande importance aux échanges d'idées et d'expériences sur le développement économique et social du secteur agricole. Il a analysé les caractéristiques de l'agriculture polonaise et indiqué les étapes qu'elle a dû parcourir pour atteindre son degré de développement actuel. La réforme agraire a joué un grand rôle, mais elle n'a pu résoudre tous les problèmes agricoles, en particulier celui de la surpopulation rurale. A l'heure actuelle, le secteur agricole est en plein processus de développement socio-économique, mais le point de départ est incontestablement la réforme agraire entreprise en 1944.

210. La Conférence a pris note de l'offre du Gouvernement du Pérou qui a invité le séminaire latino-américain sur la réforme agraire à se tenir à Lima.

211. Développement de l'élevage

Le Président du Comité technique du développement de l'élevage a présenté à la Conférence le rapport qui avait été approuvé à l'unanimité par ce comité le 9 octobre 1970 et qui figure en annexe au présent rapport. Passant en revue les délibérations et recommandations qu'il contient, il a spécialement souligné les différences qui existent en Amérique latine sur les plans économique et écologique. A cet égard, il a déclaré que la plupart des pays de la zone tempérée n'éprouvent pas de difficulté à satisfaire les besoins protéiques de leur population et que leur attention se porte sur les questions de production, de transformation, de commercialisation et de réglementation sanitaire pour le commerce extérieur. Les pays tropicaux, quant à eux, doivent accroître leur production de protéines animales, notamment de lait, de porcs et de volaille, pour couvrir leurs propres besoins nutritionnels. L'orateur a mis en relief la nécessité de développer les recherches sur l'établissement de pâturages et sur les systèmes d'élevage. Il a souligné l'utilité de poursuivre les programmes de terrain que la FAO réalise dans les deux zones.

212. Durant les délibérations du Comité technique, les délégations ont indiqué clairement et franchement l'orientation que la FAO devrait à leur avis donner à ses activités dans la région, en vue d'aider les pays à acquérir la capacité nécessaire pour résoudre leurs problèmes techniques et à élaborer des programmes nationaux et internationaux de développement. Le Comité technique est convenu de la nécessité d'entreprendre les actions ci-après pour atteindre ces objectifs :

- a) Etablir des contacts avec des institutions déterminées pour organiser des études post-universitaires dans la région, afin de préparer l'établissement et le renforcement de programmes régionaux de formation et de recherche portant sur les pâturages, les systèmes d'élevage et la transformation et la commercialisation des produits animaux. En exécutant ce programme, il faudra tenir compte des différences entre régions écologiques.
- b) Coopérer aux programmes de lutte contre la fièvre aphteuse et les zoonoses et aux programmes d'hygiène des viandes et du lait entrepris par l'Organisation panaméricaine de la santé et par les gouvernements nationaux. La FAO devra donner la priorité aux maladies qui affectent la productivité, notamment aux parasitoses et aux maladies de la reproduction.
- c) Promouvoir une réunion scientifique de niveau élevé où seront définis les critères et concepts applicables aux zones exemptes de maladies ainsi que les mesures nécessaires à la création de ces zones.
- d) Etudier la façon dont la production animale peut s'intégrer au processus de réforme agraire.
- e) Etudier et analyser la situation actuelle et établir des prévisions portant sur la production, la transformation, la commercialisation et le volume des échanges internationaux et intrarégionaux des produits animaux.
- f) Poursuivre le programme de développement de la production animale sur le terrain. Il faudra stimuler la production laitière dans les zones qui sont fortement peuplées ou dans lesquelles il apparaît que la production de lait fournit un moyen plus rapide de remédier à la carence de protéines dans le régime alimentaire. L'aide à la production de viande comprendra également le développement de la production de viande des espèces d'importance secondaire, spécialement de volaille et de porc, là où les conditions s'y prêtent. La productivité du bétail bovin et les ressources fourragères de la région recevront une attention particulière.

213. Notant avec satisfaction le travail accompli par le Comité technique et la qualité de son rapport, la Conférence a approuvé à l'unanimité la résolution suivante :

RESOLUTION 15/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que le Comité technique du développement de l'élevage a minutieusement analysé la situation, les problèmes et les perspectives du développement de l'élevage en Amérique latine;
2. Que les débats du Comité ont été suivis par la majorité des pays de la région ;
3. Que cette analyse a abouti à l'élaboration de recommandations pertinentes qui orienteront de manière positive l'action de la FAO et des Etats Membres en ce qui concerne l'élevage dans la région ;

Décide :

1. D'incorporer à son rapport celui du Comité technique et de faire siennes les recommandations qu'il contient.

214. Les délégués ont été d'accord pour estimer que, si le Comité des produits approuve les recommandations de la deuxième Consultation sur la viande et la volaille et celles de la présente Conférence régionale et si le groupe d'étude proposé est donc créé, il conviendra d'examiner ensemble le rapport du Comité technique du développement de l'élevage, les résolutions 16/70 à 23/70 de la Conférence régionale et le projet de mandat du groupe de travail en question, afin d'éviter les doubles emplois et les répétitions d'efforts et que le groupe puisse s'occuper de la mise en oeuvre desdites résolutions.

215. La Conférence a fait siennes les recommandations ci-après du Comité technique du développement de l'élevage :

RESOLUTION 16/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. La difficulté d'aboutir à un accord entre pays importateurs et exportateurs de viande quant aux concepts d'hygiène et de contagiosité de la fièvre aphteuse et quant à l'ampleur des mesures accessoires à adopter ;
2. Qu'un accord unanime a toujours été réalisé rapidement entre les pays quand le même problème s'est posé au sujet de viroses endémiques ou épidémiques affectant la population humaine ;
3. Que les fonctionnaires chargés d'édicter des mesures préventives et de contrôler leur application ont des vues différentes et parfois contradictoires sur le problème de la fièvre aphteuse et sur les autres maladies animales qui entravent les exportations, selon les pays et la situation des marchés ;
4. Que les mesures sanitaires et hygiéniques sont un prétexte masquant le manque de volonté politique de certains pays acheteurs qui ne se décident pas à ouvrir leurs marchés aux importations de viande ;
5. Que, de l'avis de la Conférence, seule une réunion de caractère scientifique et de niveau élevé peut définir les données techniques sur lesquelles doivent reposer les concepts et les mesures précités ;
6. Que la Conférence a appuyé l'idée exprimée dans son exposé par le Directeur de la Division de la production et de la santé animales de la FAO d'organiser une réunion de spécialistes de très haut niveau pour définir des zones exemptes de maladies et fournir des avis techniques aux Etats Membres sur les étapes à prévoir dans la création de telles zones ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

1. De s'employer à organiser une réunion de niveau scientifique élevé, afin de définir les caractéristiques minimales que doit présenter une zone ou région d'un pays pour pouvoir être définie comme exempte de maladie ;
2. De coordonner ladite réunion avec les organismes régionaux et mondiaux qui s'intéressent à ces problèmes.

RESOLUTION 17/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

Qu'il serait particulièrement utile pour les pays en voie de développement que la FAO inscrive dans ses programmes de portée mondiale des activités tendant à assurer la mise à jour technique des normes sanitaires applicables au commerce international des produits d'origine animale ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

Qu'il fasse le nécessaire pour tenir à jour le code international destiné à faciliter la circulation des animaux et des produits de l'élevage, qui a été approuvé à la réunion de l'OIE en 1968.

RESOLUTION 18/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

Que la nécessité de porter à des niveaux satisfaisants la consommation de protéines animales dans la plupart des pays de la région apparaît chaque jour plus évidente ;

Décide :

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO :

D'intensifier les programmes de recherche de sources de protéines animales bon marché, en mobilisant à cette fin toutes les ressources disponibles.

RESOLUTION 19/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

Que le financement des mesures de développement de l'élevage exige, dans chaque pays, l'investissement de ressources financières dans les secteurs qui constituent de sérieux obstacles à l'obtention d'une efficacité accrue ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

Que, pour assurer une utilisation efficace des prêts extérieurs accordés aux programmes de développement de l'élevage et dans le cadre des relations que le Centre d'investissement de la FAO entretient avec les institutions internationales de financement, il s'efforce d'obtenir de ces institutions qu'elles renoncent à exiger que les crédits soient affectés aux diverses activités dans des proportions déterminées, la Conférence régionale ayant estimé que cette répartition devait être laissée à la discrétion des pays afin que chacun d'eux fixe l'ordre de priorité des investissements en fonction de ses propres nécessités.

RESOLUTION 20/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que l'existence de différentes maladies animales qui affectent la production et la productivité de l'élevage et causent chaque année des pertes considérables constitue l'un des graves problèmes entravant le développement de ce secteur dans la région ;
2. Que la nécessité d'accroître les disponibilités en protéines dans la plupart des pays de la région exige des efforts accrus pour réduire l'incidence des maladies animales ;

3. Que ces efforts ne donneront des résultats efficaces que si les organismes internationaux, régionaux et nationaux coordonnent leurs programmes ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

1. Que la FAO continue à collaborer et à apporter son appui aux campagnes menées par l'Organisation panaméricaine de la santé non seulement contre la fièvre aphteuse mais aussi contre d'autres maladies telles que la tuberculose, la brucellose et la rage ;
2. Que la FAO concentre ses activités sur la lutte contre les autres enzooties et épizooties qui affectent les troupeaux de la région, notamment les parasitoses, la mammite, les maladies de carence, l'hydatidose, l'encéphalomyélite équine et les maladies de la reproduction, toutes ces maladies ne recevant pas une attention suffisante dans la région.

RESOLUTION 21/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Qu'en Amérique latine l'élevage, et en particulier l'élevage bovin, est conditionné principalement par l'abondance des pâturages naturels et que l'augmentation de la production dépend dans une grande mesure d'un meilleur aménagement des pâturages, de la conservation des espèces autochtones et/ou de leur remplacement dans les pâturages par des espèces introduites, sans parler des travaux d'infrastructure nécessaires ;
2. Que dans les zones tropicales, tant humides que sèches, on n'est pas arrivé, sauf exception, à développer et à appliquer des techniques permettant une production commerciale hautement efficace et rentable ;
3. Que les systèmes et méthodes de commercialisation des produits de l'élevage et des biens nécessaires à la production animale présentent de sérieuses lacunes dans la région ;
4. Que l'on manque de personnel technique hautement qualifié ou spécialisé pour s'occuper des problèmes signalés ci-dessus ;
5. Que le but final de l'assistance technique est d'aboutir à ce que les pays acquièrent la capacité de résoudre leurs problèmes techniques dans les domaines où l'assistance est demandée ;
6. Que cet objectif ne peut être atteint que par le biais d'une formation professionnelle portant entre autres sur les aspects techniques et sur la gestion ;
7. Que les programmes de formation et de perfectionnement au niveau post-universitaire présentent un caractère d'urgence pour l'Amérique latine et méritent une haute priorité ;
8. Que les problèmes de production animale diffèrent notablement entre les zones tempérées, tropicales et d'altitude ;
9. Qu'il existe dans la région des établissements d'études post-universitaires qui, avec des ressources supplémentaires, seraient en mesure d'améliorer considérablement la formation qu'ils offrent ;
10. Que certains pays, en formulant leurs politiques agricoles, souhaitent définir les systèmes de production et de commercialisation des produits de l'élevage et des biens nécessaires à la production animale et, en conséquence, identifier de façon souple et suivie les principaux facteurs limitant le développement de ce secteur, d'où la nécessité pour eux de recevoir une assistance technique à cet effet ;

11. Que quatre projets régionaux spécifiques ont été soumis à l'examen du Comité technique dans le document LARC 70/7 et que, bien qu'elle reconnaisse pleinement l'importance des domaines d'activités proposés, la Conférence estime que les programmes doivent s'exécuter au moyen d'autres mécanismes, qui tiennent compte des ressources existantes et additionnelles selon les nécessités de la région ;

Décide :

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO :

D'attribuer la priorité la plus élevée aux mesures ci-après, en dressant le schéma de l'action de la FAO dans la région latino-américaine :

- a) Affecter des spécialistes des pâturages, des systèmes d'élevage, de la technologie et de la commercialisation des produits de l'élevage et des biens nécessaires à la production animale auprès des institutions de la région qui dispensent une formation post-universitaire pour renforcer leur personnel enseignant et leur personnel de recherche en vue d'améliorer la formation qu'elles offrent ;
- b) Au besoin, fournir des ressources suffisantes pour tirer effectivement parti des augmentations de personnel ;
- c) En attribuant des ressources humaines et financières, tenir compte de l'existence de trois zones parfaitement différenciées : tropicales, tempérées et d'altitude ;
- d) Malgré les différences régionales, s'efforcer de concentrer les ressources sur un nombre limité d'institutions, afin de garantir la qualité technique de leur enseignement ;
- e) Faire en sorte que les experts affectés auprès des centres de formation consacrent à l'assistance technique aux pays le temps que leurs fonctions pédagogiques laissent à leur disposition ;
- f) Affecter au Bureau régional de la FAO un spécialiste chargé d'étudier et d'analyser la situation présente et d'établir des projections portant sur le développement futur de l'élevage et du commerce international et intrarégional des produits animaux ;
- g) Faire coordonner les programmes qui en résulteront par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les divisions techniques compétentes au Siège, en accord avec les institutions régionales et nationales ;
- h) Faire savoir par l'entremise des représentants résidents du PNUD, que les pays sont d'accord pour obtenir le financement de ces programmes.

Note : La délégation de l'Argentine a réservé sa position à l'égard du point h) du dispositif de cette résolution.

RESOLUTION 22/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que l'élevage doit devenir un moyen de réaliser une distribution satisfaisante des revenus, dans le cadre du processus de réforme agraire ;
2. Que les petits élevages ont des possibilités limitées de produire efficacement ;

3. Qu'il convient de constituer des associations d'éleveurs afin de permettre l'adoption de techniques modernes pour assurer une production animale efficace et une utilisation économique des facteurs servant à cette production ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

1. De s'attacher spécialement à appuyer les projets visant à organiser les petits éleveurs en unités qui permettent de réaliser des économies d'échelle et d'utiliser efficacement les facteurs de production mis en oeuvre.

RESOLUTION 23/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que les territoires faisant partie de la zone de libre échange des Caraïbes désirent promouvoir le commerce du bétail et des produits de l'élevage dans la région ;
2. Les difficultés rencontrées du fait que la situation zoosanitaire diffère dans les Etats Membres ;

Décide :

De recommander au Directeur général de la FAO :

Que la FAO prenne les mesures nécessaires pour aider les gouvernements de la sous-région à établir des critères dont les autorités compétentes pourront s'inspirer pour promouvoir ce commerce, en limitant au minimum le danger de diffusion des maladies dans la région.

Note : La délégation de la Guyane a formulé des réserves au sujet de cette résolution.

Programme à moyen terme

216. Dans son introduction, le Directeur du Service de l'établissement du programme a parlé des origines, de la nature et de la forme du programme à moyen terme, en soulignant ses aspects positifs du fait qu'il fournit une meilleure base pour développer les programmes avec souplesse, de manière qu'ils répondent aux situations et aux exigences nouvelles. Le programme décrit dans le document LARC/70/9(a) contenant les propositions relatives aux activités et au programme à moyen terme a un caractère général car, à ce stade du moins, il doit refléter les responsabilités globales de la FAO et la totalité de ses activités. L'orateur a insisté sur l'importance des paragraphes 17 à 20 du document LARC/70/9(a) et il a noté à cet égard que le système d'établissement du budget par programme, approuvé par le Conseil et la Conférence, sera extrêmement utile car il permettra de projeter le coût des programmes mieux qu'on ne peut le faire sur la base des unités organisationnelles

217. En fixant les priorités, il convient d'affecter à certains objectifs ou à certains programmes ou sous-programmes des ressources plus importantes qu'à d'autres ; certains devront être limités et certains même différés. La chose est inévitable, car la demande totale dépassera toujours les ressources disponibles, spécialement au cours de la période de restriction budgétaire que l'Organisation traverse en ce moment, à cause de l'inflation. On estime actuellement que les augmentations de dépenses obligatoires durant l'exercice 1972-73 pourraient atteindre 20 ou même 25 pour cent au total. C'est pourquoi le Directeur général a été obligé d'envisager cet exercice comme une période de stabilisation relative de l'expansion des programmes. Il ne s'ensuivra pas une pause totale et il est certain que les activités régionales seront quelque peu renforcées. Dans ces conditions, toutefois, il importe au plus haut point

de connaître les vues de la Conférence régionale sur l'ordre de priorité des activités à mener dans la région.

218. L'orateur a évoqué ensuite les considérations exposées dans le document LARC/70/9. Il importe de savoir si les délégations souscrivent au choix et à la définition des secteurs critiques qui y sont définis ; quelles devraient être, à leur avis, les priorités à prévoir entre ces secteurs et à l'intérieur de ceux-ci et dans quels domaines ou sur quelles activités les pays, les organismes internationaux et la FAO elle-même devraient concentrer leurs efforts. Il est évident que ces problèmes ne pourront pas être résolus uniquement par la FAO. Ce sont les pays eux-mêmes qui doivent les affronter avec leurs propres ressources, complétées par des investissements et une assistance technique venant de l'extérieur. Certes, la FAO peut apporter une contribution importante sous diverses formes : planification, analyses, avis, assistance technique et consultative en vue de l'élaboration et de l'exécution des projets. Toutefois, pour que l'aide de la FAO à cet égard soit efficace, elle doit se concentrer sur quelques tâches prioritaires.

219. Le Représentant régional a alors passé brièvement en revue les priorités qui se sont dégagées durant les débats de la Conférence. Nul doute n'est possible sur l'importance que les pays accordent à des questions telles que la réforme agraire, le commerce extérieur et l'intégration, et à la nécessité que la FAO appuie et encourage la création d'une technologie propre à la région et la formation de techniciens latino-américains, etc. Ces priorités ont d'ailleurs été dûment notées. Cependant, nombreux sont les thèmes qui n'ont pas encore été évoqués et la FAO souhaiterait savoir quel degré d'urgence leur attribuent les pays. Il a donc invité les délégués à exposer franchement leurs vues sur la question.

220. Il a déclaré que le programme régional à moyen terme n'a pas pris en considération les questions phytosanitaires ou celles qui ont trait à l'amélioration des végétaux, par exemple. Il appartient aux délégations d'indiquer de nouveaux secteurs où il existe des problèmes et de faire savoir à la FAO quelles mesures elles voudraient la voir prendre pour les résoudre.

221. L'orateur a déclaré qu'à la douzième Conférence régionale, un des sujets à traiter de préférence pourrait être celui des problèmes de production, considérés dans une optique intégrée. Cela servirait d'une certaine manière à évaluer ce qui aura été fait suivant les orientations données par les pays à la FAO durant la présente conférence. Une autre question intéressante serait de savoir comment les pays conçoivent l'adaptation des programmes de terrain à leurs nécessités.

222. Prenant ensuite la parole, le Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes a souligné l'attention qu'il faut accorder à l'introduction, à l'obtention, à la multiplication et à la distribution de variétés à haut rendement de légumineuses alimentaires, de céréales, de tubercules et de plantes-racines qui sont la base de l'alimentation de la majorité de la population. A cet égard, il a insisté sur la nécessité constante de promouvoir des projets de terrain visant à rationaliser et à diversifier les cultures et dans lesquels les catégories de plantes précitées occupent une place importante, ces projets devant s'appuyer sur des programmes internationaux, régionaux et nationaux d'introduction et d'amélioration des végétaux.

223. L'orateur a également préconisé la création dans la région de centres de prospection, d'introduction et de conservation des plantes, car ils ont une utilité capitale pour préserver les ressources génétiques précieuses en voie d'extinction, tirer le parti optimum de l'introduction des végétaux - moyen le plus rapide et le moins onéreux d'accroître les rendements qualitativement et quantitativement - et renforcer le pouvoir créateur des sélectionneurs de plantes.

224. Enfin, il a mis l'accent sur la nécessité urgente d'une action efficace en vue de promouvoir la lutte intégrée contre les ennemis des végétaux, moyen le plus rationnel et le plus efficace de combattre les ravageurs des plantes cultivées et de protéger l'homme et le milieu contre les dangers de contamination. Il a déclaré que deux projets globaux étaient préparés dans ce domaine pour être soumis au PNUD.

225. Le débat général qui a suivi a porté principalement sur deux thèmes : caractéristiques que doit présenter la programmation des activités de la FAO et détermination des secteurs où elle doit intervenir en priorité.

226. En ce qui concerne le premier point, la Conférence a souligné l'importance qu'elle attribue au fait que les Etats Membres de la FAO soient invités à examiner les priorités que la FAO devrait, à leur avis, assigner aux diverses activités qu'elle exécute dans la région. De nombreuses délégations ont noté avec satisfaction les déclarations du Directeur général selon lesquelles ce sont les Etats Membres eux-mêmes qui doivent orienter l'action de l'Organisation, en lui indiquant la nature et les modalités des activités qu'elle devrait entreprendre. L'opinion a été expressément exprimée que l'inclusion de cette question à l'ordre du jour de la Conférence dénotait une heureuse évolution au sein de l'Organisation.

227. La programmation à moyen terme non seulement fixe des priorités pour une meilleure affectation des ressources de l'Organisation mais permet aussi, par le biais de l'analyse critique rétrospective et de l'étude des erreurs commises et des progrès réalisés au stade tant de l'orientation que de l'action proprement dite, de réviser la conception et de réajuster les modalités de l'assistance de la FAO.

228. Diverses délégations ont déclaré en outre que la programmation à moyen terme des activités de la FAO pouvait contribuer efficacement à dissiper les critiques que paraît susciter actuellement une certaine conception de la coopération internationale. En effet, une grande partie de l'assistance technique a été accordée aux pays pour des projets concrets, selon une conception qui peut être qualifiée de partielle car elle ne tient pas assez compte du rôle de ces projets dans le développement global du pays ni de leurs effets ultérieurs éventuels sur l'économie des autres pays en voie de développement. La programmation à moyen terme, alliée à la programmation par pays, permettra de résoudre ce problème dans une large mesure. Quand l'étude prospective actuellement en préparation deviendra disponible, elle permettra à son tour de concevoir l'assistance en fonction de ses effets sur les autres pays. Cela impliquera évidemment des accords internationaux qui n'existent pas encore mais qui devront être réalisés à moyen terme.

229. L'utilité de ce nouveau mode de programmation de la FAO comme moyen d'utiliser plus efficacement les ressources que les pays versent à l'Organisation a été soulignée. Les pays se sont déclarés partisans d'une expansion sensible des activités de la FAO dans la région. Toutefois, ils sont conscients de la difficulté d'obtenir que les ressources budgétaires augmentent parallèlement à l'accroissement des besoins: L'efficacité accrue que peut assurer la programmation à moyen terme évitera qu'une aggravation radicale des problèmes budgétaires conduise à un renforcement de l'assistance bilatérale avec les inconvénients qu'elle comporte - aide liée, rapport de dépendance, etc - au détriment de l'aide multilatérale qui présente des avantages reconnus. La programmation à moyen terme peut même aider la FAO à capter une partie des ressources que certains pays auraient autrement consacré à l'aide bilatérale.

230. Comme on l'avait déjà dit durant le débat sur d'autres points de l'ordre du jour, l'action de la FAO, qu'elle soit menée directement ou avec la collaboration d'autres organisations, doit être orientée selon le cadre conceptuel de référence approuvé à propos de la réforme agraire par la présente conférence. Sur le plan de la programmation à moyen terme, cela signifie que la FAO devra désormais adapter ses programmes à la région à la fois quantitativement, en fixant les ressources qui devront être affectées à l'Amérique latine durant le prochain exercice, et qualitativement, en redéployant ces ressources et le personnel qualifié que nécessite cette nouvelle orientation. L'avantage de la programmation à moyen terme est que la ligne d'action sera élaborée de façon ordonnée et rationnelle dans l'avenir, tout en conservant la souplesse nécessaire pour qu'il soit possible de faire face à des situations critiques, comme il est indiqué plus loin.

231. La Conférence a été unanime sur les priorités devant guider l'action de la FAO. Toutefois, il a été bien précisé que cette hiérarchie n'avait rien de rigide. Bien au contraire, la programmation de la FAO doit être aussi souple que le permet le fonctionnement interne de l'Organisation. On a cité à cet égard le cas de la rouille du caféier, maladie dont l'apparition au Brésil exige la modification rapide et radicale des programmes opérationnels de la FAO dans la région.

232. Outre la réforme agraire, déjà mentionnée, on a signalé parmi les autres domaines d'action prioritaire pour la FAO le commerce international des produits agricoles et l'intégration économique régionale et sous-régionale. La Conférence a souligné que l'Organisation devait intensifier ses efforts pour tenir à jour les renseignements relatifs au commerce international ; en analyser l'évolution, les tendances et les problèmes ; effectuer des études sur les problèmes de produits et promouvoir la conclusion d'accords internationaux sur les produits ; insister pour une modification des conditions dans lesquelles se déroule actuellement le commerce international ; étudier les problèmes créés par le protectionnisme agricole des pays développés ; utiliser ses organes comme lieu de dialogue entre pays développés et pays en voie de développement sur les questions de commerce des produits agricoles ; appuyer les organismes régionaux et sous-régionaux d'intégration, et s'occuper de plusieurs autres questions.

233. La Conférence a vu dans le développement de l'élevage un autre domaine prioritaire. Elle a noté avec satisfaction le choix de cette question comme thème des délibérations de l'un des comités techniques, la qualité du rapport remis par celui-ci et les recommandations qui y sont adressées aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO. L'opinion unanime a été que l'Amérique latine devait faire un énorme effort pour produire plus de protéines animales, en misant surtout sur l'emploi de ruminants pour atteindre cet objectif, sans réduire pour autant l'importance de la production de volaille et de porcs dans les cas où leur alimentation ne concurrence pas la consommation humaine de céréales. Enfin, on a souligné la nécessité d'intensifier la coopération avec l'Organisation panaméricaine de la santé et de promouvoir une réunion scientifique de niveau élevé sur les problèmes sanitaires.

234. Bien que les forêts et la pêche ne présentent pas la même importance pour tous les pays, leur développement a également été jugé prioritaire, et l'on a mentionné les énormes possibilités existant en matière d'exportations régionales et d'échanges intrarégionaux des produits de ces deux secteurs.

235. La FAO doit aussi s'attacher en priorité à appuyer les efforts déployés par les pays pour a) définir une politique scientifique et technologique permettant de créer une capacité technologique nationale et régionale ; b) renforcer et réorienter les systèmes de vulgarisation en vue de diffuser massivement les nouvelles techniques parmi les producteurs ; c) améliorer les programmes d'éducation rurale et d) conserver, restaurer et mettre en valeur le milieu et les ressources naturelles, conformément aux préoccupations exprimées par le Directeur général à ce sujet.

236. De toute manière, il faut éviter de pêcher par excès d'optimisme quant à la possibilité de mener à bien une stratégie de développement régional. A cet égard, il a été indiqué que le document LARC/70/9 surestimait les possibilités de la FAO et celles des pays. Il faudra à l'avenir raffiner le mode de synchronisation de l'action de la FAO et améliorer le processus de définition des politiques agricoles dans les pays. On a également souligné que la FAO éprouvait probablement des difficultés à inscrire des priorités dans son programme d'action, puisque certains pays ne définissent pas une hiérarchie de leurs propres urgences.

237. Parlant des priorités indiquées dans le document LARC/70/9, diverses délégations les ont estimées judicieuses en général, sans être d'accord toutefois sur l'ordre dans lequel elles sont énumérées. Plusieurs délégations ont indiqué l'ordre qui, selon elles, refléterait plus fidèlement les exigences de leur pays. Le Secrétariat en a pris note.

238. La Conférence a approuvé les résolutions ci-après concernant l'introduction de nouvelles variétés ou races de plantes et d'animaux et la nécessité de préserver le matériel génétique de la région. La délégation de l'Argentine s'est abstenue d'approuver la résolution 24/70.

RESOLUTION 24/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

1. Que l'amélioration future de la production et de la productivité tant de l'élevage que des cultures dépend en grande partie de l'utilisation de variétés, races, etc., à haut rendement potentiel ;
2. Que ces questions ont une importance universelle et que l'Amérique latine est exceptionnellement riche en matériel génétique de très nombreuses espèces animales et végétales économiquement importantes ;
3. Que, par imprévoyance, ce patrimoine génétique en Amérique latine risque de se perdre ou de s'appauvrir ;
4. Qu'il est urgent de prendre des mesures pour éviter qu'il en soit ainsi ;
5. Qu'il y aurait intérêt à mettre l'ensemble du matériel génétique existant dans la région à la disposition de tous les organismes publics ou privés qui se consacrent à la recherche ou au développement agricole ;
6. Que les banques de matériel génétique végétal créées pour certaines cultures ont eu un effet favorable sur la production et la productivité dans la région et qu'il faudrait les étendre à d'autres espèces végétales ;
7. Que la préservation du patrimoine génétique animal, outre qu'elle est urgente, coûte cher et exige une collaboration internationale ;

Décide :

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO,

1. Qu'ils encouragent et aident des actions conjointes entre les pays et les organismes internationaux afin d'assurer la préservation, l'étude et l'amélioration du patrimoine génétique animal et végétal existant en Amérique latine ;
2. Qu'ils contribuent efficacement à créer des dispositifs d'échange d'informations et de matériel génétiques - ou à renforcer ceux qui existent déjà - afin que les organismes compétents aient accès à la totalité du patrimoine génétique disponible dans la région ;
3. Qu'ils accordent une attention particulière au patrimoine génétique animal et à la création de banques de sperme ainsi que de troupeaux ou autres collections d'animaux de réserve ;
4. Qu'ils continuent de contribuer au renforcement des dispositifs existants pour l'échange de résultats expérimentaux et de chercheurs et à celui des systèmes régionaux d'assistance technique mutuelle.

RESOLUTION 25/70

La onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine,

Considérant :

Qu'une expérience déjà considérable acquise sur le plan mondial enseigne que l'introduction de plantes est l'un des moyens les plus efficaces et les moins onéreux de promouvoir un progrès agricole rapide ;

Que, pour tirer pleinement parti de cette méthode, il faut notamment entreprendre une prospection systématique des centres d'origine et de domestication ;

Qu'il est urgent d'autre part de préserver le matériel génétique en voie d'extinction du fait de son remplacement par les nouvelles variétés à plus haut rendement ;

Que les pays latino-américains sont encore loin d'exploiter à fond les avantages incontestables de cette méthode ;

Décide :

De recommander aux Etats Membres et au Directeur général de la FAO :

1. Qu'ils s'emploient à créer en Amérique latine, compte tenu des besoins des Etats Membres de la région, des centres de prospection, d'introduction et de conservation des plantes qui fassent partie du réseau international de centres que la FAO a proposé d'établir en coopération avec d'autres organismes internationaux ;
2. Que, par l'intermédiaire du Bureau régional et de la Division compétente au Siège, ils entreprennent d'organiser entre les Etats Membres une consultation qui permettrait à ceux-ci de convenir d'une action concertée dans ce domaine et d'étudier les mesures à prendre pour que cette action soit menée au plus vite ;
3. Qu'ils envisagent de mettre à profit la prochaine réunion de l'Association latino-américaine de phytotechnie, en novembre prochain, pour amorcer les entretiens à ce sujet.

239. Le Président du Comité du programme a fait l'éloge du document LARC/70/9 qui a facilité le bon déroulement des délibérations. Il a souligné le rôle important que les recommandations de la Conférence régionale devront jouer dans la réorganisation de la FAO, comme en témoigne le fait que le Directeur général a proposé et obtenu qu'on recule la session du Conseil de manière que celui-ci puisse être informé des opinions exprimées par les Etats Membres lors de cette conférence régionale.

240. Une fois terminé l'examen de cette question, le Directeur du Service de l'élaboration du programme a résumé brièvement le débat. Il a déclaré qu'à son avis les pays avaient une position cohérente, ce qui aidera beaucoup la FAO à orienter son action future dans la région. Il a ajouté qu'on avait défini des groupes de problèmes et non pas dressé une simple liste d'activités possibles, ce qui aurait rendu difficile la définition des tâches prioritaires sur lesquelles l'Organisation devra axer sa stratégie en élaborant les programmes concernant l'Amérique latine. Il a déclaré en outre qu'on avait attaché une priorité élevée à la réforme agraire ainsi qu'à certains aspects de la science et de la technologie, et que tous les pays comptent beaucoup sur l'appui de la FAO aux activités multilatérales pour résoudre les problèmes agricoles et, plus spécialement, ceux du commerce extérieur. Il a également noté l'importance accordée à la mise en valeur des ressources naturelles et le fait qu'à son avis la FAO peut collaborer activement à la solution de plusieurs des problèmes qui ont été mentionnés en matière de formation du personnel. Il a relevé encore une fois avec satisfaction l'ampleur de vues qui avait caractérisé le débat. Dans le cadre de ces orientations générales, la FAO s'efforcera de satisfaire les besoins des pays, en liaison étroite avec eux.

CONCLUSION DE LA SESSION

Adoption du rapport

241. Le Président a soumis à l'adoption de la Conférence le projet de rapport final. Les délégués ont formulé quelques observations et apporté quelques amendements dont le rapporteur a pris note en vue de les inclure dans la version finale. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Date et lieu de la douzième conférence régionale

242. Les gouvernements de l'Argentine, de la Colombie et de la République dominicaine ont invité la FAO à tenir la douzième conférence régionale dans leur pays respectif. Le Directeur général les a remerciés de ces invitations et il a informé la Conférence qu'il prendrait en temps opportun une décision à ce sujet. Quant à la date de la douzième conférence régionale, il a été décidé qu'elle serait fixée d'accord avec les gouvernements, une fois choisi le lieu définitif.

Clôture de la Conférence

243. Ayant été informé du décès de l'ex-président du Mexique, M. Lázaro Cárdenas, le Président indépendant du Conseil, M. Michel Cépède, a évoqué avec émotion la personnalité et l'oeuvre du défunt. La Conférence a observé une minute de silence pour honorer la mémoire de l'illustre homme d'Etat disparu.

244. Le Directeur général a pris ensuite la parole. Il a d'abord exprimé sa satisfaction pour la façon constructive dont la Conférence a été conduite. Il a déclaré que c'était l'une des meilleures conférences régionales jamais tenues par la FAO et il a tenu à remercier les délégués de leur participation positive. Il s'est également félicité de l'esprit créateur, de la compréhension et de la confiance qui ont caractérisé les débats. Cet esprit positif permettra d'orienter de façon appropriée les activités de l'Organisation.

245. Il s'est déclaré convaincu que les efforts de la FAO seront couronnés de succès à condition que ses activités soient programmées sur la base des principes susmentionnés. C'est la raison pour laquelle il s'est félicité de ce que les délégations aient défini leurs priorités avec tant de clarté. La FAO fera tout son possible pour donner loyalement suite aux résolutions adoptées par la Conférence régionale, en les soumettant au Conseil et à la Conférence générale et, ensuite, en les appliquant dans la région par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Amérique latine.

246. L'orateur a remercié le Président de la Conférence de l'accueil chaleureux qui avait été réservé aux participants et il a mentionné spécialement l'intérêt que le Président de la République du Venezuela, Son Excellence le Dr Rafael Caldera, a porté aux travaux de la Conférence et aux activités de l'Organisation. Il a noté que le Président et les vice-présidents avaient conduit les débats avec une efficacité qui a permis d'épuiser l'ordre du jour de la Conférence dans le minimum de temps. Il a également noté le travail accompli par le rapporteur en vue de la préparation du rapport final et par tout le personnel qui a contribué d'une façon ou d'une autre à la bonne marche des travaux, dans un esprit de coopération cordiale.

247. La FAO est une organisation à laquelle les pays ont recours pour résoudre leurs problèmes dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, ce qui fait peser sur elle une grande responsabilité. D'autre part, l'Organisation dispose de moyens considérables pour contribuer au bien-être des populations et promouvoir ainsi les idéaux de la FAO. Néanmoins, leur réalisation exige l'effort conjugué de tous les intéressés et l'appui des Etats Membres, spécialement leur soutien moral.

248. Le Représentant régional est ensuite intervenu pour rappeler que l'année 1970 était l'année internationale de l'éducation et il a souligné que la FAO et l'Unesco menaient leurs activités respectives dans la région en liaison étroite.

249. Au nom des délégations, le Général Jorge Barandiarán, Ministre de l'agriculture du Pérou, a pris la parole pour remercier le Président et, par son intermédiaire, le gouvernement et la population du Venezuela de l'hospitalité généreuse accordée aux délégations participant à la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine. La Conférence s'est soldée par un succès ; elle a permis d'examiner avec clarté et d'analyser en profondeur les problèmes que soulève le développement agricole des pays latino-américains.

250. L'orateur a mis l'accent sur les résultats obtenus au sein du Comité technique de la réforme agraire et en particulier sur la résolution qui définit un cadre conceptuel de référence devant guider les activités des gouvernements, de la FAO et des autres organismes internationaux dans ce secteur. Il a qualifié de révolutionnaire le contenu de cette résolution qui, étant donné son importance, mériterait d'être connue à l'avenir sous le nom de "Déclaration de Caracas".

251. M. Jesús López Luque, Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Venezuela et Président de la Conférence régionale, a pris enfin la parole. Il a souligné d'abord l'ampleur du travail accompli durant la Conférence, les résultats positifs atteints et l'esprit d'équipe qui a régné entre les délégués, les techniciens et les dirigeants de la FAO. Les délégués ont travaillé durement, sans songer chacun à son propre pays mais bien à l'Amérique et à ses problèmes communs.

252. L'orateur a remercié les délégués de leur présence et de leur participation enthousiaste, le Bureau de la Conférence de sa précieuse collaboration et le Secrétariat de son dévouement qui a rendu possible le déroulement de la Conférence. Il a ensuite prononcé la clôture de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine.

ORDRE DU JOUR

I. PRELIMINAIRES DE LA SESSION

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Discours liminaire du Directeur général

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE EN AMERIQUE LATINE ET ACTION DE LA FAO DANS LA REGION

5. Déclarations du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et du Directeur exécutif du Programme mondial.
6. Déclaration du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région et sur l'application de la stratégie de la FAO dans les conditions propres à l'Amérique latine.
7. Discussion générale sur les points suivants:
 - a) Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région;
 - b) Activités de la FAO dans la région, notamment sur le plan de l'assistance.
8. La région latino-américaine dans l'étude prospective du développement agricole mondial et la contribution de la FAO à la deuxième Décennie pour le développement.

III. SECTEURS D'IMPORTANCE PARTICULIERE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION, SOUS L'ANGLE DES DOMAINES DE CONCENTRATION

9. Réforme agraire (examen des conclusions du Comité technique).
10. Développement de l'élevage (examen des conclusions du Comité technique).
11. Commerce extérieur: problèmes et perspectives des pays de la région.
12. Contribution de la technologie et de la recherche au progrès agricole de l'Amérique latine.

IV. LES PROGRAMMES DE LA FAO DANS LA REGION

13. Orientation des activités de la FAO en vue de leur application à la région.

V. CONCLUSION DE LA SESSION

14. Examen et adoption du rapport
15. Date et lieu de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine
16. Clôture de la Conférence.

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Série LARC/70</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
LARC/70/1	Ordre du jour	3
LARC/70/1 (a)	Ordre du jour annoté	3
LARC/70/2	Informe general de la Acción de la FAO en América Latina	6, 7 et 13
LARC/70/3 Rev. 1	La Región Latinoamericana en el Estudio Perspectivo del Desarrollo Agropecuario Mundial y la Contribución de la FAO al Segundo Decenio de las Naciones Unidas para el Desarrollo	8
LARC/70/3 Add. 1	Plan Perspectivo para el Desarrollo y la Integración de la Agricultura en Centro América	8
LARC/70/4	Comercio Exterior; Problemas y Perspectivas de los Países de la Región.	11
LARC/70/5	Contribución de la Tecnología al Desarrollo Agrícola en América Latina	12
LARC/70/6	La Reforma Agraria en América Latina (Comité Técnico de Reforma Agraria)	9
LARC/70/7	Comité Técnico de Desarrollo Ganadero	10
LARC/70/8	Situación y Perspectivas de la Agricultura y la Alimentación en América Latina	6, 7 et 13
LARC/70/9	Programa a Plazo Medio (Documento Complementario para la Conferencia Regional de América Latina	13
LARC/70/9 Rev. 1	Programa a Plazo Medio (Remplace le paragraphe 36 du Document LARC/70/9)	13
LARC/70/9 (a)	Propositions concernant les activités et programmes à moyen terme (Note du Directeur Général)	13
LARC/70/10 Rev. 1	Rapport du Comité technique de la réforme agraire	9
LARC/70/11 Rev. 1	Rapport du Comité technique du développement de l'élevage	10
<u>Série LARC/70/CONF</u>		
LARC/70/CONF/1	Discurso Introdutorio del Director General	4
LARC/70/CONF/2	Discurso del Secretario Ejecutivo de la Comisión Económica para América Latina	5

Point de l'ordre du jour

LARC/70/CONF/3	Discurso del Director Ejecutivo del Programa Mundial de Alimentos	5
LARC/70/CONF/4	Exposición del Representante Regional sobre las actividades de la FAO en la región y sobre la aplicación de la estrategia de la FAO en las condiciones peculiares de América Latina	6
LARC/70/CONF/5	Exposición Introdutoria del Director de Producción y Sanidad Animal de la FAO ante el Comité Técnico de Desarrollo Ganadero	10
LARC/70/CONF/6	Discurso del Excmo. señor L.M. Robinson Ministro de Agricultura de Trinidad y Tobago, en la ceremonia inaugural	
LARC/70/CONF/7	Exposición del señor A.H. Boerma, Director General de la FAO, en la ceremonia inaugural	
LARC/70/CONF/8	Discurso del señor José Emilio G. Araujo, Director General, Instituto Interamericano de Ciencias Agrícolas de la OEA	
LARC/70/CONF/9	Discours de M. Michel Cépède, Président indépendant du Conseil de la FAO	
LARC/70/CONF/10	Exposición del Sr. Jack C. Westoby, Director, Coordinación del Programa y Operaciones, Departamento de Montes, FAO	11
LARC/70/CONF/11	Exposición Introdutoria del Sr. E.M. West, Director, Formulación de Programas FAO	13
LARC/70/CONF/12	Exposición del Sr. E.M. Ojala, Subdirector General, Departamento Económico y Social, FAO	12
LARC/70/CONF/13	Intervención del Sr. Félix Albani, Director de la Dirección de Producción y Protección de Plantas, FAO	

Serie LARC/70/INF

LARC/70/INF/1	Note d'information	
LARC/70/INF/2	Projet de calendrier de la Conférence	
LARC/70/INF/3 Rev. 2	Liste des documents	
LARC/70/INF/4	Recommandations de la dixième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et action prise	
LARC/70/INF/5	Rapport sur les activités du Programme alimentaire mondial ONU/FAO en Amérique latine	

- LARC/70/INF/7 Rapports et recommandations de la Consultation régionale sur le développement des industries forestières et papetières en Amérique Latine. (Organisée par la FAO, la CEPAL et l'ONUDI à Mexico, D.F., du 19 au 26 mai 1970)
- LARC/70/INF/13 Carta del señor Carlos Manuel Castillo, Secretario General de la Secretaría Permanente del Tratado General de Integración Económica Centro Americana
- LARC/70/INF/14 Lettre du Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes de la FAO.

BUREAU DE LA CONFERENCE

- | | |
|--|---|
| - Président de la Conférence | Son Excellence M. Jesús López Luque
(Venezuela) |
| - Vice-Présidents | Son Excellence M. Jesús Emilio Valderrama
(Colombie)
Son Excellence M. Vicente Burneo
(Equateur)
Son Excellence M. R. Shankar
(Pays-Bas-Surinam)
Son Excellence M. Jorge Barandiarán Pagador
(Pérou)
Son Excellence M. L.M. Robinson
(Trinité-et-Tobago) |
| - Rapporteur | M. José Olivares
(Chili) |
| - Directeur général de la FAO | M. A.H. Boerma |
| - Sous-Directeur général, Représentant régional en Amérique latine | M. Juan Felipe Yriart |
| - Sous-Directeur général, Département économique et social | M. E. M. Ojala |
| - Secrétaire général de la Conférence | M. Pedro Moral-López |
| - Secrétaire adjoint de la Conférence | M. Julio Castellanos |
| - Fonctionnaire chargé du rapport | M. Fernando Fuenzalida |

CONSEIL DE LA FAO ET COMITE DU PROGRAMME DE LA FAO

- | | |
|--|-----------------------|
| - Président indépendant du Conseil de la FAO | M. Michel Cépède |
| - Président du Comité du programme de la FAO | M. Gonzalo Bula Hoyos |

LISTE DES DELEGUES, OBSERVATEURS ET FONCTIONNAIRES DE LA FAO

1. ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINE

- | | |
|-----------|---|
| Délégué | Juan Carlos VIGNAUD
Representante Permanente Alterno ante la FAO
Embajada de la República Argentina
Rome |
| Suppléant | Francisco Félix ROCA
Consejero Económico
Embajada de Argentina
Caracas |

BRESIL

Délégué

Enio Vilanova CASTILHOS
Director
Instituto Nacional de
Colonización y Reforma Agraria
(INCRA), Brasilia

Suppléant

Paulo Ebling RODRIGUES
Director de la Oficina Central de
Planeamiento y Control
Ministerio de Agricultura
Brasilia

Suppléant

Julián CHACEL
Director, Instituto Brasileño
de Economía de la Fundación
Getulio Vargas
Rio de Janeiro

Conseiller

Paulo DIAS PEREIRA
Segundo Secretario
Embajada de Brasil
Caracas

Conseiller

Mlle Wilmany DIAS MACIEL
Secretario de Embajada
Ministerio de Relaciones Exteriores
Brasilia

COLOMBIE

Délégué

J. Emilio VALDERRAMA
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Suppléant

Jorge ORTIZ-MENDEZ
Gerente General del Instituto Colombiano
Agropecuario (ICA)
Bogotá

Conseiller

Carlos VILLAMIL CHAUX
Gerente General
Instituto Nacional Colombiano de Reforma
Agraria (INCORA)
Bogotá

Conseiller

Pedro Javier SOTO
Medellín

Conseiller

Adolfo FORERO J.
Jefe Oficina de Divulgación
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Conseiller

Aurelio CORREA ARANGO
Bogotá

Conseiller
Jesús ATEHORTUA R.
Gerente Oleaginosas Risaralda
Ministerio de Agricultura
Bogotá

Conseiller
Oscar MARTINEZ
Secretario
Embajada de Colombia,
Caracas

COSTA RICA

Délégué
Alvaro ROJAS E.
Viceministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
San José

Conseiller
Salvador PUGLIESE CERSOSIMO
Asistente Dirección Oficina de Planificación
Oficina de Planificación
San José

CUBA

Délégué
Carlos Rafael RODRIGUEZ
Ministro del Gobierno, Presidente de la
Comisión Nacional de Colaboración Económica
y Científico-Técnica
La Havane

Suppléant
Pelegrín TORRAS DE LA LUZ
Director de Organismos Económicos
Palacio de la Revolución
La Havane

Adjoint
Baudilio PERERA HERNANDEZ
Asesor
La Havane

Adjoint
Filiberto LOPEZ VEGA
Funcionario
Comisión Nacional de Colaboración Económica
y Científico-Técnica
La Havane

Adjoint
Luis CASO ALONSO
Funcionario
Comisión Nacional de Colaboración Económica
y Científico-Técnica
La Havane

Conseiller
Fernando LOPEZ MUÑO
Embajador
Representante Permanente de Cuba ante la FAO
Rome

Conseiller
Rafael NUÑEZ CUESTA
Director de Organismos Internacionales
La Havane

Conseiller Adolfo COSSIO RECIO
Economista, Instituto Nacional
de la Reforma Agraria (INRA)
La Havane

Conseiller Raúl DE BIEN LEON
Economista, Dirección Nacional, INRA
La Havane

Conseiller José PENA TORRES
Grupo Económico
Presidencia, Palacio de la Revolución
La Havane

Conseiller Eloy PEREZ ALFONSO
Grupo Económico
Presidencia, Palacio de la Revolución
La Havane

CHILI

Délégué José OLIVARES DIAZ
Director de la Oficina de
Planificación Agrícola (ODEPA)
Santiago

Suppléant Antonio CORVALAN
Director Nacional
Instituto de Capacitación e Investigación
en Reforma Agraria (ICIRA)
Santiago

Suppléant Emiliano ORTEGA
Director del Servicio Agrícola y Ganadero,
Ministerio de Agricultura (SAG)
Santiago

Suppléant Tomás VIAL
Gerente Técnico, Corporación de la
Reforma Agraria (CORA)
Santiago

Suppléant Hernéan L. FUENZALIDA
Funcionario, Comisión Nacional de
Investigación Científica y
Tecnológica (CONICIT)
Santiago

EQUATEUR

Délégué Vicente BURNEO
Ministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
Quito

Suppléant Wilson VELA
Embajador del Ecuador en Venezuela
Embajada del Ecuador
Caracas

Suppléant Nelson VALLEJO
Director de Asuntos Internacionales,
Ministerio de Agricultura
Quito

EL SALVADOR

Délégué Jaime CHACON PLATERO
Gerente, Instituto Colonización Rural
San Salvador

Suppléant Guillermo MACHON DE PAZ
Embajador de El Salvado en Venezuela
Caracas

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Délégué Andrew J. MAIR
Deputy Assistant Secretary for International
Affairs and Commodity Programs
Department of Agriculture
Washington, D. C.

Suppléant Rulon GIBB
Director, International Organizations
Division
Export Marketing Service
Department of Agriculture
Washington D. C.

Conseiller Donald W. BORN
Office of International Economic
and Social Affairs
Department of State
Washington, D. C.

Conseiller Ernest L. CORLEY
Assistant Director, Animal Science
Research Division
Agricultural Research Service
Department of Agriculture
Washington, D. C.

Conseiller Marshal D. FOX
Central American and Caribbean
Development Officer
Latin American Area
Foreign Economic Development Service
Department of Agriculture
Washington, D. C.

Conseiller Douglas D. CATON
Agricultural Adviser
Technical Assistant Bureau of Aid
Washington, D. C.

Conseiller James SCHWINDEN
Agricultural Economist
U. S. AID Mission
Bogotá, Colombie

FRANCE

Délégué Gabriel LISETTE
Représentant Permanent de
France près le CEPAL
Caracas

Conseiller Jean DE VAISSIERE
Inspecteur général de l'Agriculture
Paris

Adjointe Mlle Michèle DANTEC
Deuxième Secrétaire, Ambassade de France
Caracas

GUATEMALA

Délégué Bruno BUSTO BROL
Director General de Recursos Naturales
Renovables
Guatemala

GUYANE

Délégué B. W. CARTER
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Georgetown

Suppléant Paul Cecil CUMBERBATCHE
Principal Assistant Secretary
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Georgetown

Suppléante Mme Anne JARDIM
Ambassador of Guyana
Embassy of Guyana
Caracas

Conseiller Harod SAHADEO
Second Secretary
Embassy of Guyana
Caracas

HONDURAS

Délégué Enrique DURON AVILES
Viceministro de Recursos Naturales
Ministerio de Recursos Naturales
Tegucigalpa

JAMAÏQUE

Délégué C. V. ATKINSON
Senator
Ministry of Agriculture and
Fisheries
Kingston

Conseiller Winston G. STUART
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture and
Fisheries
Kingston

Conseiller Wyatt E. BRYCE
Secretary, Jamaica Agricultural Society
Kingston

Conseiller Lyndon E. McLAREN
Director, Livestock Research
Ministry of Agriculture and Fisheries
Kingston

MEXIQUE

Délégué Ricardo ACOSTA VELASCO
Subsecretario de Agricultura y Ganaderia
México D. F.

Suppléant Juan Manuel RAMIREZ GOMEZ
Consejero
Embajada de México
Caracas

Conseiller José R. CASTAÑEDA ZARAGOZA
Consejero Comercial
Embajada de México
Caracas

NICARAGUA

Délégué Rodolfo MEJIA UBILLA
Presidente Director
Instituto Agrario de Nicaragua
Managua

Suppléant Danilo SANSON ROMAN
Embajada de Nicaragua
Caracas

Conseiller Juan F. RODRIGUEZ R.
Instituto Agrario de Nicaragua
Managua

ROYAUME DES PAYS-BAS

Délégué R. SHANKAR
Minister of Agriculture, Animal Husbandry
and Fishery
Paramaribo
Surinam

Suppléant Victor BAREÑO
Economist
Department of Economic Affairs
Willemstad

Suppléant Edwin S. PIETERS KWIERS
Director, Department of Agriculture
Willemstad

Suppléant Theodore P. M. DE WIT
Agricultural Attaché
Embassy of the Kingdom of the Netherlands
Caracas

PANAMA

Délégué Alberto BISSOT, Jr.
Embajador de Panamá en Venezuela
Caracas

PARAGUAY

Délégué Persio DA SILVA
Embajador de Paraguay en Venezuela
Caracas

PEROU

Délégué Jorge BARANDIARAN PAGADOR
Ministro de Agricultura del Perú
Lima

Suppléant Mauro VILLAVISENCIO
Director General, Cooperación Técnica
Internacional
Lima

Adjoint Carlos ROMAN LA HOZ
Edecán, Ministro de Agricultura del Perú
Lima

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Délégué Francisco M. DORTA-DUQUE
Director, Oficina de Asuntos Internacionales
Secretaría de Agricultura
Saint Domingue

Suppléant Máximo Otoniel MOLINA AL MONTE
Segundo Secretario
Embajada de la República Dominicana
Caracas

TRINITE-ET-TOBAGO

Délégué Lionel M. ROBINSON
Minister of Agriculture
Ministry of Agriculture
Port-of-Spain

Suppléant Frank BARSOTTI
Permanent Secretary, Ministry of Agriculture
Port-of-Spain

URUGUAY

Délégué Carlos PEREZ DEL CASTILLO
Embajador del Uruguay ante la FAO
Rome

Suppléant Jorge C. ELENA
Subdirector, Oficina de Programación y
Política Agropecuaria
Ministerio de Ganadería y Agricultura
Montevideo

Suppléant Luis Alberto CASTELLI
Director de Abastecimientos Agropecuarios
Montevideo

VENEZUELA

Délégué Jesús LOPEZ LUQUE
Ministro de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Víctor GIMENEZ LANDINEZ
Presidente del Instituto Agrario Nacional
Caracas

Suppléant Arnaldo RON PEDRIQUE
Presidente del Banco Agrícola Pecuario,
Caracas

Suppléant Antonio MERCHAN C.
Director
Instituto Agrario Nacional (IAN)
Caracas

Suppléant José R. MIRABAL S.,
Director
Instituto Agrario Nacional (IAN)
Caracas

Suppléant Perfecto GUILARTE
Director
Instituto Agrario Nacional (IAN)
Caracas

Suppléant Juan GUEVARA
Secretario Ejecutivo del CIARA
Caracas

Suppléant Oscar ARNAL NÚÑEZ
Coordinador General del IAN,
Caracas

Suppléant César FUENTES
Director de Extensión del
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Edmundo CUEVAS
Director de Ganadería
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Dra. Pola ORTIZ
Directora, Oficina Técnica de Asuntos
Agrícolas Internacionales
Caracas

Suppléant Isaiás MEDINA S.
Representante Permanente de Venezuela
ante la FAO
Rome

Suppléant Hernán OROPEZA
Director del Centro de Investigaciones
Agronómicas
Ministerio de Agricultura y Cría
Maracay

Suppléant Hugo ESTRADA
Director Nacional del Programa de
Productividad Ganadera VEN 17
Caracas

Suppléant Francisco MORILLO
Investigación MAC
Caracas

Suppléant Rafael Ernesto SALAZAR
Asistente al Jefe de la Oficina Técnica
de Asuntos Agrícolas Internacionales,
Caracas

Suppléant Amancio OSORIO
Jefe de la División de Producción Animal
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Fredy ALVAREZ
Segundo Secretario, Dirección de
Política Internacional de la Cancillería
Caracas

Suppléant Mauricio BAEZ
Asesor del Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Dra. Nydia VILLEGAS
Directora de Economía
Ministerio de Agricultura y Cría
Caracas

Suppléant Alberto BRUGNOLI CRUCIANI
Asistente al Jefe de la Oficina Técnica
de Asuntos Agrícolas Internacionales,
Caracas

Suppléant Raúl ALEGRETT RUIZ
Director, Instituto Agrario Nacional
Caracas

Suppléant Eleazar LARA PANTIN
Jefe de la División de Educación y
Docencia del Instituto Nacional de Nutrición
Caracas

Suppléant José Miguel SOSA GONZALEZ
Jefe, División de Sanidad Animal
MAC
Caracas

Suppléant	Edgardo MONDOLFI Director Ejecutivo del Consejo de Bienestar Rural Caracas
Suppléant	Gustavo LARES RUIZ Coordinador MAC-IAN Caracas
Suppléant	Luis BERMUDEZ CHAVRIO Director del Instituto Nacional de Nutrición Caracas
Suppléant	Rafael D. CORTES Director General Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Suppléant	Aquiles MONTES DE OCA Presidente de la Comisión Permanente de Agricultura y Política Agraria Congreso Nacional Caracas
Conseiller	Alirio CONTRERAS CASTILLO Presidente de la Federación de Colegios de Médicos Veterinarios Dirección de Ganadería Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Conseiller	Carlos Antonio PALACIOS Director del Centro de Investigaciones Veterinarias Ministerio de Agricultura y Cría Maracay
Conseiller	Luis MARCANO COELLO Presidente Fundación Shell Caracas
Conseiller	Juan GOMEZ MEJIA Decano de la Facultad de Agronomía de la Universidad del Zulia Maracaibo
Conseiller	Armando GONZALEZ Presidente de la Federación Campesina Caracas
Conseiller	Hermógenes FLORES Director Instituto de Investigaciones Agropecuarias Universidad de Oriente Jusepín
Conseiller	Pedro CABELLO POLEO Director Escuela de Zootecnia Universidad de Oriente Jusepín

Conseiller	Bernardo GONZALEZ VALE Asesor Agrario y Coordinador de Actividades Regionales de Pro-Venezuela Caracas
Conseiller	Miguel Angel GRANADOS Secretario-Gerente de la Federación de Ganaderos Caracas
Conseiller	Alberto HERRERA Coordinador MAC - Federación Campesina Caracas
Conseiller	Jesús Ramón ACOSTA CAZAUBON Asesor Ministerio de Agricultura y Cría Caracas
Conseiller	José Ignacio MORENO Presidente de la Federación de Ganaderos, Caracas

2. OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

ALLEMAGNE
REP. FED. D'

Albrecht SCHAEFER
Agricultural Attaché
German Embassy
Rio de Janeiro

CANADA

Clayton G. BULLIS
Commercial Counsellor
Canadian Embassy
Caracas

Harry STERLING
Second Secretary
Canadian Embassy
Caracas

DANEMARK

Axel S. NIELSEN
Agricultural Attaché
Danish Embassy
Caracas

INDE

Syed SHAHABUDDIN
Encargado de Negocios
Embajada de la India
Caracas

ISRAEL

Keisari EFRAIM
Agregado de Cooperación Técnica
Jefe de la Misión israelí para los Países del
Caribe
Embajada de Israel
Caracas

POLOGNE

Witold JURASZ
Embajador de Polonia
Caracas

Eugeniusz TRZEPIZUR
Primer Secretario
Embajada de Polonia
Caracas

ROYAUME-UNI

A. S. BALLANTYNE
Head, British Agricultural Mission,
La Paz

ROYAUME-UNI - GRENADÉ

Denis NOEL
Acting Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture
St. Georges, Grenade

3. OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

Mons. L. G. LIGUTTI
Observateur permanent du Saint-Siège près la FAO
Cité du Vatican

4. REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

NATIONS UNIES

Carlos QUINTANA
Secrétaire exécutif de la CEPAL
Commission économique pour l'Amérique latine
Santiago

Jacobo SCHATAN
Directeur de la Division agricole mixte
CEPAL/FAO
Santiago

Lawrence MOORE
Conseiller technique
Développement rural et communautaire
Division du développement rural
Nations Unies
New-York

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE (CEPAL)

Carlos QUINTANA
Secrétaire exécutif de la CEPAL
Commission économique pour l'Amérique latine
Santiago

Jacobo SCHATAN
Directeur de la Division agricole mixte
CEPAL/FAO
Santiago

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Dimas A. PIRES
Représentant résident adjoint
Caracas

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

Roberto ESGUERRA BARRY
Directeur régional pour les Amériques, FISE,
Santiago

Wilmer BERGER
Chargé des Programmes, FISE, Bogotá

INSTITUT LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ILPES)

Carlos QUINTANA
Secrétaire exécutif de la CEPAL
Commission économique pour l'Amérique latine
Santiago

J. SCHATAN
Directeur de la Division agricole mixte
CEPAL/FAO
Santiago

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Francisco AQUINO
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial, Rome

Carlo M. BUONACCORSI
Assistant spécial du Directeur exécutif du
Programme alimentaire mondial, Rome

Joseph MOSCARELLA
Conseiller économique des Nations Unies
Programme alimentaire mondial, Rome

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

William Henry MASON
Conseiller en matière de planification de la
main-d'oeuvre
Caracas

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)/ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE (OPS)

José FREIRE DE FARIA
Consultor, OMS/OPS
Lima

Eugene PAPP
Area Consultant, PAHO/WHO, Zone I
Caracas

Boris SZYFRES
Director, Centre Panamericano de Zoonosis
Buenos Aires

Roberto RUEDA-WILLIAMSON
Asesor Regional de Nutrición
Organización Panamericana de la Salud
Washington, D.C.

Reinaldo GRUESO ORTEGA
Asesor para Venezuela de la OPS/OMS
Caracas

5. OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)

Thomas F. CARROLL
Chief, Agricultural Economics Group
Washington, D.C.

INSTITUT INTERAMERICAIN DES SCIENCES AGRICOLES (IICA)

José Emilio G. ARAUJO
Director General, San José

Fernando SUAREZ DE CASTRO
Regional Director, Andean Zone
Lima

Miguel PAULETTE
Jefe de Programas y Representante Oficial
Caracas

Luis Ramiro BELTRAN
Director, Centre Interamericano de Desarrollo
Rural y Reforma Agraria
IICA, OEA
Bogotá

INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE (IIN)

Ernesto VIZCARRONDO
Jefe, Departamento de Pediatría
Universidad Central
Caracas

ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS (OEA)

Rémy T. FREIRE
Chief, Sectoral Studies Unit
Washington, D.C.

Gustave GONZALEZ ERASO
Director, Oficina de la OEA en Venezuela
Caracas

6. OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

CARITAS INTERNATIONALE

Rosa SAVERINO
Directora, Programa Educación
Familiar, Caritas Venezolana
Caracas

Juan VIVES SURIZ
Director Nacional, Caritas Venezolana
Caracas

UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FEMININES CATHOLIQUES (UMOFC)

Mariella de PELAEZ
Consejo Nacional Unión de Mujeres
de Acción Católica
Caracas

Lourdes DE LA ROSA
Consejo Nacional
UMOFC
Caracas

ASSOCIATION MONDIALE DE DROIT AGRICOLE (AMDA)

Ramón ACOSTA-CAZAUBON
Presidente del Comité Ejecutivo
Caracas

7. FONCTIONNAIRES DE LA FAO

SIEGE DE LA FAO

A.H. Boerma	Directeur général
E.M. Ojala	Sous-Directeur général, Département économique et social
F. Albani	Directeur, Division de la production végétale et de la protection des plantes
E.H. Hartmans	Directeur, Division des services régionaux
H.A. Jasiorowski	Directeur, Division de la production et de la santé animales
H. Watzinger	Directeur, Division des industries de la pêche
E.M. West	Directeur, Etablissement des programmes

J. Westoby	Directeur, Division des industries et du commerce des produits forestiers
K.C. Abercrombie	Directeur adjoint, Division de l'analyse économique
V. Heymans	Chef du service Amérique latine, Programme de coopération FAO/BIRD
A. Posada	Chef de la Sous-Division de la réforme agraire et de la sociologie rurale, Division des institutions rurales
E.A. Asselbergs	Chef du Service des industries agricoles et alimentaires, Division des services agricoles
P.L.H. Davey	Chef de la Sous-Division de la nutrition appliquée, Division de la nutrition
J.H. Moser	Administrateur chargé des projets de la Campagne mondiale contre la faim
E. Valenzuela	Economiste, Bureau consultatif de politique générale
A. von der Osten	Chef de Cabinet adjoint du Directeur général
B. Linley	Administrateur chargé de la Conférence, Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole
F. Piraud	Interprète, Division de la Conférence, du Conseil et du Protocole
F. Gibelin	Réviseur, Division des publications
M.A. Ivereigh	Traducteur-réviseur, Division des publications
L. Jiménez-Herrera	Traducteur-réviseur, Division des publications
C. Lafrance	Réviseur, Division des publications
Mme C. Lobe-Checchi	Secrétaire, Cabinet du Directeur général
Mme M. de la Fuente	Fonctionnaire chargée des documents, Département du développement
Mme S. Occhipinti	Secrétaire, Division des services régionaux
Mlle M.F. Brossard	Secrétaire, Division des publications
<u>BUREAU REGIONAL</u>	
Juan Felipe Yriart	Sous-Directeur général, Représentant régional en Amérique latine
Pedro Moral-López	Représentant régional adjoint en Amérique latine, Secrétaire général de la Conférence

Jacobo Schatan	Directeur de la Division agricole mixte FAO/CEPAL
Amable Ortiz	Adjoint du Représentant régional en Amérique latine
J.B. van As	Chef, Groupe consultatif de la FAO pour l'intégration économique de l'Amérique centrale (GAFICA)
G.H. Behrendt	Conseiller agricole principal, Représentant de la FAO au Venezuela
A. Eulacio	Conseiller agricole principal, Représentant de la FAO au Chili
C.H.H. ter Kuile	Conseiller agricole principal, Représentant de la FAO en Amérique centrale et à Panama
K.J. Beek	Spécialiste régional des ressources pédologiques
J. Blydenstein	Spécialiste régional de l'évaluation des ressources pastorales
J. Castellanos	Officier forestier, Assistant du Secrétaire général de la Conférence
L. Castro	Spécialiste régional de la commercialisation, des coopératives et du crédit
J. d'Alarcao	Spécialiste régional des pêches
C. Fornari	Fonctionnaire de l'information
F. Fuenzalida	Economiste, Division agricole mixte FAO/CEPAL
G. Gómez	Fonctionnaire régional chargé de la liaison pour la Campagne mondiale contre la faim
E. González-Regueira	Chargé de liaison pour l'information (Radio et TV)
J. Menz	Spécialiste régional de la planification agricole
C. Montañés	Conseiller régional en matière de réforme agraire et de colonisation
Linda Nelson	Spécialiste régionale de l'économie ménagère
F. Peritz	Spécialiste régional de la santé animale
H. Valdovinos	Fonctionnaire régional chargé de l'information
R. van Vaerenbergh	Spécialiste régional de la production et de la santé animales
Mlle E. Villegas	Fonctionnaire de l'information
Mme M.L. de Castro	Assistante administrative

Mme A. Aguilera	Secrétaire du Représentant régional en Amérique latine
Mme T. Clark	Secrétaire de l'Adjoint du Représentant régional en Amérique latine
Mme M. Marinković	Secrétaire du Représentant régional adjoint en Amérique latine
Mme M. Hales	Chef du service sténographique
Mlle C. Palza	Secrétaire
<u>PROGRAMME DE COOPERATION FAO/BIRD</u>	
A. Domike	Coordonnateur du programme

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE DE

LA REFORME AGRAIRE
(Résumé des débats)

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique de la réforme agraire de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est réuni à Caracas, Venezuela, les 5, 6 et 9 octobre 1970.

Cérémonie inaugurale

2. La session du Comité technique de la réforme agraire a été inaugurée par M. Pedro Moral-López, Représentant régional adjoint de la FAO en Amérique latine, qui a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs et remercié le Gouvernement vénézuélien de son hospitalité, au nom du Directeur général de la FAO et du Représentant régional en Amérique latine.

3. M. Moral-López a déclaré que la onzième Conférence régionale sera organisée conformément aux recommandations de la dixième Conférence régionale tenue à la Jamaïque en 1968, où il avait été décidé que la Conférence proprement dite serait précédée de réunions de comités techniques qui seraient chargés d'étudier en profondeur certains problèmes agricoles intéressant la région et dont les recommandations seraient soumises à l'examen de la Conférence régionale. A l'occasion de la présente Conférence, il a été prévu que les thèmes particuliers à examiner seraient ceux de la réforme agraire et du développement de l'élevage, pour répondre à l'intérêt manifesté par les gouvernements dans l'intervalle entre les deux conférences.

Election du Bureau

4. Le Comité technique de la réforme agraire a élu Président M. Victor Gimenez Landínez, de la délégation vénézuélienne, et Vice-Président M. Guillermo Figallo, de la délégation péruvienne. Il a nommé rapporteur M. Antonio Corvalán, de la délégation chilienne.

Ordre du jour du Comité

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

A. La réforme agraire en Amérique latine durant les années soixante.

- 1) La production agricole et les problèmes structurels
- 2) Politiques et tendances de la réforme agraire

B. Lignes d'action durant les années soixante-dix :

- 1) Eléments de base pour une action dans le domaine de la réforme agraire
- 2) Stratégie de la réforme agraire
- 3) Action au niveau des pays
- 4) Assistance technique et conseils aux pays
- 5) Coordination avec d'autres organismes

C. Conclusion de la session:

- 1) Questions diverses
- 2) Examen et adoption du rapport du Comité technique

Participants

6. Les pays ci-après ont assisté à la réunion du Comité technique de la réforme agraire:

Argentine	Guyane
Brésil	Jamaïque
Colombie	Mexique
Costa Rica	Pays-Bas
Cuba	Pérou
Chili	Trinité-et-Tobago
Etats-Unis d'Amérique	Uruguay
France	Venezuela

7. Les pays ci-après étaient représentés par des observateurs:

Danemark
Grenade (Royaume-Uni)
République fédérale d'Allemagne

8. Les organisations ci-après du système des Nations Unies étaient représentées:

Nations Unies
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Bureau international du travail
Organisation mondiale de la santé

9. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs:

Union mondiale des organisations féminines catholiques

10. Les noms des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO qui ont participé à la session figurent à la fin du présent rapport.

II. RESUME DES DEBATS

11. Les débats du Comité technique de la réforme agraire ont été axés principalement sur le document LARC/70/6 "La Reforma Agraria en América Latina" qui a été présenté par M. Antonio J. Posada, Chef du Service de la réforme agraire et de la sociologie rurale de la FAO. Ce document passait brièvement en revue les principales politiques et tendances de la réforme agraire en Amérique latine durant les années soixante, en suggérant des lignes d'action pour les années soixante-dix, notamment un cadre conceptuel de référence. Les vues qui y étaient exprimées ont recueilli l'adhésion générale.

12. Les délégations ont décrit l'expérience de leur pays en matière de développement agricole et de réforme agraire durant les années soixante. Leurs exposés ont mis en évidence la coexistence dans la région de stratégies et de politiques différentes pour aborder le problème agraire, en fonction des conditions et caractéristiques propres à chaque pays. On peut essayer de faire la synthèse de ces expériences en les ramenant à trois grands processus:

- a) Processus orientés essentiellement vers la modernisation de l'agriculture, qui donnent la priorité à l'introduction de techniques et de capitaux pour accroître la production et la productivité, et dans lesquels le changement est subordonné à un effort de modernisation, de sorte qu'ils ne modifient pas les structures du pouvoir.

- b) Processus de transformation graduelle de la structure agraire qui combinent la modernisation avec la modification des structures et qui permettent à la population rurale de bénéficier progressivement des avantages économiques et sociaux. Ces processus ont parfois favorisé l'introduction de formes associatives de propriété et d'exploitation agricoles, fondées sur la libre organisation et la libre participation du paysan.
- c) Processus radicaux de transformation de la structure du secteur agricole avec modification simultanée de toute la structure de la société. Cette approche comporte l'introduction d'innovations techniques et la création de nouvelles unités de production, avec différents types de participation.

13. Le Comité est convenu que la réforme agraire est essentiellement un processus de transformation sociale qui doit être complété par une modernisation de l'agriculture. Il a également estimé que si la modernisation technologique ne s'accompagne pas d'une transformation sociale, elle peut avoir une influence négative sur le développement même.

14. Le Comité a estimé que la réforme agraire devait être intimement liée aux plans et programmes intéressant les autres secteurs de la structure économique et sociale et qu'il fallait la considérer comme la dimension structurelle du développement rural.

15. Le Comité a souligné que la réforme agraire devait être intégrale, et divers délégués ont précisé qu'il ne suffisait pas de modifier le régime foncier, mais qu'il fallait en même temps réformer profondément les systèmes de crédit, d'assistance technique, de commercialisation, de fourniture des facteurs de production, de transformation des produits agricoles et autres services qui sont actuellement concentrés par suite des faiblesses que présentent les structures agraires existantes. En d'autres termes, il faut donner aux masses paysannes des possibilités d'emploi et leur ouvrir l'accès aux moyens de production, aux services de soutien et aux circuits de commercialisation de leur production.

16. Le Comité a été unanime à définir comme suit les conditions fondamentales du succès de la réforme agraire: a) volonté politique chez les gouvernements de réaliser la réforme, qui doit se manifester non seulement par la promulgation des textes juridiques pertinents, mais également par un soutien total et constant de l'Etat dans le domaine tant financier qu'administratif; et b) participation active et consciente des paysans à la réforme et prise de conscience parallèle de la part des autres secteurs de la population. C'est seulement si ces deux conditions sont satisfaites qu'on pourra conjurer efficacement l'action négative des groupes de pression qui font obstacle à la réforme.

17. Les participants se sont accordés à reconnaître que les principaux objectifs de la réforme agraire devaient être les suivants:

- a) Création d'une nouvelle structure qui, qu'elle soit de type individuel, familial ou associatif, garantisse, aussi bien en ce qui concerne le régime foncier que dans les entreprises de type agro-industriel ou de services, la participation effective des paysans et la juste répartition des ressources et des revenus;
- b) Multiplication des possibilités d'emplois;
- c) Organisation de la population rurale et participation intégrale de celle-ci à la vie politique, culturelle, économique et sociale de chaque pays.

Bref, la réforme agraire doit tendre au relèvement du niveau de vie et à la promotion de l'agriculteur.

18. Le Comité s'est longuement occupé des principaux obstacles qui s'opposent à la réalisation des objectifs de la réforme agraire et dont beaucoup sont liés entre eux, de sorte qu'ils se renforcent mutuellement. Il a notamment mis l'accent sur les obstacles suivants:

- a) Existence d'institutions et d'instruments juridiques inadaptés et absence de procédures et de juridictions concernant les problèmes de droit agraire;
- b) Absence d'un mouvement paysan organisé, libre et cohérent, qui exerce une pression réelle sur le système social (ou faiblesse des organisations existantes);
- c) Pouvoir dont disposent les groupes et intérêts affectés par la réforme agraire de s'opposer à son exécution par tous les moyens qu'ils peuvent mettre en oeuvre en raison du contrôle politique, économique et social qu'ils exercent, spécialement sur les moyens d'information des masses;
- d) Multiplicité des organismes officiels qui s'occupent de l'agriculture et, chez nombre de leurs fonctionnaires, conception confuse de la stratégie à appliquer au service du changement social;
- e) Manque de moyens financiers suffisants pour mener à bien les diverses tâches inscrites au programme de réforme agraire;
- f) Manque de compréhension et de solidarité de la part des autres secteurs de la population, en ce qui concerne l'importance de la réforme agraire et la nature des problèmes agricoles;
- g) Rapports défavorables entre pays en voie de développement et pays avancés sur le plan du pouvoir et des échanges commerciaux.

19. Divers délégués ont particulièrement souligné le petit nombre des essais de réforme agraire appliqués aux terres et industries forestières et ils ont insisté sur la nécessité de structurer le développement forestier de manière à assurer une répartition équitable des revenus produits par ce secteur, lequel offre en outre des possibilités considérables de créer de nouveaux emplois, en raison de la vocation forestière de vastes étendues de terres en Amérique latine.

20. Le Comité a mis en relief la nécessité d'intensifier les programmes de recherche visant à recueillir, sur la réalité socio-économique de l'agriculture, des données historiques et analytiques, aussi objectives que possible qui guideraient les décisions en matière de réforme agraire et fourniraient une base pour l'établissement de programmes de formation destinés aux fonctionnaires chargés de son exécution et aux bénéficiaires de la réforme eux-mêmes. On a spécialement insisté sur la nécessité d'intensifier également ces programmes de formation.

21. Le Comité a insisté en outre sur la nécessité de réorienter les programmes ordinaires d'éducation dans les pays en mettant spécialement l'accent sur le progrès technologique et sur l'évolution des rapports sociaux que déterminent de nouveaux comportements humains et l'apparition de valeurs facilitant le processus de changement.

22. Sur la base des considérations précédentes et de celles qui figurent dans le document LARC/70/6, le Comité technique de la réforme agraire a approuvé à l'unanimité deux projets de recommandation qu'il a soumis à l'examen de la Conférence régionale.

23. A sa séance de clôture, le Comité technique de la réforme agraire a examiné et adopté à l'unanimité le présent rapport et il a décidé de le transmettre à la Conférence régionale en lui demandant de l'incorporer en annexe à son rapport final.

CHILI

Délegué	Antonio CORVALAN Director Nacional, Instituto de Capacitación e Investigación en Reforma Agraria (ICIRA)	Santiago
Suppléant	Emiliano ORTEGA Director del Servicio Agrícola y Ganadero del Ministerio de Agricultura (SAG)	Santiago
Suppléant	Tomás VIAL Gerente Técnico de la Corporación de la Reforma Agraria (CORA)	Santiago

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Conseiller	Jamès SCHWINDEN Agricultural Economist U. S. AID Mission	Bogotá
Conseiller	Ernest CORLEY Assistant Director, Animal Science Research Division, Agricultural Research Service U. S. Department of Agriculture	Washington D. C.

FRANCE

Délegué	Jean DE VAISSIERE Inspecteur général de l'agriculture	Paris
---------	--	-------

GUYANE

Délegué	John Albert SWEETNAM Commissioner of Lands and Mines	Georgetown
Suppléant	B. W. CARTER Chief Agricultural Officer Ministry of Agriculture and Natural Resources	Georgetown

JAMAÏQUE

Délegué	Lyndon E. McLAREN Director, Livestock Research Ministry of Agriculture and Fisheries	Kingston
---------	--	----------

MEXIQUE

Délegué	Juan Manuel RAMIREZ GOMEZ Consejero, Embajada de México	Caracas
Conseiller	José R. CASTAÑEDO ZARAGOZA Consejero Comercial, Embajada de México	Caracas

ROYAUME DES PAYS-BAS

Délégué	Victor BAREÑO Economista, Departamento de Asuntos Económicos Antillas Holandesas	Willemstad
Conseiller	Edwin S. PIETERS KWIERS Director, Departamento de Agricultura Antillas Holandesas	Willemstad
Conseiller	Theodoro P.M. DE WIT Agregado Agrícola, Embajada del Reino de los Países Bajos	Caracas

PEROU

Délégué	Guillermo FIGALLO Presidente del Tribunal Agrario	Lima
Suppléant	Benjamín SAMANEZ CONCHA Director General de Reforma Agraria	Lima
Suppléant	Mauro VILLAVISENCIO Director General, Cooperación Técnica Internacional	Lima

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Suppléant	Máximo Otoniel MOLINA AL MONTE Segundo Secretario, Embajada de la República Dominicana	Caracas
-----------	--	---------

TRINITE-ET-TOBAGO

Délégué	Egerton John HAMILTON Chief Technical Officer, Ministry of Agriculture	Port-of-Spain
---------	---	---------------

URUGUAY

Délégué	Carlos PEREZ DEL CASTILLO Embajador del Uruguay ante la FAO	Rome
---------	--	------

VENEZUELA

Délégué	Víctor GIMENEZ LANDINEZ Presidente del Instituto Agrario Nacional	Caracas
Suppléant	Arnaldo RON PEDRIQUE Presidente del Banco Agrícola Pecuario	Caracas
Suppléant	Antonio MERCHAN C. Director, Instituto Agrario Nacional	Caracas
Suppléant	José R. MIRABAL S. Director, Instituto Agrario Nacional	Caracas
Suppléant	Perfecto GUILARTE Director, Instituto Agrario Nacional	Caracas

Suppléant	Juan GUEVARA Secretario Ejecutivo del CIARA	Caracas
Suppléant	Oscar ARNAL NUÑEZ Coordinador General del Instituto Agrario Nacional	Caracas
Suppléant	César FUENTES Director de Extensión del Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suppléant	Edmundo CUEVAS Director de Ganadería Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suppléant	Dra. Pola ORTIZ Directora, Oficina Técnica de Asuntos Agrícolas Internacionales	Caracas
Suppléant	Isafas MEDINA S. Representante Permanente de Venezuela ante la FAO	Roma
Suppléant	Hernán OROPEZA Director del Centro de Investigaciones Agronómicas, Ministerio de Agricultura y Cría	Maracay
Suppléant	Hugo ESTRADA Director Nacional del Programa de Productividad Ganadera VEN 17	Caracas
Suppléant	Rafael Ernesto SALAZAR Asistente al Jefe de la Oficina Técnica de Asuntos Agrícolas Internacionales	Caracas
Suppléant	Amancio OSORIO Jefe de la División de Producción Animal Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suppléant	Freddy ALVAREZ Segundo Secretario de la Dirección de Política Internacional de la Cancillería	Caracas
Suppléant	Mauricio BAEZ Asesor del Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suppléant	Dra. Nydia VILLEGAS Directora de Economía, Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Suppléant	Alberto BRUGNOLI CRUCIANI Asistente al Jefe de la Oficina Técnica de Asuntos Agrícolas Internacionales	Caracas
Suppléant	Eleazar LARA PANTIN Jefe de la División de Educación y Docencia del Instituto Nacional de Nutrición	Caracas

Conseiller	Armando GONZALEZ Presidente de la Federación Campesina	Caracas
Conseiller	Hermógenes FLORES Decano de la Facultad de Agronomía Universidad de Oriente	Jusepín
Conseiller	Pedro CABELLO POLEO Decano de la Facultad de Zootecnia Universidad de Oriente	Jusepín
Conseiller	Bernardo GONZALEZ VALE Asesor Agrario y Coordinador de Actividades Regionales de Pro-Venezuela	Caracas
Conseiller	Miguel Angel GRANADOS Secretario-Gerente de la Federación de Ganaderos	Caracas
Conseiller	José Ignacio MORENO Presidente de la Federación de Ganaderos	Caracas
Conseiller	Alirio CONTRERAS CASTILLO Presidente de la Federación de Colegios de Médicos Veterinarios Dirección de Ganadería Ministerio de Agricultura y Cría	Caracas
Conseiller	Carlos Antonio PALACIOS Director del Centro de Investigaciones Veterinarias, Ministerio de Agricultura y Cría	Maracay
Conseiller	Juan GOMEZ MEJIAS Decano de la Facultad de Agronomía de la Universidad de Zulia	Maracaibo

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

ALLEMAGNE, REP. FED. d'

Albrecht SCHAEFFER
Agricultural Attaché
German Embassy

Rio de Janeiro

DANEMARK

Axel S. NIELSEN
Agricultural Attaché
Danish Embassy

Caracas

ROYAUME-UNI

Elwyn RODERICK
Asesor en Avicultura
Embajada del Reino Unido

Santiago

ROYAUME-UNI - GRENADA

Denis NOEL
Acting Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture
Grenada

St. Georges

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Dimas A. PIRES
Représentant résident adjoint

Caracas

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

William Henry MASON
Conseiller en matière de
planification de la main-d'oeuvre

Caracas

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)/ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE (OPS)

José FREIRE DE FARIA
Consultor, OMS/OPS

Lima

Eugene PAPP
Area Consultant, PAHO/WHO,
Zone I

Caracas

UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FEMINIÈS CATHOLIQUES (UMOFC)

Mariella de PELAEZ
Consejo Nacional Union de Mujeres
de Acción Católica

Caracas

Lourdes DE LA ROSA
Consejo Nacional
UMOFC

Caracas

FONCTIONNAIRES DE LA FAO

BUREAU REGIONAL POUR L'AMERIQUE LATINE, Santiago, Chili

Pedro MORAL LOPEZ

Représentant régional adjoint en
Amérique latine

Augusto EULACIO

Conseiller agricole principal,
Représentant de la FAO au Chili,
Secrétaire du Comité

Carlos S. MONTAÑES

Fonctionnaire régional chargé de la réforme
agraire et de la colonisation des terres
Chargé du rapport du Comité

Fernando FUENZALIDA

Economiste, Division agricole mixte FAO/CEPAL

SIEGE DE LA FAO, Rome

Antonio J. POSADA

Chef du Service de la réforme agraire et
de la sociologie rurale, Division des
institutions rurales

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE
DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
(Résumé des débats)

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique du développement de l'élevage de la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine s'est réuni à Caracas, Venezuela, les 7, 8 et 9 octobre 1970.

Cérémonie inaugurale

2. Le Représentant régional adjoint en Amérique latine a ouvert la session au nom du Directeur général de la FAO. Il a brièvement évoqué l'importance du secteur de l'élevage pour le développement agricole de la région latino-américaine. Il a souligné la gravité du déséquilibre protéique toujours croissant et insisté sur le fait que, à part quelques exceptions notables, les pays de la région sont importateurs de produits d'origine animale.

Election du Bureau

3. Le Comité technique du développement de l'élevage a élu Président M. Carlos Pérez del Castillo (Uruguay), Vice-Président M. Arturo Bonnet (Colombie) et rapporteur le Professeur Pelegrín Torras de la Luz (Cuba).

Ordre du jour du Comité

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

- A. Importance du développement de l'élevage dans la région. Accroissement démographique et pénurie de protéines; nécessité de diversifier la production dans le secteur agricole; augmentation des exportations.
- B. Politiques les plus appropriées pour stimuler le développement de l'élevage. Politiques de commercialisation, de prix et institutionnelles; financement des investissements (rôle des organismes de financement et de développement tant intérieurs qu'extérieurs).
- C. Mesures techniques à prendre pour surmonter les limitations existantes. Alimentation, santé animale et amélioration génétique des troupeaux; gestion des exploitations se livrant à l'élevage; évaluation des ressources de base disponibles. Analyse des marchés internationaux et perspectives pour les exportations de la région. Groupe régional de la FAO pour le développement de l'élevage et coordination de l'assistance technique.
- D. Conclusion de la session. Questions diverses. Examen et adoption du rapport du Comité technique.

5. Les pays ci-après ont participé aux réunions du Comité :

Argentine	Jamaïque
Brsil	Mexique
Colombie	Pays-Bas
Costa Rica	Pérou
Cuba	Trinité-et-Tobago
Chili	Uruguay
Etats-Unis d'Amérique	Venezuela
France	
Guyane	

6. Les pays ci-après étaient représentés par des observateurs:

Danemark
Grenade
République fédérale d'Allemagne
Royaume-Uni

7. Les organisations ci-après du système des Nations Unies étaient représentées :

Nations Unies
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Organisation internationale du travail
Organisation mondiale de la santé

8. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées:

Union mondiale des organisations féminines catholiques

9. Les noms des délégués, observateurs et fonctionnaires de la FAO qui ont participé aux réunions du Comité figurent à la fin du présent rapport.

II. RESUME DES DEBATS

10. Le Directeur de la Division de la production et de la santé animales de la FAO a présenté et développé le document LARC/70/7 où étaient brièvement résumées les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Comité. Dans sa présentation, le Directeur a souligné l'importance primordiale des ruminants dans l'utilisation des ressources pastorales de la région, sans méconnaître pour autant les possibilités offertes par la production porcine et avicole là où elle ne dispute pas à la population humaine les ressources en céréales. Il a brièvement décrit les diverses activités de la Division dans la région et invité les délégués à faire connaître leurs points de vue et à formuler des suggestions concernant le rôle que la FAO peut jouer pour promouvoir le développement de l'élevage.
11. Diverses délégations sont intervenues dans les débats qui ont porté sur le thème "Importance du développement de l'élevage dans la région". L'intérêt capital d'accroître la production de protéines animales pour la consommation intérieure dans la région a été souligné. Mention a été faite en particulier des besoins alimentaires des jeunes enfants et des mères allaitantes. Plusieurs délégués ont déclaré que les programmes de développement de l'élevage doivent tenir compte de toutes les sources de protéines - en particulier du lait - et qu'ils ne doivent pas négliger les animaux de moindre importance et le poisson.
12. On a relevé que les conditions locales ont une influence déterminante sur le type de production animale à développer. Par exemple, certains pays disposent encore de vastes étendues de terres insuffisamment exploitées se prêtant à la production extensive de bétail de boucherie tandis que la production laitière intensive ou la production porcine et avicole peuvent mieux convenir dans d'autres pays. On a indiqué aussi qu'en remplaçant la viande bovine par d'autres protéines d'origine animale dans la consommation à l'intérieur de la région, on pourrait rendre disponible une certaine quantité de viande bovine pour l'exportation; en particulier, les produits avicoles peuvent être des substituts efficaces de la viande bovine.
13. En résumé, on a estimé que le lait et la viande bovine sont les principales sources de protéines animales. En général, quand il y a à la fois une densité démographique élevée et des ressources pastorales limitées, comme c'est le cas par exemple dans les Caraïbes, il y a lieu de mettre l'accent sur la production laitière, à condition de former parallèlement du personnel qualifié dans ce domaine, car la production de viande bovine exige de plus vastes ressources en terres, dont seuls disposent certains pays de la région tels que l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Venezuela. La production laitière reçoit aussi la priorité dans les pays de la région où la population souffre d'une forte carence protéique car elle peut être accrue plus rapidement que celle de la viande.

14. On a fait observer qu'une fois satisfaits les besoins intérieurs de produits laitiers, il n'était généralement pas rentable de pousser davantage la production, tandis que, même dans ce cas, la production de viande bovine pourrait être développée de façon profitable en raison des possibilités croissantes qui s'offrent à l'exportation.
15. Il a été signalé que la production de volaille et de porcins dépendait de la disponibilité d'aliments bon marché, dont certains peuvent également servir à l'alimentation humaine. On espère qu'une utilisation accrue des variétés céréalières à haut rendement pourra contribuer au développement de ces deux productions animales.
16. La question de la commercialisation a été exposée par le fonctionnaire régional compétent, qui a signalé les rapports existant entre l'élevage d'une part et, de l'autre, la commercialisation et la consommation des produits animaux; c'est pourquoi les programmes de développement doivent tenir compte de ces trois aspects si l'on veut atteindre l'objectif final, qui est de relever la consommation. Les marges totales de commercialisation de la viande dans la région semblent varier entre 50 et 200 pour cent du prix perçu par les producteurs; il est possible d'améliorer considérablement l'efficacité des circuits de commercialisation de la viande, au profit tant des producteurs que des consommateurs.
17. Les prix de la viande bovine, comparés à son coût de production, sont souvent relativement bas par rapport à ceux d'autres viandes, ce qui décourage la production et stimule la consommation de viande bovine au détriment des autres viandes. Les centres de collecte et les systèmes de classement normalisés du bétail et de la viande font défaut. En outre, on est mal renseigné sur les marchés. Dans bien des cas, l'existence de nombreux abattoirs municipaux freine la création d'installations plus modernes, plus hygiéniques et plus efficaces. On manque d'usines de découpe qui permettraient de développer la vente au détail suivant une formule de libre service. Enfin, les organismes de commercialisation modernes et efficaces sont rares. A cet égard, l'Office national argentin de la viande pourrait servir d'exemple aux autres pays latino-américains.
18. Diverses délégations ont pris la parole sur cette question et se sont déclarées d'accord avec l'exposé qui avait été fait. Des groupes de monopole opèrent sur le marché des viandes au détriment des intérêts des producteurs et des consommateurs. On a toutefois fait observer que le problème principal réside dans la pénurie de personnel gouvernemental suffisamment bien formé pour faire face au difficile problème de la commercialisation des produits de l'élevage.
19. D'autres délégués ont évoqué le problème des prix. A cet égard, on a fait observer qu'il serait possible de relever les prix à la production sans majorer nécessairement les prix à la consommation, en réduisant les marges commerciales par la suppression des intermédiaires inutiles ou en améliorant l'efficacité de l'industrie frigorifique. D'autre part, il faudrait stimuler la production de qualité en relevant le prix des viandes de choix. Le développement de l'élevage fondé exclusivement sur une politique de prix peut souvent compromettre l'efficacité de la production et se traduire par une hausse des prix à la consommation et par une réduction des possibilités compétitives sur les marchés internationaux.
20. Le manque de contrôle sanitaire dans beaucoup d'abattoirs municipaux a été évoqué. Comme solution de remplacement propre à garantir le contrôle approprié et à rendre les opérations plus efficaces, on a décrit un système de remboursement des taxes municipales par les abattoirs frigorifiques, ce qui permet d'indemniser les municipalités des pertes de recettes subies. On a également signalé que les restrictions à l'importation dans certains pays constituaient l'un des obstacles au développement de l'élevage dans les pays exportateurs de viande.

21. On a mentionné l'importance et l'étroitesse des liens entre l'élevage et la réforme agraire dans certains pays. L'ordre de priorité entre les diverses espèces animales diffère selon les conditions propres à chaque pays. A cet égard, un délégué a signalé que, dans son pays, il fallait accroître rapidement les disponibilités en protéines et qu'à cet effet les activités relatives au développement de l'élevage avaient été programmées selon l'ordre de priorité suivant: production laitière, puis aviculture, élevage porcin, élevage bovin et élevage ovin.
22. Une autre délégation a souligné l'importance de la commercialisation de la production avicole et porcine, en particulier lorsqu'on a réussi à augmenter ces productions. En pareil cas, le manque d'une intégration verticale satisfaisante entre les divers stades et secteurs du processus de production et de commercialisation crée pour les producteurs de sérieux problèmes résultant en partie de ruptures dans la fourniture des facteurs de production. Il est apparu que ce sont les petits éleveurs qui pâtissent le plus de ces lacunes des plans de développement.
23. Un observateur a parlé de la commercialisation de la production avicole, en soulignant que sa souplesse et sa rapidité d'adaptation à l'évolution des marchés rendaient spécialement nécessaire un système adéquat de prévision de la demande.
24. On s'est accordé à reconnaître que les problèmes de commercialisation, de prix et de répartition des revenus ont un caractère politique et doivent être résolus par chaque pays. En se groupant en associations, les producteurs peuvent beaucoup contribuer à améliorer leurs recettes; il serait donc utile que les gouvernements prennent des mesures pour favoriser ces associations. Les offices de commercialisation pourraient aider à créer des stimulants en faveur de la production de qualité en encourageant l'adoption de systèmes de classement normalisés.
25. Le Chef de la section latino-américaine du Programme de coopération FAO/BIRD a présenté le thème des investissements et des besoins de crédit. Il a déclaré qu'un programme spécial de coopération avait été institué en 1964 entre la FAO et la Banque mondiale et qu'un autre programme similaire avait été mis sur pied ultérieurement avec la Banque interaméricaine de développement.
26. Le développement de l'élevage a été traditionnellement l'une des principales activités entreprises en Amérique latine par les organismes internationaux de financement. Il y a dans beaucoup de pays latino-américains des programmes dans ce secteur qui sont financés par la BIRD ou par la BID. La FAO a joué un rôle important dans la plupart de ces prêts par l'intermédiaire de ses programmes de coopération avec la BIRD et la BID. Une délégation a déclaré que, grâce à un programme financé initialement par la BIRD et poursuivi avec des contributions ultérieures de celle-ci, son pays avait pu améliorer ses pâturages et couvrir ses propres besoins en semences: 1 221 000 hectares de pâturages ont été aménagés grâce à ce plan, avec un rythme actuel d'expansion de 250 000 hectares.
27. Les prêts internationaux destinés à financer la deuxième ou la troisième phase du développement de l'élevage exigent une réorientation des projets, qui ne doivent pas se limiter uniquement au développement de la production, mais qui doivent tendre aussi au développement intégral du secteur de l'élevage, ce qui comprend la commercialisation des produits animaux et des biens de production et une politique cohérente de prix.
28. Divers délégués ont critiqué les restrictions imposées à l'octroi de prêts dans des accords internationaux sous forme d'exigences préalables à satisfaire et de dépenses à effectuer par les éleveurs, car les conditions locales exigent souvent une plus grande souplesse. L'amortissement et le service des prêts imposent une charge toujours plus lourde aux économies des pays en voie de développement; elle a plus que doublé depuis 1962 en Amérique latine. Il est déjà arrivé que ces paiements dépassent le flux annuel des nouveaux prêts.

29. Le Directeur de la Division de la production et de la santé animales de la FAO a présenté le thème des mesures techniques à prendre pour surmonter les limitations existantes. Il a appelé l'attention du Comité sur la nécessité d'instruire les éleveurs en utilisant tous les moyens d'information disponibles, et il a mentionné les exigences nutritionnelles à satisfaire pour remédier à la faible productivité moyenne de l'élevage dans la région. Les programmes d'alimentation intensive techniquement avancés ne sont pas toujours satisfaisants et il faut envisager des méthodes peu coûteuses quand elles conviennent. Dans les programmes d'amélioration, il ne faut pas perdre de vue le potentiel génétique du bétail local.
30. En ce qui concerne l'aide que la FAO peut accorder avec les crédits du PNUD, le Directeur de la division a estimé qu'il faut donner une importance accrue à l'enseignement, à la formation et à la recherche dans les secteurs de la production animale, des fourrages et de la santé animale. Il a attiré l'attention sur les possibilités d'assistance dans le cadre du programme international de développement laitier et il a rappelé aux délégués les propositions contenues dans le document LARC/70/7.
31. Au cours des débats qui ont suivi, on a préconisé le renforcement des activités de formation, spécialement dans les centres existants. Un autre problème important est celui du contrôle de la qualité des produits vétérinaires biologiques et thérapeutiques, des méthodes de diagnostic et des autres aspects de la lutte contre les maladies. On pourrait justifier le coût élevé de la création de l'infrastructure nécessaire pour combattre la fièvre aphteuse en l'utilisant pour combattre d'autres maladies du bétail. La proclamation, le maintien et l'extension de "zones exemptes de maladies" exigent aussi des consultations régionales, surtout avec les organismes interaméricains déjà existants. A propos des importations de bétail sur pied, le problème des maladies transmises par les tiques a été évoqué. En ce qui concerne l'abaissement du coût des aliments du bétail, on a insisté sur le fait que la FAO devrait accorder son assistance pour la sélection de plantes fourragères, spécialement de légumineuses tropicales destinées à l'amélioration des pâturages.
32. Des félicitations ont été adressées à la Commission du Codex Alimentarius et au Comité spécial pour la rapidité et l'efficacité avec laquelle a été établi le projet de normes sanitaires dans les installations frigorifiques qui sera soumis aux États Membres en novembre prochain.
33. A la lumière de ses délibérations, le Comité technique du développement de l'élevage a adopté à l'unanimité huit projets de recommandation qu'il a soumis à l'examen de la Conférence régionale.
34. Le Comité technique du développement de l'élevage a examiné et approuvé à l'unanimité le présent rapport à sa séance de clôture tenue le 9 octobre 1970 et il a décidé de le transmettre à la Conférence régionale, en lui demandant de l'annexer à son rapport final.

LISTE DES DELEGUES, OBSERVATEURS ET FONCTIONNAIRES DE LA FAO

ETATS MEMBRES DE LA REGION

ARGENTINE

Suppléant Francisco Félix ROCA Caracas
Consejero Económico, Embajador de Argentina

BRESIL

Délégué Enio Vilanova CASTILHOS Brasilia
Director, Instituto Nacional de
Colonización y Reforma Agraria

Conseiller Paulo Dias PEREIRA Caracas
Segundo Secretario, Embajada de Brasil

Conseiller Paulo Ebling RODRIGUES Brasilia
Director de la Oficina Central de
Planeamiento y Control
Ministerio de Agricultura

COLOMBIE

Délégué Tomás de Jesús LOPEZ Bogotá
Viceministro de Agricultura

Suppléant Arturo BONNET Bogotá
Presidente, Banco Ganadero

COSTA RICA

Délégué Manuel Emilio MONTERO San José
Director, Instituto de Tierras y
Colonización

Suppléant Cecilia de MONTERO San José

CUBA

Délégué Pelegrín TORRAS DE LA LUZ La Havane
Director de Organismos Económicos

Conseiller Raúl de BIEN LEON La Havane
Economista, Dirección Nacional, INRA

CHILI

Délégué Emilio ORTEGA Santiago
Director del Servicio Agrícola y Ganadero
del Ministerio de Agricultura (SAG)

Suppléant Tomás VIAL Santiago
Gerente Técnico de la Corporación
de la Reforma Agraria

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Suppléant Máximo Otoniel MOLINA AL MONTE Caracas
Segundo Secretario, Embajada de la
República Dominicana

TRINITE-ET-TOBAGO

Délégué Egerton John HAMILTON Port-of-
Chief Technical Officer Spain
Ministry of Agriculture

URUGUAY

Délégué Carlos PEREZ DEL CASTILLO Rome
Embajador del Uruguay ante la FAO

VENEZUELA

Délégué Francisco MORILLO Caracas
Investigación, Ministerio de Agricultura
y Cría

Suppléant José R. MIRABAL S. Caracas
Director, Instituto Agrario Nacional

Suppléant Edmundo CUEVAS Caracas
Director de Ganadería, Ministerio de
Agricultura y Cría

Suppléant Hugo ESTRADA Caracas
Director Nacional del Programa de
Productividad Ganadera VEN 17

Suppléant José Miguel SOSA RODRIGUEZ Caracas
Jefe, División de Sanidad Animal
Ministerio de Agricultura y Cría

Suppléant Rafael Ernesto SALAZAR Caracas
Asistente al Jefe de la Oficina Técnica
de Asuntos Agrícolas Internacionales

Suppléant Amancio OSORIO Caracas
Jefe de la División de Producción Animal
Ministerio de Agricultura y Cría

Suppléant Nydia VILLEGAS Caracas
Directora de Economía
Ministerio de Agricultura y Cría

Conseiller Hermógenes FLORES Jusepín
Director, Instituto de Investigaciones
Agropecuarias, Universidad de Oriente

Conseiller Pedro CABELLO POLEO Jusepín
Director, Escuela de Zootecnia
Universidad de Oriente

Conseiller	Miguel Angel GRANADOS Secretario-Gerente de la Federación de Ganaderos	Caracas
Conseiller	Alirio CONTRERAS CASTILLO Presidente de la Federación de Colegios de Médicos Veterinarios	Caracas
Conseiller	Carlos Antonio PALACIOS Director del Centro de Investigaciones Veterinarias, Ministerio de Agricultura y Cría	Maracay
Conseiller	Juan GOMEZ MEJIAS Decano de la Facultad de Agronomía de la Universidad de Zulia	Maracaibo

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

ALLEMAGNE, REP. FED. d'

Albrecht SCHAEFER Agregado Agrícola, Embajada de la República Federal de Alemania	Rio de Janeiro
--	----------------

DANEMARK

Axel S. NIELSEN Agregado Agrícola, Embajada de Dinamarca	Caracas
---	---------

ROYAUME UNI

Elwyn RODERICK Asesor en Avicultura Embajada del Reino Unido	Santiago
--	----------

ROYAUME UNI - GRENADA

Dennis NOEL Acting Chief Technical Officer Ministry of Agriculture	St. Georges
--	-------------

